RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-C)

Numéro de gestion : 2009 B 04636
Numéro SIREN : 397 480 930
Nom ou dénomination : BOUYGUES TELECOM

Ce dépôt a été enregistré le 01/06/2017 sous le numéro de dépôt 34726

20170347262016

DATE DEPOT : 01/06/2017

N° DE DEPOT : 34726

N° GESTION : 2009B04636

N° SIREN : 397480930

DENOMINATION : BOUYGUES TELECOM

ADRESSE : 37-39 rue Boissiere 75116 Paris

MILLESIME : 2016

.

Greffe du Tribunal de
Commerce de Paris

01 JUIN 2017
34726
numéro de dépôt

COMPTES CONSOLIDES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2016

COMPTES CONSOLIDES DU GROUPE BOUYGUES TELECOM

BILAN CONSOLIDE

en millions d'euros

ACTIF	Note annexe	2016 Net	2015 Net
Immobilisations corporelles	3.2.1	3 119,0	3 082,5
Immobilisations incorporelles	3.2.2	1 742,8	1 620,3
Goodwill	3.2.3	4,5	4,5
Entités associées	3.2.4	0,1	0,1
Autres actifs financiers non courants	3.2.5	10,2	10,9
Impôts différés actif et créances fiscales non courantes	7		26,9
ACTIF NON COURANT		4 876,6	4 945,2
Stocks	4.1	109,2	115,7
Avances et acomptes versés sur commandes	4.2	25,0	19,4
Clients et comptes rattachés	4.3	763,3	724,1
Actif d'impôt (exigible)		28,9	24,6
Autres créances courantes	4.3	420,7	366,9
Trésorerie et équivalents de trésorerie	4.5	23,2	19,5
Instruments financiers		0,3	
Autres actifs financiers courants		1,0	0,2
ACTIF COURANT		1 371,6	1 270,4
Actifs ou activités détenus en vue de la vente	3.2.1	121,2	
TOTAL ACTIF		6 369,4	6 215,6

CAPITAUX PROPRES ET PASSIF	Note annexe	2016	2015
Capital social	5.1	712,6	712,6
Primes et réserves		2 046,1	2 111,8
Réserve de conversion			
Actions propres détenues			
Résultat consolidé		92,2	(64,7)
Capitaux propres (part du Groupe)		2 850,9	2 759,7
Participations ne donnant pas le contrôle			
CAPITAUX PROPRES		2 850,9	2 759,7
Dettes financières non courantes	8	995,3	875,8
Provisions non courantes	6.1	247,4	257,8
Impôts différés passif et dettes fiscales non courantes	7	26,7	
PASSIF NON COURANT		1 269,4	1 133,6
Avances et acomptes reçus sur commandes		4,7	4,0
Dettes financières courantes	8	39,7	33,4
Impôts courants			3,9
Fournisseurs et comptes rattachés	10	1 139,2	978,1
Provisions courantes	8.2	9,9	5,8
Autres passifs courants	10	1 055,1	1 296,6
Concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque	4.5	0,3	0,2
Instruments financiers			0,3
Autres passifs financiers courants		0,2	0,2
PASSIF COURANT		2 249,1	2 322,3
Passifs liés aux activités détenues en vue de la vente			
TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIF		6 369,4	6 215,6

ENDETTEMENT FINANCIER NET :	9	(1 011,8)	(890,2)

COMPTES CONSOLIDES DU GROUPE BOUYGUES TELECOM

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE

en millions d'euros

	Note annexe	Exercice 2016	Exercice 2015
Chiffre d'affaires	11	4 761,2	4 505,3
Autres produits de l'activité			
Achats consommés		(737,7)	(709,0)
Charges de personnel		(507,6)	(491,4)
Charges externes		(2 218,3)	(2 141,9)
Impôts et taxes		(137,4)	(138,2)
Dotations nettes aux amortissements		(781,2)	(773,2)
Dotations nettes aux provisions et dépréciations		(1,2)	(1,6)
Autres produits d'exploitation (1)		120,9	74,5
Autres charges d'exploitation		(349,3)	(336,0)
RESULTAT OPERATIONNEL COURANT		149,4	(11,5)
Autres produits opérationnels		112,9	32,1
Autres charges opérationnelles		(92,7)	(154,9)
RESULTAT OPERATIONNEL	12.1	169,6	(134,3)
Produits financiers			0,2
Charges financières		(8,4)	(8,0)
COUT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET	13.1	(8,4)	(7,8)
Autres produits financiers	13.2	0,1	0,2
Autres charges financières	13.2	(8,8)	(8,4)
Impôt	14	(60,4)	51,3
Quote-part du résultat net des entités associées		0,1	34,3
RESULTAT NET DES ACTIVITES POURSUIVIES		92.2	(64,7)
Résultat net des activités arrêtées ou détenues en vue de la vente			
RESULTAT NET		92.2	(64,7)
Part du Groupe		92,2	(64,7)
Part des participations ne donnant pas le contrôle			
RESULTAT PAR ACTION (en euros)		1,97	(1,38)
RESULTAT DILUE PAR ACTION (en euros)		1,97	(1,38)
(1) Dont reprises de provisions et dépréciations non utilisées		15,7	11,6

COMPTES CONSOLIDES DU GROUPE BOUYGUES TELECOM

ETAT DES PRODUITS ET CHARGES COMPTABILISES

en millions d'euros

	Exercice 2016	Exercice 2015
Résultat net	92,2	(64,7)
Eléments non recyclables en résultat net		
Ecarts actuariels au titre des avantages postérieurs à l'emploi	(2,3)	4,6
Impôts sur éléments non recyclables en résultat net	0,8	(1,6)
Quote-part des produits et charges non recyclables des entités associées		
Eléments recyclables en résultat net		
Variations des écarts de conversion		
Variation nette sur juste valeur des instruments financiers de couverture et autres actifs financiers (AFS...)	0,8	
Impôts nets sur les opérations en capitaux propres	(0,3)	
Quote-part des produits et charges recyclables des entités associées		
Produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres	(0,9)	3,0
Total des produits et charges comptabilisés	91,2	(61,7)
Dont part groupe	91,2	(61,7)
Dont part des participations ne donnant pas le contrôle		

COMPTES CONSOLIDES DU GROUPE BOUYGUES TELECOM

VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS AU 31 DECEMBRE 2016

en millions d'euros

PART DU GROUPE	Capital Prime d'émission	Report à nouveau	Réserves et Résultat consolidés	Opérations affectées directement en capitaux	TOTAL GROUPE	Intérêts minoritaires	TOTAL
SITUATION AU 31 DECEMBRE 2014	1 741,8	651,8	422,5	(1,2)	2 814,9		2 814,9
MOUVEMENTS EXERCICE 2015							
Operations nettes sur capital et réserves		61,5	(61,5)				
Acquisition d'actions propres							
Distribution							
Autres opérations avec les actionnaires			1,1		1,1		1,1
Résultat de l'exercice			(64,7)		(64,7)		(64,7)
Autres produits et charges comptabilisés				3,0	3,0		3,0
Résultat net et produits et charges comptabilisés (a)			(64,7)	3,0	(61,7)		(61,7)
Changement de périmètre			5,4		5,4		5,4
SITUATION AU 31 DECEMBRE 2015	1 741,8	713,3	302,8	1,8	2 759,7		2 759,7
MOUVEMENTS EXERCICE 2016							
Operations nettes sur capital et réserves		(88,3)	88,3				
Acquisition d'actions propres							
Distribution							
Autres opérations avec les actionnaires			(0,1)		(0,1)		(0,1)
Résultat de l'exercice			92,2		92,2		92,2
Autres produits et charges comptabilisés				(0,9)	(0,9)		(0,9)
Résultat net et produits et charges comptabilisés (a)			92,2	(0,9)	91,3		91,3
Changement de périmètre							
SITUATION AU 31 DECEMBRE 2016	1 741,8	625,0	483,2	0,9	2 850,9		2 850,9

(a) Voir état des charges et produits comptabilisés

COMPTES CONSOLIDES DU GROUPE BOUYGUES TELECOM

TABLEAU CONSOLIDE DES FLUX DE TRESORERIE

en millions d'euros

I - FLUX DE TRESORERIE DES ACTIVITES POURSUIVIES		Exercice 2016	Exercice 2015
A - FLUX NET DE TRESORERIE GENERE PAR L'ACTIVITE			
Capacité d'autofinancement :			
Résultat net des activités poursuivies		92,2	(64,7)
Quote-part de résultat effective revenant aux entités associées		(0,1)	(33,4)
Annulation des dividendes (sociétés non consolidées)			
Dotations/reprises aux amortissements, dépréciations / provisions non courantes		844,9	798,4
Plus et moins values de cessions d'actifs		(132,0)	(3,3)
Charges calculées diverses			
Sous-total		805,0	697,0
Coût de l'endettement financier net (1)		8,4	7,8
Charge d'impôts de l'exercice		60,4	(51,3)
Capacité d'autofinancement		873,8	653,5
Impôts décaissés		(0,6)	27,5
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité (2)		32,1	(84,2)
FLUX NET DE TRESORERIE GENERE PAR L'ACTIVITE		905,3	696,8
B - FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT			
Prix d'acquisition des immobilisations corporelles et incorporelles		(991,8)	(1 297,4)
Prix de cession des immobilisations corporelles et incorporelles		190,3	8,5
Dettes nettes des immobilisations corporelles et incorporelles		(216,8)	523,9
	sous-total	(1 018,3)	(765,0)
Prix d'acquisition des titres non consolidés et autres titres immobilisés		(0,5)	(1,0)
Prix de cession des titres non consolidés et autres titres immobilisés			0,1
Dettes nettes sur titres non consolidés et autres titres immobilisés			
Incidences des variations de périmètre			
Prix d'acquisition des titres consolidés			
Prix de cession des titres consolidés			46,2
Dettes nettes des titres consolidés			
Autres variations de périmètre (trésorerie des sociétés acquises ou cédées)			5,1
	sous-total	0,0	51,3
Autres flux liés aux opérations d'investissements (variation prêts, dividendes reçus sociétés non consolidées)		0,2	
FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT		(1 018,6)	(714,6)
C - FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT			
Augmentations (réductions) de capital versées par les actionnaires et par les participations ne donnant pas le contrôle, et autres opérations entre actionnaires			
Dividendes mis en paiement			
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère			
Dividendes versés par les sociétés intégrées aux participations ne donnant pas le contrôle			
Variation des dettes financières courantes et non courantes		125,8	132,7
Coût de l'endettement financier net		(8,4)	(7,8)
Autres flux liés aux opérations de financement		(0,5)	0,3
FLUX NET DE TRÉSORERIE LIE AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT		116,9	125,2
D - INCIDENCE DES VARIATIONS DES COURS DES DEVISES			
VARIATION DE LA TRÉSORERIE NETTE (A + B + C + D)		3,6	7,4
Trésorerie nette à l'ouverture		19,3	11,9
Flux nets		3,6	7,4
Autres flux non monétaires			
Trésorerie nette de clôture		22,9	19,3
0 - FLUX DE TRESORERIE DES ACTIVITES ARRETEES OU DETENUES EN VUE DE LA VENTE			
Trésorerie nette à l'ouverture		0,0	0,0
Flux nets de l'exercice			
Trésorerie nette de clôture		0,0	0,0

(1) Neutralisation de la charge en CAF : reprise en flux de financement

(2) Définition de la variation du BFR d'activité : Actif courant - passif courant (hors impôts décaissés présentés séparément)

ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDES

Notes		Pages
1	FAITS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE	1
2	PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES	2
3	ACTIF NON COURANT	12
4	ACTIF COURANT	17
5	INFORMATION SUR LES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES	20
6	PROVISIONS NON COURANTES ET COURANTES	22
7	ACTIF ET PASSIF D'IMPÔT DIFFERE	24
8	DETTES FINANCIERES NON COURANTES ET COURANTES	26
9	PRINCIPAUX ELEMENTS DE VARIATION DE L'ENDETTEMENT NET	28
10	PASSIF COURANT	29
11	ANALYSE DU CHIFFRE D'AFFAIRES ET DES AUTRES PRODUITS DE L'ACTIVITE	30
12	RESULTAT OPERATIONNEL ET EBITDA	31
13	COUT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET ET AUTRES PRODUITS ET CHARGES FINANCIERS	32
14	IMPÔT	33
15	RESULTAT NET ET RESULTAT DILUE PAR ACTION	34
16	INSTRUMENTS FINANCIERS	35
17	ENGAGEMENTS HORS BILAN	36
18	EFFECTIF MOYEN	39
19	ENGAGEMENTS ENVERS LE PERSONNEL	40
20	INFORMATIONS SUR LES PARTIES LIEES ET LES AVANTAGES DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION	41
21	DETERMINATION DU CASH FLOW LIBRE	42
22	HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES	43
23	LISTE DES SOCIETES CONSOLIDEES	44

NOTE 1 FAITS SIGNIFICATIFS DE LA PERIODE

1.1 Faits significatifs de l'exercice 2016

1 avril 2016
Le conseil d'administration de Bouygues a décidé de mettre fin aux négociations visant à opérer un rapprochement entre Bouygues Telecom et Orange.

11 juillet 2016
Un accord de cession de 500 pylônes pour un total de 147 M€ a été signé avec Cellnex et a été concrétisé au cours de l'exercice. Cette cession s'accompagne d'un accord d'hébergement et de service sur une durée de 20 ans entre les partenaires. Cellnex est un acteur de premier plan dans la gestion d'infrastructures de télécommunications pour le compte d'opérateurs en Europe.

Décembre 2016
Bouygues Telecom a déployé un réseau LoRa qui couvre l'ensemble du territoire français à fin 2016. Bouygues Telecom est membre fondateur de l'Alliance LoRa ; cette technologie longue distance et bas débit est reconnue mondialement comme étant la plus aboutie dans le domaine de l'Internet des Objets. Sa filiale Objenious commercialise un catalogue d'offres destinées aux entreprises.

1.2 Rappel des faits significatifs de l'exercice 2015

19 et 27 janvier 2015
La dernière commission d'examen des dossiers de volontariat tenue le 19 janvier a permis de fixer à 57 le nombre de postes restant à supprimer à l'issue du Plan de Départs Volontaires. La Direction a annoncé, lors de la réunion exceptionnelle du Comité Central d'Entreprise du 27 janvier, sa décision d'arrêter le Plan de Sauvegarde de l'Emploi et donc, de renoncer à mettre en place des départs contraints dans le cadre du plan de transformation. Le bilan final s'établit à 1361 postes supprimés.

16 juillet 2015
La résiliation du bail de la tour Sequana a été actée le 16 juillet 2015 à l'initiative du bailleur à date d'effet au 30 juin 2015.

15 octobre 2015
Bouygues Telecom a cédé les 15% de titres de sa participation dans la société FPS Towers.

17 novembre 2015
Bouygues Telecom a acquis pour 467 millions d'euros un bloc de 5 MHz, dans le cadre de la mise aux enchères des fréquences de la bande 700MHz par l'Etat.

1.3 Faits significatifs et variations de périmètre postérieurs au 31 décembre 2016

Néant.

NOTE 2 PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

Les états financiers consolidés de Bouygues Telecom ont été préparés conformément aux normes internationales établies par l'IASB : IAS (*International Accounting Standards*), et IFRS (*International Financial Reporting Standards*) ainsi que leurs interprétations, formulées par les comités SIC et IFRIC, en vigueur dans la Communauté européenne au 31 décembre 2016.

Au 31 décembre 2016, le groupe Bouygues a appliqué les normes, interprétations, principes et méthodes comptables existant dans les états financiers de l'exercice 2015 ainsi que les évolutions obligatoires édictées par les normes IFRS mentionnées ci-après, applicables au 1er janvier 2016 ; ces changements n'ont pas eu d'impact significatif sur les comptes.

Principales normes IFRS, amendements et interprétations en vigueur au sein de l'Union européenne, d'application obligatoire ou applicables par anticipation au 1er janvier 2016 :

Néant.

Principales autres normes, amendements et interprétations publiés par l'IASB :

Normes et amendements		Date d'application IASB *	Incidences
IFRS 16	Contrats de location Texte remplacé ou amendé : IAS 17 Comptabilisation d'un actif et d'un passif même pour les locations simples	01/01/2019	L'impact d'IFRS 16 est en cours d'évaluation. Compte tenu des changements normatifs attendus, les éléments détaillés dans les annexes au 31 décembre 2016 au titre des locations ne représentent pas une indication de ce que pourrait être l'impact de l'application d'IFRS 16 sur les comptes du Groupe.
IFRS 15	Produits provenant de contrats avec des clients (Revenue recognition) Texte remplacé ou amendé : IAS 11 et IAS 18. La comptabilisation doit refléter le moment où les biens ou les services sont fournis. Lorsque des biens ou services sont fournis en continu (transfert continu du contrôle), l'obligation de prestation correspondante est comptabilisée progressivement.	01/01/2018	L'impact de cette nouvelle norme est en cours d'évaluation.
IFRS 9	Instruments financiers Texte remplacé ou amendé : IAS 32 et IAS 39. Les améliorations apportées par IFRS 9 incluent : -une approche logique et unique pour la classification et l'évaluation des actifs financiers qui reflète le modèle économique dans le cadre duquel ils sont gérés ainsi que leurs flux de trésorerie contractuels, -un modèle unique de dépréciation, prospectif, fondé sur les « pertes attendues », -une approche sensiblement réformée de la comptabilité de couverture.	01/01/2018	L'impact de cette nouvelle norme est en cours d'évaluation.

** sauf précision contraire, applicable aux exercices ouverts à compter de la date indiquée dans cette colonne*

Bouygues Telecom a un seul secteur d'activité et un seul secteur géographique.

2.1 BASES DE PRÉPARATION DES ÉTATS FINANCIERS

Les états financiers sont préparés selon la convention du coût historique à l'exception de certains éléments notamment des actifs et passifs financiers qui sont évalués à la juste valeur.

Pour préparer les états financiers conformément aux IFRS, des estimations et des hypothèses ont été faites ; elles ont pu affecter les montants présentés au titre des éléments d'actif et de passif, les passifs éventuels à la date d'établissement des états financiers, et les montants présentés au titre des produits et des charges de l'exercice.

Principales estimations :

- Evaluation des provisions pour indemnités de fin de carrière : le calcul de la provision pour indemnités de départ à la retraite est effectué par Bouygues Telecom selon la méthode des unités de crédit projetées. Ce calcul est notamment sensible aux hypothèses de taux d'actualisation, de taux d'augmentation des salaires et au taux de rotation.

- Provisions : elles sont constituées pour faire face à des sorties de ressources probables au profit de tiers, sans contrepartie pour Bouygues Telecom. Elles comprennent notamment des provisions pour litiges de toute nature dont le montant est estimé en tenant compte des hypothèses de dénouement les plus probables. Pour déterminer ces hypothèses, la direction de Bouygues Telecom s'appuie, si nécessaire, sur des évaluations réalisées par des conseils externes.

- Juste valeur des instruments financiers : la juste valeur des instruments financiers est déterminée par référence au prix de marché. Pour les instruments financiers dérivés, cette valeur est déterminée et transmise à Bouygues Telecom par ses contreparties bancaires. Pour les instruments de couverture traités sur des marchés de gré à gré, la juste valeur est déterminée à l'aide d'un outil interne et corroborée par un relevé d'information de la contrepartie bancaire.

- Durée d'utilité des actifs : la durée d'utilité est la période pendant laquelle l'entreprise s'attend à utiliser un actif. Elle est revue annuellement, pour chaque classe d'actifs, et modifiée en cas de divergence avec les estimations précédentes.

Enfin, en l'absence de normes ou interprétations applicables à une transaction spécifique, le Groupe a fait usage de jugement pour définir et appliquer les méthodes comptables qui permettront d'obtenir des informations pertinentes et fiables, afin que les états financiers :
- présentent une image fidèle de la situation financière, de la performance financière et des flux de trésorerie du Groupe ;
- traduisent la réalité économique des transactions ;
- soient neutres, prudents, et complets dans tous leurs aspects significatifs.

2.2 CHANGEMENTS DE METHODE COMPTABLE

Au 31 décembre 2016, le Groupe n'a pas procédé à des changements de méthodes comptables, en dehors des obligations IFRS indiquées en introduction de cette note.

2.3 PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D'EVALUATION

2.3.1 Méthode de consolidation et comptabilisation des titres de participation

Les sociétés sur lesquelles Bouygues Telecom exerce en droit le contrôle exclusif, juridique et/ou effectif sont consolidées par intégration globale. Les participations non consolidées sont enregistrées conformément à IAS 39, à leur juste valeur.

Sociétés	*Pourcentage d'intérêt*	*Mode d'intégration*
Réseau Clubs Bouygues Telecom	100,00%	Intégration globale
Bouygues Telecom Initiatives	100,00%	Intégration globale
Darty Telecom	100,00%	Intégration globale
1913	100,00%	Intégration globale
Winnovation	100,00%	Intégration globale
Amplitel	100,00%	Intégration globale
Objenious	100,00%	Intégration globale
Infracos	50,00%	Intégration proportionnelle
Buyster (2)	24,06%	Mise en équivalence
Telefonica Global Solutions France	30,00%	Mise en équivalence
Agorize	12,50%	Non consolidée
Bouygues Telecom Projets (1)	100,00%	Non consolidée
BT Projets IV (1)	100,00%	Non consolidée
BT Projets V (1)	100,00%	Non consolidée
Cité de l'objet connecté	3,23%	Non consolidée
Eepie	8,01%	Non consolidée
I Feel Smart	13,75%	Non consolidée
Ijenko	5,47%	Non consolidée
Joul	2,00%	Non consolidée
Numvision	8,71%	Non consolidée
Recommerce Solutions	8,82%	Non consolidée
Visibrain	12,16%	Non consolidée

(1) Société n'ayant pas d'activité sur l'exercice
(2) Société en cours de liquidation

2.3.2 Traduction des opérations en devises

Les transactions en devises étrangères sont converties en euro en appliquant le taux moyen de change du jour de la transaction.
Les actifs et passifs monétaires libellés en devises étrangères à la date de clôture sont convertis au cours de clôture.
Les écarts de conversion sont comptabilisés en produits ou en charges.

2.3.3 Impositions différées

Les impositions différées sont constatées, en utilisant l'approche bilan du report variable, sur la totalité des différences entre les valeurs comptables et fiscales des éléments d'actif et de passif.

Elles résultent des différences temporelles apparaissant lorsque la valeur comptable d'un actif ou d'un passif est différente de sa valeur fiscale et lors des reports fiscaux déficitaires (Impôts différés actifs - IDA - pour leur valeur de réalisation estimée).

Les différences sont :
- des sources d'impositions futures (impôts différés passif - IDP) ; il s'agit essentiellement de produits dont l'imposition est différée ;
- ou des sources de déductions futures (impôts différés actif - IDA) ; sont concernées principalement les dotations de provisions fiscalement non déductibles temporairement. Les IDA sur les différences temporelles déductibles et sur les déficits fiscaux reportables sont comptabilisés dans la mesure où leur imputation sur des bénéfices imposables futurs est probable.

Les impôts différés sont évalués aux taux d'impôt connus à la date d'arrêté des comptes.

Les impôts différés ne sont pas actualisés.

2.3.4 Compte de résultat

Comme le permet la norme IAS 1 « Présentation des états financiers », le Groupe présente le compte de résultat par nature.

Produits d'exploitation :

Les produits d'exploitation comprennent le chiffre d'affaires, les autres produits opérationnels et les produits financiers liés au cycle d'exploitation. Ils sont comptabilisés lorsqu'il est probable que les avantages économiques associés profiteront au Groupe et que ces produits peuvent être évalués de manière fiable.

Chiffre d'affaires consolidé

Le chiffre d'affaires consolidé de Bouygues Telecom est constitué de prestations de services et de ventes de terminaux et accessoires.

Prestations de services

La facturation des forfaits et des services commerciaux (mobile et fixe) est établie terme à échoir, soit avec un mois d'avance, et est constatée en chiffre d'affaires au prorata temporis.

Le chiffre d'affaires relatif aux communications hors forfait, au roaming et à l'interconnexion est enregistré sur la période de consommation.

Le chiffre d'affaires généré par les cartes prépayées est enregistré lors de la vente des cartes aux distributeurs et différé jusqu'à l'activation des cartes, puis corrigé des réserves non utilisées.

Les prestations effectuées pour le compte des éditeurs de contenu concernant les services SMS+ et les numéros spéciaux, ne figurent pas dans les produits et charges de l'exercice. Seule la marge, représentant les peines et soins, figure en chiffre d'affaires.

Ventes de terminaux et accessoires

Les ventes de terminaux et de cartes SIM sont comptabilisées au fur et à mesure des ventes aux distributeurs et la marge correspondante est neutralisée jusqu'à l'activation de la ligne du client.

Depuis août 2013 les clients « Grand public » et « Pros » peuvent bénéficier d'un étalement de paiement pour acquérir leur téléphone ; l'intégralité de la vente du téléphone est alors constatée lors de la souscription.

Rémunération des distributeurs

L'ensemble des rémunérations des distributeurs est comptabilisé en charges.

Programme de fidélisation clients "Grand public"

Depuis novembre 2014, tous les clients Forfaits grand public cumulent un avantage, utilisable pour acquérir un nouveau mobile, calculé en fonction de l'ancienneté de leur mobile.
Ces clients pourront, par la suite, bénéficier de cet avantage ainsi acquis pour obtenir le renouvellement de leur terminal téléphonique dès 12 mois, à un tarif avantageux, à condition de se réengager pour une durée minimale de 12 mois.

En vertu de l'interprétation IFRIC 13 (§ AG1 à AG3), la société a procédé à l'évaluation de la juste valeur de l'avantage attribué dans le cadre des programmes de fidélisation, et n'a différé aucun chiffre d'affaires à ce titre.

Les autres produits et charges d'exploitation

Les autres produits et charges d'exploitation se décomposent en redevances, droits des licences et brevets, autres produits et charges d'exploitation.

Autres produits et charges opérationnels

Ce poste regroupe des produits et charges inhabituels et significatifs que le Groupe souhaite présenter de manière distincte afin de faciliter la compréhension de la performance opérationnelle.

Au 31 décembre 2016, ce poste comprend principalement :
- des dotations d'accélérations d'amortissements inscrites dans le cadre de la signature avec Numéricable-SFR de l'accord de mutualisation de réseaux mobiles sur les zones moins denses.
- la plus-value de cession de 500 pylônes à Cellnex.

Subventions publiques

Le Groupe reçoit des organismes publics :

- des subventions d'exploitation comptabilisées dans le compte de résultat ;
- des subventions d'investissement et d'équipement comptabilisées au bilan en minoration des valeurs d'actifs concernées qui sont reprises dans le résultat au niveau des dotations nettes aux amortissements selon le rythme d'amortissement des biens subventionnés.

Coûts d'acquisition des clients

Les coûts d'acquisition et de renouvellement des contrats clients sont comptabilisés dans le résultat de l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

Résultat opérationnel

Le résultat opérationnel est celui provenant des activités principales génératrices de produits de l'entreprise et de toutes les autres activités qui ne sont pas d'investissement ou de financement.

Les dépréciations éventuelles de goodwill sont comprises dans le résultat opérationnel.

La Contribution Economique Territoriale (CET), l'Imposition Forfaitaire des Entreprises de Réseau (IFER), et la Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE) qui se substituent à la Taxe Professionnelle (TP) pour les exercices fiscaux ouverts à compter de 2010, sont comptabilisées à l'identique de la taxe qu'elles remplacent, c'est-à-dire en résultat opérationnel.

Sont exclues du résultat opérationnel, les charges financières nettes de produits financiers qui se décomposent comme suit :

- le coût de l'endettement financier net qui comprend les produits d'intérêt, les charges d'intérêt sur dettes financières, l'incidence des instruments financiers de couverture de taux et les intérêts sur location-financement ;
- les autres produits et charges financiers qui comprennent l'effet de désactualisation de la provision pour démantèlement ainsi que les commissions d'engagement ou de montage.

2.3.5 Actif

Actif non courant

L'actif non courant est valorisé selon la méthode du « coût historique amorti », diminué des pertes de valeur le cas échéant pour les immobilisations corporelles et incorporelles.

Immobilisations corporelles

Elles sont valorisées au coût de revient de l'acquisition, diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur éventuelles.

Lorsqu'une immobilisation corporelle a des composants significatifs ayant des durées d'utilité différentes, ces derniers sont comptabilisés séparément (approche par composants).

Le coût d'une immobilisation corporelle est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et les taxes non récupérables, et de tous les frais directement attribuables engagés pour mettre l'actif en état de marche en vue de l'utilisation prévue ; toutes les remises et tous les rabais commerciaux sont déduits dans le calcul du prix d'achat.

Les dépenses ultérieures sont comptabilisées en charges sauf lorsqu'elles améliorent la performance de l'immobilisation, augmentent sa durée de vie ou réduisent les coûts opérationnels antérieurement établis.

Le coût estimé du démantèlement et de la remise en état des sites est compris dans la valorisation des immobilisations corporelles du réseau, ainsi que le coût du recyclage des déchets d'équipements électriques et électroniques.

Après sa comptabilisation initiale en tant qu'actif, une immobilisation corporelle est comptabilisée à son coût diminué du cumul d'amortissements et du cumul des pertes de valeur. Le groupe Bouygues Telecom adopte le traitement de référence en comptabilisant les immobilisations selon la méthode du coût historique amorti.

Le montant amortissable est amorti sur la durée d'utilité de l'actif. La durée d'utilité est la période pendant laquelle l'entreprise s'attend à utiliser un actif. Elle est revue annuellement, pour chaque classe d'actifs, et modifiée en cas de divergence avec les estimations précédentes.

La valeur amortissable est réduite de la valeur résiduelle finale estimée, diminuée des frais de sortie. La valeur résiduelle d'une immobilisation corporelle est le montant que l'entreprise recevrait actuellement pour l'actif si celui-ci était déjà dans les conditions d'âge et d'usure prévues à la fin de sa durée de vie utile (hors effet de l'inflation).

Conception / construction des réseaux

Les immobilisations sont amorties suivant le mode et les durées d'utilisation estimées suivants :

Nature des composants	*Mode d'amortissement*	*Durée*
Fibre optique (FTTH)	Linéaire	25 ans
Aménagements	Linéaire	10 à 30 ans
Pylônes / shelters	Linéaire	30 ans
Fibre optique (hors réseau FTTH)	Linéaire	15 à 25 ans
Infrastructures mutualisées	Linéaire	10 ans
Commutation ancienne génération	Linéaire	2 à 10 ans
Commutation NGN	Linéaire	2 à 8 ans
Radio	Linéaire	2 à 8 ans
Faisceaux hertziens	Linéaire	8 ans
Liaisons louées	Linéaire	6 ans
Equipements GPRS	Linéaire	5 ans
VMS (serveurs messagerie)	Linéaire	5 ans
DSLAM	Linéaire	5 ans
Logiciels réseau	Linéaire	2 à 8 ans
Box ADSL	Linéaire	3 à 4 ans
Décodeurs	Linéaire	3 à 4 ans

Autres immobilisations

Nature des immobilisations	*Mode d'amortissement*	*Durée*
Bâtiments techniques	Linéaire	30 ans
Installations de bureau	Linéaire	10 ans
Mobilier de bureau	Linéaire	10 ans
Plateformes informatiques	Linéaire	5-7 ans
Matériel de bureau	Linéaire	4 ans
Bureautique	Linéaire	3 ans

Les amortissements sont calculés dès la mise en service des immobilisations.

Contrats de location-financement

Contrats de location-financement

Les contrats de location d'immobilisations corporelles pour lesquels le Groupe supporte substantiellement la quasi-totalité des avantages et des risques inhérents à la propriété des biens, sont considérés comme des contrats de location-financement et font à ce titre l'objet d'un retraitement. La qualification d'un contrat s'apprécie au regard des critères définis par la norme IAS 17 et l'interprétation IFRIC 4.
Les actifs détenus en location-financement sont comptabilisés au bilan en immobilisations corporelles, au plus bas de leur juste valeur et de la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location, moins les amortissements cumulés et les pertes de valeur. Ces actifs sont amortis sur leur durée prévue d'utilisation (au passif la contrepartie des contrats retraités figure en dettes financières).

Contrats de location simple

Les locations simples sont comptabilisées en charges de l'exercice et les loyers restant à courir sont présentés dans les engagements hors bilan dès lors qu'ils sont significatifs (il s'agit des seuls contrats unitaires supérieurs à 50K€ et dont la valeur cumulée est supérieure à 5 M€).

Coûts d'emprunt

Conformément à la norme IAS 23, les coûts d'emprunt directement imputables à l'acquisition ou à la production d'un actif éligible sont incorporés au coût de revient de celui-ci.

Immobilisations incorporelles

Une immobilisation incorporelle est un actif non monétaire identifiable sans substance physique.
La norme IAS 38 relative aux actifs incorporels requiert que l'actif soit identifiable et contrôlé.
Un actif est identifiable:
- s'il est séparable, c'est-à-dire susceptible d'être loué, vendu, échangé de manière indépendante,
- ou s'il est issu d'un droit contractuel ou légal, que ce droit soit séparable ou non.

Un actif est contrôlé si l'entité a le pouvoir d'en retirer les bénéfices économiques futurs et d'en restreindre l'accès aux tiers.
Lorsque l'immobilisation incorporelle a une durée de vie définie, elle est amortissable.
Les écarts d'acquisition (goodwill) et les droits au bail ayant une durée de vie indéterminée ne sont pas amortis.
Un test de dépréciation est effectué pour les actifs à durée de vie indéfinie et le caractère indéfini est revu à chaque clôture.

Frais de développement

Conformément aux principes des IAS/IFRS, les frais d'établissement et les frais de recherche figurent en charges dans l'exercice de leur engagement.
Les frais de développement générés en interne sont activés lorsqu'ils satisfont aux critères d'activation d'IAS 38.
Les frais de développement acquis séparément ou lors d'un regroupement d'entreprise sont valorisés, respectivement, à leur prix d'acquisition, ou à leur juste valeur.

Concessions, brevets et droits assimilés

Ils incluent notamment la redevance de la licence UMTS, délivrée pour une durée de 20 ans, comportant :
- une part fixe de 619,2 millions d'euros qui, dès l'attribution de l'autorisation du 12 décembre 2002, a été inscrite en immobilisation incorporelle ;
- une part variable de 1% calculée sur le chiffre d'affaires généré par l'exploitation du réseau mobile de troisième génération, et comptabilisée en charges de période à compter de l'ouverture du réseau UMTS, soit depuis novembre 2007.

Ils incluent également les autorisations d'utilisation de fréquences suivantes délivrées pour une durée de 20 ans :
- l'autorisation dans la bande 2,6 GHz pour. 228,0 M€
- l'autorisation dans la bande 800 MHz pour 683,1 M€
- l'autorisation dans la bande 700 MHz pour 467.2 M€

Au 31 décembre 2016, les autorisations d'utilisation de fréquences dans la bande 700 MHz sont classées en immobilisation en cours.

Conformément à la norme IAS 23, la quote-part des frais financiers de la société attribuable à ces immobilisations a été immobilisée, pour un montant total de 26.3 M€. Le taux de capitalisation utilisé correspond au taux journalier moyen calculé sur les différentes lignes de financement utilisées par Bouygues Telecom. Ces autorisations, les frais de libération de fréquences associés, ainsi que la quote-part de frais financiers associée sont comptabilisés en immobilisations en service depuis le 1er octobre 2013.

Autres Immobilisations incorporelles

Les IRU (*Indefeasible Rights of Use* - Droits d'usage irrévocable) hors réseau FTTH, comptabilisés en immobilisations incorporelles, sont amortis sur leurs durées contractuelles.
Les autres immobilisations incorporelles du Groupe consistent en des droits au bail (baux des boutiques de la société Réseau Club Bouygues Telecom) et autres immobilisations incorporelles diverses.

Les immobilisations incorporelles sont amorties suivant le mode et les durées d'utilisation estimées suivants :

Nature des immobilisations	*Mode d'amortissement*	*Durée*
Licence UMTS	Linéaire	17,5 ans (1)
Autorisations d'utilisation de fréquences 4G	Linéaire	20 ans (2)
Activité FAI - IRU et Front Fees	Linéaire	25 ans
Logiciels et développements informatiques	Linéaire	5 / 8 ans
Logiciels de bureautique	Linéaire	3 ans
Frais d'accès au service clients (FAS)	Linéaire	3-5 ans
Droits au bail	Non amorti	-

(1) Depuis l'ouverture du réseau haut débit le 26 mai 2005, Bouygues Telecom a commencé à amortir sa licence UMTS.
(2) Les autorisations d'utilisation de fréquences dans les bandes 800MHz et 2,6 GHz sont amorties respectivement sur 18.3 ans et 18 ans à partir de la date de lancement des offres 4G, soit 20 ans à partir de la date d'attribution.

Regroupement d'entreprises

Depuis le 1er janvier 2004, dans le cadre d'un regroupement d'entreprises, le coût d'acquisition (incluant les coûts de transaction) est affecté aux actifs et passifs identifiables acquis à leur juste valeur à la date d'acquisition. Ces actifs et passifs sont présentés au bilan selon la méthode de la réestimation totale conformément à IFRS 3 révisé. Cette méthode consiste à réestimer en totalité les actifs et passifs acquis à leur juste valeur et non pas à hauteur de la seule quote-part d'intérêt acquise.

La juste valeur est le montant qui peut être obtenu de la vente d'un actif ou d'une unité génératrice de trésorerie (UGT) lors d'une transaction dans des conditions de concurrence normale entre des parties bien informées et consentantes. Le *goodwill* représente l'excédent résiduel du coût d'acquisition sur la part d'intérêt de l'acquéreur dans la juste valeur des actifs et passifs identifiables et des passifs éventuels évaluables de façon fiable à la date d'acquisition. Il est affecté à l'unité génératrice de trésorerie correspondante bénéficiant du regroupement d'entreprises ou au regroupement d'UGT au niveau duquel est apprécié le retour sur investissement des acquisitions.

Les principales affectations du coût d'acquisition aux actifs et passifs identifiables ne deviennent définitives qu'à l'issue d'un délai d'un an.

Les droits des minoritaires sont pris en compte sur la base de la valeur comptable des éléments, telle qu'elle ressort du bilan de l'entreprise acquise.

Actifs financiers non courants

Titres de participations et autres titres : estimation à la juste valeur des titres de participations et des autres titres non consolidés.

Actif courant

Stocks

Les stocks de terminaux sont évalués à leur coût de revient déterminé selon la méthode du coût moyen pondéré.
Des dépréciations peuvent être pratiquées si la valeur nette de réalisation est inférieure au coût de revient ou si les prévisions d'écoulement pour les stocks ne permettent pas d'envisager la vente des terminaux aux distributeurs. Dans ce cas, la provision pour dépréciation correspond à la différence entre le coût de revient et le prix de cession à des brokers.

Clients et autres créances

Les créances clients sont évaluées à leur valeur nominale, sous déduction des dépréciations tenant compte des possibilités effectives de recouvrement. Ces créances, le plus souvent à court terme sans taux d'intérêt déclaré, sont évaluées au montant de la facture d'origine à moins que l'application d'un taux d'intérêt implicite n'ait un effet significatif.

Les autres créances sont évaluées à leur valeur nominale, sous déduction des dépréciations, tenant compte des possibilités effectives de recouvrement.

Les créances sur les particuliers et les entreprises sont dépréciées sur la base d'une évaluation statistique du risque d'insolvabilité et d'irrécouvrabilité selon l'ancienneté de la créance.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

Les disponibilités et équivalents de trésorerie comprennent principalement des soldes bancaires et de caisse, qui ne présentent pas de risques significatifs de perte de valeur.

2.3.6 Passif

Passif non courant

Provisions non courantes

Provisions non courantes

Ce sont les provisions non liées au cycle d'exploitation normal de l'entreprise. Elles comprennent pour l'essentiel :

. Les provisions destinées à couvrir les litiges, contentieux des activités du Groupe Bouygues Telecom.

Conformément à la norme IAS 37 « Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels », des provisions sont comptabilisées lorsque, à la clôture de l'exercice, il existe une obligation du Groupe à l'égard d'un tiers résultant d'un événement passé dont le règlement devrait se traduire pour l'entreprise par une sortie de ressources.

AR

L'estimation du montant figurant en provisions correspond à la sortie de ressources qu'il est probable que le Groupe doive supporter pour éteindre son obligation.

. Les avantages au personnel : provisions créées au titre des Indemnités de Fin de Carrière (IFC), à percevoir par les salariés le jour de leur départ en retraite, et provisions pour les médailles du travail.

Le calcul de la provision pour IFC est établi selon la "méthode rétrospective en droits projetés à la date prévisionnelle de départ en retraite, avec salaire de fin de carrière".

L'évaluation sur la base conventionnelle tient compte :
- du statut, de l'âge et de l'ancienneté dans le groupe Bouygues acquis par les différentes catégories de personnel ;
- du taux de rotation calculé selon la moyenne des sorties par tranche d'âge et catégorie ;
- des salaires et appointements moyens incluant primes et gratifications, majorés d'un coefficient de charges sociales patronales en vigueur ;
- d'un taux de revalorisation du salaire de fin de carrière ;
- d'un taux d'actualisation de l'engagement de fin de carrière, projeté à la date de départ en retraite (Iboxx € Corporate A10+ : 1.7136% au 31 décembre 2016).
- d'un calcul d'espérance de vie déterminé par référence à des tables de survie.

Une hausse de 70 points de base du taux d'actualisation entrainerait une diminution des engagements de 5 M€, alors qu'une baisse de 70 points de base de ce taux conduirait à une augmentation des engagements de 5.8 M€ (ces révisions des engagements seraient comptabilisées en capitaux propres).

Depuis l'exercice 2007, le Groupe prend en compte en capitaux propres consolidés la variation des droits résultant des modifications sur hypothèses actuarielles.

. Les provisions pour coût de démantèlement et de remise en état des sites.

Les coûts de démantèlement et de remise en état des sites, encourus du fait de l'obligation contractuelle incombant à l'entreprise en raison d'une dégradation immédiate de l'environnement, font l'objet d'une provision.
Cette provision est évaluée de façon statistique sur la base du nombre de sites concernés, d'un coût moyen unitaire de remise en état de sites, ainsi que de la prise en compte d'hypothèses sur la durée moyenne des baux, le nombre maximum de renouvellements des baux, un taux d'actualisation et un taux d'inflation.
Lorsqu'un site fait l'objet d'un démantèlement, la provision correspondante est reprise.

Le taux d'actualisation utilisé est le taux Iboxx € Corporate A10+ de 1.7136 % du 31 décembre 2016.
Le taux d'inflation utilisé est le taux attendu par le marché à 30 ans : 1.42% du 31 décembre 2016.

Dettes financières non courantes

En référentiel IFRS, l'ensemble des risques inhérents aux créances cédées dans le cadre de l'opération de titrisation continue d'être supporté par Bouygues Télécom. En conséquence, en application de la norme IAS 39, l'opération de titrisation, initiée en 2010, ne permet pas la décomptabilisation des créances cédées. Le montant de trésorerie reçu s'analyse comme un financement et a donc été comptabilisé en dette financière.

Passif courant

Fournisseurs et autres passifs courants

En raison de leur caractère court terme, les valeurs comptables retenues dans les comptes consolidés sont des estimations raisonnables de leur valeur de marché.

Les avances et acomptes reçus sur commandes comprennent les avances et acomptes reçus des clients.
Les dettes fournisseurs ainsi que les autres créditeurs ne supportent pas d'intérêts.

Provisions courantes

Ce sont les provisions liées au cycle d'exploitation de l'entreprise. Les charges rattachées sont réglées dans les 12 mois, elles ne sont pas actualisées.

Programme de fidélisation Entreprises

Bouygues Telecom a mis en place un programme de fidélisation pour ses clients Entreprises, les droits acquis donnent droit à un terminal gratuit.
Une provision est comptabilisée au fur et à mesure de l'attribution des droits en tenant compte de la probabilité d'utilisation de ceux-ci ; elle est décrémentée à hauteur de l'utilisation de ces droits.

AR

2.3.7 Instruments financiers

Bouygues Telecom est amené à utiliser des instruments financiers dans le but de limiter l'incidence, sur le compte de résultat, des variations des taux de change et des taux d'intérêt. L'utilisation de ces instruments s'inscrit dans le cadre ci-après.

Nature des risques auxquels le Groupe est exposé

Risque de change

Globalement, le Groupe est faiblement exposé au risque de change sur les opérations commerciales courantes.

Le principe appliqué au sein du Groupe est de couvrir systématiquement les risques de change résiduels découlant des opérations commerciales. Les flux certains et significatifs ont été couverts par des options de change et par des achats à terme de devises.

Risque de taux

Le résultat financier du Groupe est peu sensible à la variation des taux d'intérêt. L'essentiel de son endettement bancaire est à taux fixe grâce à un portefeuille d'instruments de couverture de taux permettant de transformer la dette à taux variable en dette à taux fixe : par des *swaps*, des *future rate agreements*, des *caps*, pour une durée liée à celle des passifs financiers à couvrir.

Principes et règles des opérations de couverture utilisées par le Groupe

Les instruments utilisés aujourd'hui sont limités aux produits suivants :
- achats d'options de change dans le cadre de la couverture du risque de change ;
- *swaps* de taux d'intérêt dans le cadre de la couverture du risque de taux.

Ils ont pour caractéristiques :

- de n'être utilisés qu'à des fins de couverture ;
- de ne présenter aucun risque d'illiquidité en cas de retournement éventuel.

L'utilisation de ces instruments, le choix des contreparties et plus généralement la gestion de l'exposition au risque de change et au risque de taux, font l'objet d'états de reporting spécifiques à destination des organes de direction et de contrôle des sociétés concernées.

Couverture des flux de trésorerie (cash flow hedge)

La couverture de flux de trésorerie correspond à la couverture des variations de flux futurs de trésorerie de l'actif ou du passif d'une opération future.

Les variations de juste valeur de l'instrument de couverture sont différées en capitaux propres pour leur part efficace et immédiatement passées en résultat pour leur part inefficace.

En cas de sortie du bilan de l'instrument de couverture, la partie différée reste en capitaux propres jusqu'à l'échéance du sous-jacent.
Lorsque la transaction se produit, la part différée en capitaux propres passe en résultat.

Couverture de juste valeur (fair value hedge)

La couverture de juste valeur a pour objet de limiter les variations de la juste valeur d'un actif ou d'un passif présent dans le bilan.
Lorsqu'un instrument financier dérivé couvre l'exposition aux variations de la juste valeur d'une créance ou d'une dette, le profit ou la perte résultant de la réévaluation de l'instrument de couverture à la juste valeur est comptabilisé immédiatement en résultat net.
Le profit ou la perte sur l'élément couvert ajuste la valeur comptable de l'élément couvert et est comptabilisé directement en résultat net.

La juste valeur des éléments couverts correspond à leur valeur comptable convertie en euros au taux de change en vigueur à la date de clôture.

Méthodes comptables appliquées en matière d'instruments financiers

Le Groupe utilise les principes et méthodes comptables définis par la norme IAS 39.

Critères pour comptabiliser un actif et un passif financier

La comptabilisation de couverture est appliquée lorsque les instruments financiers dérivés compensent, en totalité ou en partie la variation de juste valeur ou de flux de trésorerie d'un élément couvert. L'appréciation de l'efficacité des couvertures est effectuée à intervalles réguliers, au moins tous les trimestres.

Lorsque la transaction prévue se produit ou bien est annulée, l'instrument financier dérivé doit être décomptabilisé et la partie éventuellement différée en capitaux propres doit être passée en résultat.

Base d'évaluation des actifs et passifs financiers

Les instruments financiers et les instruments financiers dérivés sont comptabilisés à leur juste valeur.

Comptabilisation des instruments évalués à la juste valeur

La juste valeur des instruments de couverture traités sur des marchés de gré à gré est déterminée à l'aide d'un outil interne et corroborée par un relevé d'information de la contrepartie bancaire.

Comptabilisation des produits et charges générés par les actifs et passifs financiers

Les instruments financiers dérivés sont comptabilisés à l'origine au coût d'acquisition. Ils sont évalués par la suite à leur juste valeur.
Les profits et pertes latents qui en découlent sont comptabilisés en fonction de la nature de la couverture de l'élément couvert (soit en capitaux propres, soit en résultat).

A la date de clôture, la juste valeur des instruments financiers de couverture de taux ou de change est égale au montant que le Groupe devrait recevoir ou payer pour clôturer les positions. La juste valeur est évaluée en tenant compte des taux d'intérêt et des taux de change constatés depuis la mise en place des instruments financiers de couverture et de ceux anticipés jusqu'à la fin de la période de couverture. La juste valeur des contrats de change à terme est égale à la valeur de marché à la date de clôture, c'est-à-dire la valeur actualisée du cours à terme.

2.3.8 Tableau de financement en flux de trésorerie

Le tableau des flux de trésorerie est présenté selon IAS 7.

La trésorerie du Groupe, dont la variation est analysée dans le tableau des flux, est définie comme étant le solde net des rubriques du bilan ci-après :
- trésorerie et équivalents de trésorerie,
- concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque.

La capacité d'autofinancement prend en compte les dotations et reprises sur provisions d'actif circulant. Elle inclut le résultat net des sociétés intégrées.

La méthode retenue pour les intérêts et les dividendes a été de positionner ces derniers dans les flux de trésorerie de financement.
Il est à noter que les intérêts décaissés au cours de l'exercice correspondent aux intérêts constatés dans le résultat de l'exercice.

2.3.9 Indicateurs financiers

EBITDA

L'EBITDA correspond au résultat opérationnel courant corrigé des dotations nettes aux amortissements / provisions, et dépréciations (après reprises sur provisions / dépréciations utilisées ou non).

Le Crédit d'Impôt Compétitivité Emploi (CICE) est comptabilisé en résultat opérationnel courant, en minoration des charges de personnel.

CASH FLOW LIBRE

Le cash-flow est égal à la capacité d'autofinancement (déterminée après coût de l'endettement financier et charge nette d'impôt de l'exercice, et avant variation du besoin en fonds de roulement) diminuée des acquisitions d'exploitation nettes de cession de la période.

Endettement financier net

L'endettement financier net résulte de l'addition des rubriques suivantes :

- trésorerie et équivalents de trésorerie,
- concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque,
- dettes financières non courantes et courantes,
- instruments financiers (couverture des dettes financières appréciées en juste valeur).

NOTE 3 — ACTIF NON COURANT

3.1 SYNTHESE DES INVESTISSEMENTS CONSOLIDES NETS DE L'EXERCICE

en millions d'euros

	2016	2015
Immobilisations corporelles	924,8	773,0
Immobilisations incorporelles	67,0	524,4
Investissements opérationnels	**991,8**	**1 297,4**
Actifs financiers non courants (titres consolidés, participations non consolidées et autres titres immobilisés)	0,2	1,0
Investissements consolidés	**992,0**	**1 298,4**
Cessions d'actifs non courants	(190,3)	(54,8)
Investissements nets	**801,7**	**1 243,6**

Par ailleurs, le montant des engagements sur investissements futurs (équipements réseau) à fin décembre 2016 est de 395,3 M€ contre 273,9 M€ à fin décembre 2015.

QR

3.2 ANALYSE DES VARIATIONS NETTES DE L'EXERCICE

3.2.1 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

en millions d'euros

BRUT	Terrains et constructions	Installations, matériels et outillages	Autres immobilisations corporelles	Immobilisations en cours et avances versées sur commandes	TOTAL
31/12/2014	34,0	6 744,9	3 247,8	222,1	8 248,8
Dont locations financements			0,5		0,5
Flux 2015					
Ecarts de conversion					
Virements de rubriques et autres		58,2	1,8	(73,9)	(13,9)
Changements de périmètre					
Investissements et autres augmentations	2,4	556,8	157,9	55,9	773,0
Cessions et réductions diverses		(134,7)	(77,1)		(211,8)
31/12/2015	36,4	7 225,3	3 330,1	204,1	8 798,0
Dont locations financements			1,5		1,5
Flux 2016					
Ecarts de conversion					
Virements de rubriques et autres		(153,2)	6,2	(109,7)	(256,7)
Changements de périmètre					
Investissements et autres augmentations	0,5	625,2	178,8	120,3	924,9
Cessions et réductions diverses		(329,3)	(45,9)		(375,1)
31/12/2016	36,9	7 368,0	3 469,3	214,7	9 089,0
Dont locations financements			2,8		2,8

en millions d'euros

AMORTISSEMENTS, DEPRECIATIONS ET PERTES DE VALEUR	Terrains et constructions	Installations, matériels et outillages	Autres immobilisations corporelles	Immobilisations en cours et avances versées sur commandes	TOTAL
31/12/2014	(14,3)	(4 291,8)	(867,2)		(5 173,4)
			(0,1)		(0,1)
Flux 2015					
Ecarts de conversion					
Virements de rubriques et autres		1,9			1,9
Changements de périmètre					
Cessions et réductions diverses		132,6	76,9		209,5
Dotations et reprises	(0,7)	(568,5)	(182,3)		(751,5)
31/12/2015	(15,0)	(4 725,8)	(972,6)		(5 713,3)
Dont locations financements					
Flux 2016					
Ecarts de conversion					
Virements de rubriques et autres		150,3			150,3
Changements de périmètre					
Cessions et réductions diverses		273,7	45,7		319,4
Dotations et reprises	(0,7)	(557,4)	(168,1)		(726,2)
31/12/2016	(15,7)	(4 859,3)	(1 095,0)		(5 970,0)
Dont locations financements					

en millions d'euros

NET	Terrains et constructions	Installations, matériels et outillages	Autres immobilisations corporelles	Immobilisations en cours et avances versées sur commandes	TOTAL
31/12/2014	19,7	2 453,1	380,4	222,1	3 075,3
Dont locations			0,4		0,4
31/12/2015	21,4	2 499,5	357,5	204,1	3 082,5
Dont locations			1,6		1,6
31/12/2016	21,1	2 508,8	374,3	214,7	3 119,0
Dont locations			2,8		2,8

ACTIFS EN COURS DE CESSION

Le 31 janvier 2017, Bouygues Telecom et Cellnex ont signé un accord portant sur l'exploitation de 3 000 sites télécom, dont 1 200 à construire d'ici 2022.

Au titre de l'IFRS 5 la valeur nette comptable des actifs cédés a été comptabilisée à hauteur de 121 M€ en «Actifs en cours de cession»

Ce contrat générera un engagement hors bilan du même ordre que le montant de la transaction.

Informations sur les contrats de location financement

en millions d'euros

Nature du bien	Durée (en mois)	Valeur brute	Loyers conditionnels	Option d'achat
Matériel informatique	18,0	2,8	non	non

3.2.2 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

en millions d'euros

BRUT	Frais de développement (1)	Concessions, brevets et droits assimilés	Autres immobilisations incorporelles	TOTAL
31/12/2014	180,6	2 128,3	116,1	2 424,9
Flux 2015				
Ecarts de conversion				
Virements de rubriques et autres		(0,9)		(0,9)
Changements de périmètre				
Investissements et autres augmentations	17,4	33,8	473,2	524,4
Cessions et réductions diverses			(8,6)	(8,6)
31/12/2015	198,0	2 161,2	580,7	2 939,8
Flux 2016				
Ecarts de conversion				
Virements de rubriques et autres		1,2	(3,5)	(2,3)
Changements de périmètre				
Investissements et autres augmentations	40,7	22,6	3,7	67,0
Cessions et réductions diverses		(0,2)	(5,0)	(5,3)
31/12/2016	238,7	2 184,7 (2)	575,8 (3)	2 999,2

(1) Frais de développement et de recherche

- Frais de développement

Les frais de développement sur logiciels sont généralement activés.

- Frais de recherche

Conformément aux IFRS, les frais de recherche sont pris en charge au moment de leur engagement.

- Le coût de recherche et développement pris en charge s'élève à 5,4 millions d'euros en 2016 et à 7,1 millions d'euros en 2015.

(2) Dont licence UMTS et autorisation d'utilisation de fréquences 4G

(3) Dont droits au bail: 83,9 M€ et fréquences bande 700MHz : 468 M€

en millions d'euros

AMORTISSEMENTS, DEPRECIATIONS ET PERTES DE VALEUR	Frais de développement	Concessions, brevets et droits assimilés	Autres immobilisations incorporelles	TOTAL
31/12/2014	(141,8)	(815,8)	(23,9)	(981,4)
Flux 2015				
Ecarts de conversion				
Virements de rubriques et autres				
Changements de périmètre				
Cessions et réductions diverses			5,8	5,8
Dotations et reprises	(11,1)	(125,3)	(7,5)	(143,9)
31/12/2015	(152,9)	(941,1)	(25,6)	(1 119,5)
Flux 2016				
Ecarts de conversion				
Virements de rubriques et autres				
Changements de périmètre				
Cessions et réductions diverses		0,1	3,0	3,1
Dotations et reprises	(11,8)	(123,6)	(4,7)	(140,1)
31/12/2016	(164,7)	(1 064,5)	(27,3)	(1 256,5)

en millions d'euros

NET	Frais de développement	Concessions, brevets et droits assimilés	Autres immobilisations incorporelles	TOTAL
31/12/2014	38,8	1 312,5	92,2	1 443,5
31/12/2015	45,1	1 220,1	555,1	1 820,3
31/12/2016	74,0	1 120,2	548,5	1 742,7

3.2.3 GOODWILL

Evolution de la valeur nette de la rubrique au 31 décembre 2016 :

en millions d'euros

	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette
31/12/2014	5,1	(0,6)	4,5
Changement de périmètre			
Dotations			
Autres mouvements			
31/12/2015	5,1	(0,6)	4,5
Changement de périmètre			
Dotations			
Reprises	(0,6)	0,6	
Autres mouvements			
31/12/2016	4,5		4,5

3.2.4 PARTICIPATIONS DANS LES ENTITES ASSOCIEES

en millions d'euros

	31/12/2015	Flux net 2016	31/12/2016	dont quote-part de résultat 2016
Buyster	0,1		0,1	
Telefonica Global Solutions France				(0,1)
Total	0,1		0,1	(0,1)

3.2.5 AUTRES ACTIFS FINANCIERS NON COURANTS

en millions d'euros

	Valeur Brute				
	Participations non consolidées	Autres actifs non courants	Total valeur brute	Amortissements et provisions	Valeur nette
31/12/2014	6,3	10,7	17,0	(0,9)	16,1
Flux 2015					
Ecarts de conversion					
Virements de rubriques et autres	(0,5)	0,5			
Investissements et autres augmentations	1,0	0,1	1,1		1,1
Cessions et réductions diverses	(1,6)	(3,7)	(5,3)		(5,3)
Dotations et reprises				(1,0)	(1,0)
31/12/2015	5,2	7,6	12,8	(1,9)	18,9
Flux 2016					
Ecarts de conversion					
Virements de rubriques et autres	0,4	(0,1)	0,2		0,2
Investissements et autres augmentations	0,1	0,3	0,4		0,4
Cessions et réductions diverses	(0,2)	(0,5)	(0,8)		(0,8)
Dotations et reprises				(0,6)	(0,6)
31/12/2016	6,4	7,2	12,7	(2,5)	10,2

3.2.6 ACTIFS D'IMPÔTS NON COURANTS

en millions d'euros

	31/12/2015	31/12/2016
Impôts différés actif (1)	26,9	-
Autres impôts long terme	-	-
Total impôts non courants	26,9	-

(1) voir détail des IDP en note 7

3.2.7 JUSTE VALEUR DES ACTIFS ET DES PASSIFS FINANCIERS

en millions d'euros

	Niveau 1 cours cotés	Niveau 2 données observables	Niveau 3 données non observables	31/12/2016
Titres non consolidés			2,8	2,8
Autres actifs financiers à la JV par le compte de résultat				
Trésorerie	22,9			22,9
Equivalents de trésorerie				
Instruments financiers actif passif	0,3			0,3

	Niveau 1 cours cotés	Niveau 2 données observables	Niveau 3 données non observables	31/12/2015
Titres non consolidés			3,2	3,2
Autres actifs financiers à la JV par le compte de résultat				
Trésorerie	19,3			19,3
Equivalents de trésorerie				
Instruments financiers actif passif	(0,2)			(0,2)

QR

NOTE 4 ACTIF COURANT

4.1 STOCKS

en millions d'euros

	31/12/2016			31/12/2015		
	Brut	Dépréciation	Net	Brut	Dépréciation	Net
Stocks de terminaux	103,6	(3,7)	99,9	107,1	(3,3)	103,8
Accessoires et autres stocks	10,8	(1,5)	9,3	12,4	(0,6)	11,8
Total	114,4	(5,2)	109,2	119,5	(3,9)	115,7

en millions d'euros

DEPRECIATION DE STOCKS	Dotations de l'exercice 2016	Dotations de l'exercice 2015	Reprises de l'exercice 2016	Reprises de l'exercice 2015
Stocks de terminaux et accessoires	(3,8)	(3,3)	2,5	1,1
Total	(3,8)	(3,3)	2,5	1,1

Par ailleurs, au titre de la sécurisation de ses approvisionnements de terminaux, le Groupe Bouygues Telecom est engagé à hauteur d'un montant de 408,8 M€ à fin 2016, contre 372,4 M€ à fin 2015.

4.2 AVANCES ET ACOMPTES VERSES SUR COMMANDES

en millions d'euros

	31/12/2016			31/12/2015		
	Brut	Dépréciation	Net	Brut	Dépréciation	Net
Total avances et acomptes versés sur commande	25,0		25,0	19,4		19,4

4.3 CLIENTS / ACTIFS D'IMPÔTS / AUTRES CREANCES COURANTES

en millions d'euros

	31/12/2016			31/12/2015		
	Brut	Dépréciation	Net	Brut	Dépréciation	Net
Créances clients et comptes rattachés (clients / factures à établir)	981,6	(218,3)	763,3	965,6	(241,5)	724,1
Actifs d'impôts courants (créances fiscales)	28,9		28,9	24,8		24,6
Autres créances et comptes de régularisation	421,5	(0,8)	420,7	368,0	(1,1)	366,9
Total clients, actifs d'impôts, autres créances et comptes de régularisation	1 432,0	(219,1)	1 212,9	1 358,2	(242,6)	1 115,6

4.4. REPARTITION DES CREANCES CLIENTS NETTES ENTRE ENCOURS NON ECHUS ET ENCOURS ECHUS

en millions d'euros

31/12/2016	Encours non échus	Encours échus (retard de paiement)			
		0 à 6 mois	6 à 12 mois	> à 12 mois	Total
Créances clients et comptes rattachés (hors FAE)	469,1	90,5	46,8	174,3	780,7
Dépréciations des créances clients et comptes rattachés		(34,4)	(37,9)	(145,9)	(218,2)
Total créances clients et comptes rattachés	469,1	56,1	8,9	28,4	562,5

en millions d'euros

31/12/2015	Encours non échus	Encours échus (retard de paiement)			
		0 à 6 mois	6 à 12 mois	> à 12 mois	Total
Créances clients et comptes rattachés (hors FAE)	438,9	114,9	53,0	190,7	797,4
Dépréciations des créances clients et comptes rattachés		(38,6)	(44,1)	(158,8)	(241,5)
Total créances clients et comptes rattachés	438,9	76,4	8,9	31,9	556,0

Les encours échus non provisionnés correspondent principalement :
- à l'impact de la TVA récupérable,
- aux créances sur l'Etat.

QR

4.5 TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE

en millions d'euros

TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE	31/12/2016 Brut	Dépréciation	Net	31/12/2015 Brut	Provisions	Net
Disponibilités	23,2		23,2	19,5		19,5
Placement excédent de trésorerie Bouygues Relais						
Total	23,2	-	23,2	19,5	-	19,5

en millions d'euros

REPARTITION PAR DEVISE A FIN 2016	EUR	USD	GBP	JPY	Autres	TOTAL
Disponibilités	22,9	0,3				23,2
Placement excédent de trésorerie Bouygues Relais						
Total	22,9	0,3	-	-		23,2

en millions d'euros

REPARTITION PAR DEVISE A FIN 2015	EUR	USD	GBP	JPY	Autres	TOTAL
Disponibilités	19,2	0,3		0,0		19,5
Placement excédent de trésorerie Bouygues Relais						
Total	19,2	0,3	-	-		19,5

Les disponibilités et équivalents de trésorerie ont une échéance inférieure à 3 mois, ou peuvent être facilement convertis en numéraire.

La trésorerie nette présentée dans le tableau de financement en flux de trésorerie comprend les éléments suivants au 31 décembre :

en millions d'euros

	31/12/2016	31/12/2015
Liquidités	23,2	19,5
Placements		
Sous-total trésorerie active	23,2	19,5
Concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque	(0,3)	(0,2)
Sous-total trésorerie passive	(0,3)	(0,2)
Total	22,9	19,3

4.6 AUTRES ACTIFS FINANCIERS COURANTS

en millions d'euros

	31/12/2016	31/12/2015
Instruments financiers de couverture des dettes financières	0,2	0,2
Autres actifs financiers courants	0,8	-
Total	1,0	0,2

NOTE 5 INFORMATION SUR LES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES

Au 31 décembre 2016, le capital social de Bouygues Telecom est constitué de 46 757 769 actions de 15,24 euros de nominal.

5.1 CAPITAL DE BOUYGUES TELECOM

en euros

	31/12/2015	Variations 2016 Augmentation	Variations 2016 Réduction	31/12/2016
Actions	46 757 769			46 757 769
Certificats d'investissement				
Nombre de titres	46 757 769	-	-	46 757 769
Nominal	15,24			15,24
Capital en euros	712 588 400	-	-	712 588 400

5.2 ACTIONNARIAT DE BOUYGUES TELECOM

Actionnaires	31/12/2016	31/12/2015
Bouygues SA	90,17%	90,17%
Société Française de Participation et de Gestion	0,36%	0,36%
Sous-total groupe Bouygues	90,53%	90,53%
JC Decaux Holding	9,47%	9,47%
Total	100,00%	100,00%

QR

5.3 ANALYSE DE LA RUBRIQUE DES PRODUITS ET CHARGES COMPTABILISES DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES

en millions d'euros

	Exercice 2016	Exercice 2015
Total part du Groupe	(0,9)	3,0
Autres produits et charges sur intérêts minoritaires	-	-
Total part groupe + intérêts minoritaires	(0,9)	3,0

5.3.1 RESERVE DE JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS

en millions d'euros

	31/12/2015	Flux 2016	31/12/2016
Variation brute	0,0	0,8	0,8

5.3.2 RESERVE D'ECARTS ACTUARIELS SUR AVANTAGES DU PERSONNEL (IAS 19)

en millions d'euros

	31/12/2015	Flux 2016	31/12/2016
Variation brute	2,7	(2,2)	0,5

NOTE 6 — PROVISIONS NON COURANTES ET COURANTES

6.1 PROVISIONS NON COURANTES

en millions d'euros

	Avantages au personnel (1)	Litiges, contentieux et réclamations (2)	Risques filiales (3)	Autres provisions non courantes (4)	TOTAL
31/12/2014	49,4	24,8		289,6	363,6
Flux 2015					
Ecarts de conversion					
Virements de rubriques	(4,8)	32,6	0,1	(35,9)	(7,8)
Changements de méthodes et périmètre					
Dotations	4,4	6,8		16,9	28,1
Reprises utilisées		(5,8)		(68,6)	(74,4)
Reprises non utilisées		(5,8)		(45,9)	(51,7)
31/12/2015	49,2	52,4	0,1	156,1	257,8
Flux 2016					
Ecarts de conversion					
Virements de rubriques	2,3			9,4	11,7
Changements de méthodes et périmètre					
Dotations	4,9	10,2		7,9	23,0
Reprises utilisées		(2,8)		(15,5)	(18,3)
Reprises non utilisées		(2,3)		(24,4)	(26,7)
31/12/2016	56,3	57,5	0,1	133,5	247,4

(1) Avantages au personnel : 56,3
- Indemnités de fin de carrière 42,7
- Médailles du travail 13,6

(2) Litiges et contentieux : 57,6
- Réclamations sous-traitants 36,0
- Autres litiges avec le personnel 3,1
- Autres litiges 18,5

(3) Risques filiales : 0,1
- Provisions pour risques filiales 0,1

(4) Autres provisions non courantes : 133,5
- Provisions pour démantèlement et remise en état des sites 109,3
- Autres provisions pour risques non courantes 24,2

6.2 PROVISIONS COURANTES

Il s'agit des provisions liées au cycle d'exploitation.

en millions d'euros

	Provision fidélisation des clients	Autres provisions courantes	Total
31/12/2014	**2,7**	**74,9**	**77,6**
Flux 2015			
Ecarts de conversion			
Virements de rubriques			
Changements de méthodes et périmètre			
Dotations	1,1	0,9	2,0
Reprises utilisées		(68,9)	(68,9)
Reprises non utilisées		(5,1)	(5,1)
31/12/2015	**3,8**	**1,8**	**5,6**
Flux 2016			
Ecarts de conversion			
Virements de rubriques			
Changements de méthodes et périmètre			
Dotations	4,6		4,6
Reprises utilisées		(0,2)	(0,2)
Reprises non utilisées		(0,1)	(0,1)
31/12/2016	**8,4**	**1,5**	**9,9**

NOTE 7 ACTIF ET PASSIF D'IMPÔT DIFFERE

7.1 ACTIF / PASSIF D'IMPÔT NON COURANT

en millions d'euros

	31/12/2016	31/12/2015
Impôts différés	(26,7)	26,9
Autres impôts non courants		
Total impôts non courants	(26,7)	26,9

7.2 PRINCIPALES SOURCES D'IMPÔTS DIFFÉRÉS PAR NATURE

en millions d'euros

	31/12/2016	31/12/2015
IDA sur avantages au personnel	12,3	12,6
IDA sur provisions fiscalement non déductibles temporairement	13,4	53,4
Provisions réglementées	(43,6)	(41,1)
Déficits fiscaux	40,1	52,6
Autres	(48,9)	(50,6)
Total	(26,7)	26,9

7.3 RÉPARTITION DES IMPÔTS DIFFÉRÉS ACTIF ET PASSIF NETS

en millions d'euros

Nature des impôts différés	Actif / passif d'impôts différés net au 31/12/2015	Mouvements 2016 Variation périmètre	Variation change	produits	charges	Autres [a]	Actif / passif d'impôts différés net au 31/12/2016
Déficits fiscaux	52,6				(12,5)		40,1
Différences temporaires	(25,7)			8,7	(50,3)	0,5	(66,8)
Total	26,9	-	-	8,7	(62,8)	0,5	(26,7)

(a) essentiellement impôts différés comptabilisés en capitaux propres (variation de juste valeur sur instruments financiers / gains et pertes actuariels sur avantages au personnel, ...)

QR

7.4 DÉLAI DE RÉCUPÉRATION DES IMPÔTS DIFFÉRÉS

en millions d'euros

31/12/2016	Moins de 2 ans	2 à 5 ans	plus de 5 ans	Total
Delai de récupération des ID	(33,5)	(0,9)	7,7 [a]	(26,7)

(a) principalement impôts différés actif sur avantages au personnel

7.5 IMPÔTS EXIGIBLES ET DIFFÉRÉS COMPTABILISÉS DANS LES CAPITAUX PROPRES

en millions d'euros

	31/12/2016	31/12/2015
Impôts exigibles		-
Impôts différés	0,4	1,0

NOTE 8 — DETTES FINANCIERES NON COURANTES ET COURANTES

8.1 RÉPARTITION DES EMPRUNTS "PORTANT INTÉRÊTS" PAR ÉCHÉANCE

en millions d'euros

Dettes financières	courantes			non courantes							
	0 à 3 mois	3 à 12 mois	Moins d'un an	1 à 2 ans	2 à 3 ans	3 à 4 ans	4 à 5 ans	5 à 6 ans	Plus de 6 ans	Total 12/2016	Total 2015
Emprunts obligataires			-							-	-
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit	17,0	17,0	34,0	34,0	34,0	320,0	34,0	34,0	8,8	464,8	479,3
Emprunts issus de location-financement		1,0	1,0	0,1						0,1	0,9
Emprunt Bouygues Relais			0,0		25,4	275,0	230,0			530,4	395,6
Emprunts et dettes financières diverses	1,9	2,0	4,7 (1)							0,0 (2)	0,0
Total emprunts portant intérêts	18,9	20,0	39,7	34,1	59,4	595,0	264,0	34,0	8,8	995,3	
Rappel au 31 décembre 2015	16,3	17,1	33,4	145,0	133,5	103,5	436,3	28,5	29,0		875,8

(1) Montants ne portant pas intérêts (coupons et charges à payer de frais bancaires)
(2) Montants ne portant pas intérêts

en millions d'euros

Répartition de la dette sur location-financement	Total
Long terme au 31/12/2016	0,1
Court terme au 31/12/2016	1,0
Long terme au 31/12/2015	0,9
Court terme au 31/12/2015	

8.2 LIGNES DE CRÉDIT CONFIRMÉES, UTILISÉES

en millions d'euros

Description	Lignes confirmées - Échéances 2016				Lignes utilisées - Échéances 2016			
	moins d'1 an	1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total	moins d'1 an	1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Emprunts obligataires								
Titrisation		325,0		325,0		286,2		286,2
Autres emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit		1 035,0		1 035,0 (1)				0,0
Emprunt Bouygues Relais	830,0			830,0		530,4		530,4
Emprunts et dettes financières diverses								
Total	830,0	1 360,0		2 190,0		816,6		816,6

Les crédits bancaires ne comportent aucun *covenant ou trigger event*.

(1) Lignes de crédit confirmées / non utilisées

QR

8.3 RÉPARTITION DE LA DETTE FINANCIÈRE COURANTE ET NON COURANTE SELON NATURE DE TAUX

Répartition de la dette financière courante et non courante, après prise en compte de l'ensemble des opérations de couverture de taux non échues à la clôture de l'exercice :

	2016	2015
Dettes à taux fixé (1)	84%	94%
Dettes à taux variable	16%	6%

(1) Dettes à taux fixé pour plus d'un an ou ne portant pas intérêt.

en millions d'euros

	Dettes a taux variable		Dettes a taux fixé
Bouygues Relais (partie non couverte)	166,6	Bouygues Relais (partie couverte)	363,8
		Titrisation (partie couverte)	286,2
		Dépôts de garantie reçus	2,6
Titrisation (partie non couverte)		Interets courus	0,5
		Frais bancaires	1,5
		Emprunt Santander	212,7
		Dette sur location-financement	0,9
Total	166,6		868,4

8.4 RISQUE DE TAUX

Au 31 décembre 2016, la répartition des actifs financiers et des dettes financières par nature de taux est la suivante :

en millions d'euros

	Taux variable	Taux fixe	Total
Passifs financiers (dettes financières)	166,6	868,4	1 035,0
Actifs financiers (trésorerie nette)			
Position nette avant gestion	166,6	868,4	1 035,0
Couverture de taux (1)	-	-	
Position nette après gestion	166,6	868,4	1 035,0
Correctif lié à la cyclicité de certaines activités			
Position nette après gestion et correctif	166,6		

(1) Chez Bouygues Telecom, les couvertures en place concernent une dette future

8.5 RÉPARTITION DE LA DETTE FINANCIÈRE COURANTE ET NON COURANTE PAR DEVISE

en millions

	Euro
Long terme au 31/12/2016	995,3
Court terme au 31/12/2016	39,7
Long terme au 31/12/2015	875,8
Court terme au 31/12/2015	33,4

NOTE 9 PRINCIPAUX ELEMENTS DE VARIATION DE L'ENDETTEMENT NET

9.1 VARIATIONS DE L'ENDETTEMENT NET

en millions d'euros

	31/12/2015	Flux de trésorerie	Changement de périmètre	Ecart de conversion	Autres impacts	31/12/2016
Trésorerie et équivalents de trésorerie	19,5	3,7				23,2
Concours bancaires courants et soldes créditeurs	(0,2)	(0,1)				(0,3)
Trésorerie nette	19,3	3,6 (1)				22,9 (a)
Dettes financières non courantes	(875,8)	(119,5) (b)				(995,3)
Dettes financières courantes	(33,4)	(6,3) (b)				(39,7)
Instruments financiers nets	(0,3)	0,6				0,3
Endettement brut	(909,5)	(125,2)				(1 034,7)
Endettement net	(890,2)	(121,6)				(1 011,8)

(a) Trésorerie analysée au tableau des flux de trésorerie 2016 (flux nets + flux non monétaires)
(b) Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement =

9.2 PRINCIPALES OPÉRATIONS DE LA PERIODE

en millions d'euros

• Endettement net au 31 décembre 2015	(890,2)
. Trésorerie provenant de la capacité d'autofinancement	873,8
. Décaissements d'impôts	(0,6)
. Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité	32,1
. Trésorerie affectée aux investissements	(1 018,6)
. Coût de l'endettement financier net	(8,4)
. Dividendes versés aux actionnaires de la société mère	
. Effet de périmètre et autres	0,1
• Endettement net au 31 décembre 2016	(1 011,8)

QR

NOTE 10 PASSIF COURANT

en millions d'euros

		31/12/2016	31/12/2015
Avances et acomptes reçus		4,7	4,0
Dettes financières courantes	(1)	39,7	33,4
Impôts courants		0,0	3,9
Fournisseurs et comptes rattachés (fournisseurs / effets à payer)		1 139,2	978,1
Provisions courantes	(2)	9,9	5,6
Autres passifs courants, comptes de regularisations et assimilés			
Autres dettes opérationnelles (personnel / organismes sociaux / Etat)		280,2	266,2
Produits différés	(3)	93,2	86,3
Ecarts de conversion passifs			
Dettes sur immobilisations corporelles et incorporelles	(4)	514,2	731,1
Autres dettes non financieres		167,5	213,0
Concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque		0,3	0,2
Instruments financiers (couverture de dettes financieres en juste valeur)			0,3
Autres passifs financiers courants		0,2	0,2
Total		2 249,1	2 322,3

(1) voir analyse en notes 8 et 9
(2) voir analyse en note 6.2
(3) constituées essentiellement des forfaits et réserves non consommés et des cartes non activées
(4) dont fréquences bande 700 MHz 233,6 M€

NOTE 11 ANALYSE DU CHIFFRE D'AFFAIRES ET DES AUTRES PRODUITS DE L'ACTIVITE

11.1 ANALYSE PAR RUBRIQUE DU CHIFFRE D'AFFAIRES CONSOLIDE

en millions d'euros

	2016	2015	% Variation
Ventes de terminaux et accessoires	539,5	513,4	5,1%
Prestations de services	4 221,7	3 991,9	5,8%
Chiffre d'affaires	4 761,2	4 505,3	5,7%
Redevances			-
Autres produits de l'activité			-
Autres produits de l'activité	0,0	0,0	-
Total	4 761,2	4 505,3	5,7%

L'ensemble des rémunérations versées aux distributeurs est comptabilisé dans la rubrique "charges externes".

11.2 ANALYSE PAR ACTIVITE DU CHIFFRE D'AFFAIRES CONSOLIDE

en millions d'euros

	2016				2015			
Activité	France	International	Total	% du C.A Total	France	International	Total	% du C.A Total
Telecoms	4 761,2		4 761,2	100%	4 505,3		4 505,3	100%
Chiffre d'affaires consolidé	4 761,2	-	4 761,2	100%	4 505,3	-	4 505,3	100%

11.3 ANALYSE PAR ZONE GEOGRAPHIQUE DU CHIFFRE D'AFFAIRES CONSOLIDE

en millions d'euros

Chiffre d'affaires	2016		2015	
	Montant	% du C.A	Montant	% du C.A
Analyse par zone géographique :				
France	4 761,2	100,0%	4 505,3	100,0%
Europe de l'Ouest				
Europe de l'Est				
Afrique				
Moyen Orient				
Etats-Unis / Canada				
Amérique Centrale et Sud				
Asie / Pacifique				
Total	4 761,2	100,0%	4 505,3	100,0%

11.4 RÉPARTITION SELON LES TYPES DE MARCHÉS, EN FRANCE ET À L'INTERNATIONAL (EN %)

	2016			2015		
	France	International	Total	France	International	Total
Marchés publics (1)	1,8%	-	1,8%	1,6%	-	1,6%
Marchés privés	98,2%	-	98,2%	98,4%	-	98,4%

(1) Chiffre d'affaires facturé directement aux services de l'Etat et aux collectivités locales.

NOTE 12 RESULTAT OPERATIONNEL ET EBITDA

12.1 RESULTAT OPERATIONNEL

en millions d'euros

	2016	2015
Résultat opérationnel courant	**149,4**	**(11,5)**
Autres produits opérationnels (1)	112,9	32,1
Autres charges opérationnelles (1)	(92,7)	(154,9)
Résultat opérationnel (2)	**169,6**	**(134,3)**

(1) concerne principalement :
- 2016 : produits nets de 20,2 M€ principalement liés à des charges pour le déploiement du partage de réseau avec Numericable-SFR, Numericable-SFR, et à des produits liés à la cession de pylônes à Cellnex
- 2015 : charges nettes de 122,8 M€ principalement liées au déploiement du partage de réseau avec Numericable-SFR

(2) dont charge de loyers 233,7 millions d'euros y compris des charges liées à des contrats de prestation, à des contrats de courte durée et à des contrats portant sur des biens de faible valeur à neuf.

12.2 EBITDA

en millions d'euros

	2016	2015
Résultat opérationnel courant	149,4	(11,5)
Retraitement des dotations nettes aux amortissements, provisions et dépréciations :		
- Dotations nettes aux amortissements	781,2	773,2
- Dotations nettes aux provisions et dépréciations	1,2	1,6
Retraitement des autres produits d'exploitation :		
- Reprises de provisions non utilisées	(15,7)	(11,6)
EBITDA	**916,1**	**751,7**

NOTE 13 COUT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET ET AUTRES PRODUITS ET CHARGES FINANCIERS

13.1 ANALYSE DU COUT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET

en millions d'euros

	2016	2015
Charges financières	(8,7)	(8,0)
Dont		
- Impacts négatifs des instruments financiers	(0,3)	(0,4)
- Charges d'intérêt liées à la trésorerie	(0,3)	(0,5)
- Charges d'intérêt sur endettement	(8,1)	(7,1)
Produits financiers	0,3	0,2
Dont		
- Produits d'intérêts sur trésorerie et équivalents de trésorerie	0,3	0,2
Total coût de l'endettement financier net	(8,4)	(7,8)

Les gains et pertes de change ne sont pas inclus dans les charges financières nettes, mais en résultat opérationnel.

13.2 AUTRES PRODUITS ET CHARGES FINANCIERS

en millions d'euros

	2016	2015
Dividendes sur titres non consolidés		
Dotations financières nettes	(2,5)	(3,4)
Charges d'actualisation nettes		
Variation de juste valeur des autres actifs et passifs financiers		
Commissions d'engagements ou de montages de titres non consolidés et autres actifs financiers, intérêts nets hors endettement, commissions d'engagement ou de montage, pré-loyer immobilier et divers	(6,1)	(4,8)
Valeur nette comptable des titres non consolidés	(0,2)	(0,1)
Prix de cession des titres non consolidés		0,1
Total	(8,7)	(8,2)

NOTE 14 IMPÔT

14.1 DÉCOMPOSITION DE LA CHARGE NETTE D'IMPÔTS

en millions d'euros

	2016	2015
	France	France
. Impositions exigibles par les administrations fiscales	(6,3)	(3,0)
. Impositions différées passif	(54,1)	
. Impositions différées actif		54,3
. Impôts sur distributions		
Total	(60,4)	51,3

14.2 RAPPROCHEMENT ENTRE TAUX D'IMPÔT THÉORIQUE ET RÉEL AU COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ

Les différences constatées entre le taux d'imposition théorique de droit commun en vigueur en France, et le taux effectif constaté en charges de l'exercice sont les suivantes :

en millions d'euros

	2016	2015
Résultat net	92,2	(64,7)
Neutralisation :		
Charge d'impôt	60,4	(51,3)
Résultat des activités abandonnées		
Résultat des entités associées	(0,1)	(34,3)
Résultat des activités intégrées poursuivies avant impôts	152,5	(150,3)
Taux d'imposition théorique en France	34,43%	38,00%
Charge d'impôt théorique	(52,5)	57,1
Variation de taux	(6,9)	(5,7)
Création / utilisation de reports fiscaux déficitaires		
Effets des différences permanentes	(4,4)	(3,5)
Crédits d'impôts	3,4	3,4
Impôt effectif	(60,4)	51,3
Taux effectif d'imposition	(39,61%)	(34,14%)

NOTE 15 RESULTAT NET ET RESULTAT DILUE PAR ACTION

Le résultat par action avant dilution est obtenu en divisant le résultat net (part du Groupe) par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice 2016, soit 46 757 769 actions.

en millions d'euros

	2016	2015
Résultat net des activités poursuivies part du Groupe	92,2	(64,7)
Moyenne pondérée du nombre d'actions en circulation	46 757 769	46 757 769
Résultat en euros par action	**1,97**	**(1,38)**

NOTE 16 INSTRUMENTS FINANCIERS

A titre indicatif, les tableaux ci-après présentent la somme des en-cours notionnels, au 31 décembre 2016, de chaque type de produit utilisé, avec répartition par maturité résiduelle pour les opérations de taux, par devise pour les opérations de change.

16.1 SOCIETES INTEGREES

16.1.1 COUVERTURE DU RISQUE DE TAUX

Analyse par échéance

en millions d'euros

Date de l'échéance	En-cours au 31/12/2016 2017	2018 à 2021	Au-delà	Total	Total encours 31/12/2015
Swaps de taux					
Sur actifs financiers		650,0		650,0	650,0
Sur passifs financiers					
Future Rate Agreements					
Sur actifs financiers					
Sur passifs financiers					
Caps / Floors					
Sur actifs financiers					
Sur passifs financiers					

16.1.2 COUVERTURE DU RISQUE DE CHANGE

Analyse par devise

en millions d'euros

Devise	31/12/2016 (contre-valeur présentée en millions d'euros) USD	GBP	CHF	HKD	Autres	Total	Total 31/12/2015
Achats et ventes à terme							
- Achats à terme	22,3					22,3	38,8
- Ventes à terme							
Swaps de devises							
Options de change							

16.2 VALEUR DE MARCHÉ DES INSTRUMENTS DE COUVERTURE

Au 31 décembre 2016, la valeur de marché (Net Present Value : NPV) du portefeuille d'instruments financiers de couverture est de 1,1 millions d'euros. Ce montant est composé d'instruments de couverture de taux (swap) et d'achats de devises à terme destinés à couvrir la dette de Bouygues Telecom.

Les intruments financiers s'inscrivant dans le cadre d'une couverture de change ont été mis en place en décembre 2016.

En cas de translation de la courbe des taux de plus de 1% (et respectivement de moins de 1%), la valeur de marché du portefeuille d'instruments financiers de couverture de taux (hors icne) s'apprécierait de 11,8 millions d'euros pour s'établir à 10,9 millions d'euros (et respectivement (10,0) millions d'euros pour s'établir à (10,9) millions d'euros).

NOTE 17 — ENGAGEMENTS HORS BILAN

17.1 ENGAGEMENTS DE GARANTIE

en millions d'euros

		Échéances			
	31/12/2016	A moins d'1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	31/12/2015
Nantissement, hypothèques et sûretés réelles					
Avals, cautions et garanties données					
Total donnés	-				-
Avals, cautions et garanties reçus					
Total reçus	-				-
Solde net	-				-

A noter que les cautions de banque en faveur de tiers ne sont plus considérés comme des engagements hors bilan à compter de l'exercice 2010.

17.2 ENGAGEMENTS CONTRACTUELS DIVERS

La présentation des engagements ci-après n'omet pas l'existence d'engagements hors bilan significatifs, selon les normes comptables en vigueur.

en millions d'euros

		Échéances			
	31/12/2016	A moins d'1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	31/12/2015
Réseau	987,3	123,1	242,3	621,9	775,7
Autres	293,5	292,5	1,0		402,0
Obligations contractuelles données	1 280,8	415,6	243,3	621,9	1 177,7
Réseau	987,3	123,1	242,3	621,9	775,7
Autres	293,5	292,5	1,0		402,0
Obligations contractuelles reçues	1 280,8	415,6	243,3	621,9	1 177,7
Solde net					

17.3 CONTRATS DE LOCATION SIMPLE

en millions d'euros

	Échéances			
	31/12/2016	A moins d'1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	31/12/2015
Location simple	929,9 (1)	116,7	394,8	418,4	1 119,3

(1) Loyers futurs minima restant dus jusqu'à la date normale de renouvellement des contrats (ou date de première résiliation possible) au titre des baux de locations simples nés dans le cadre des activités courantes (terrains, constructions, matériels,...)

Le montant de l'engagement relatif aux loyers futurs des sites à fin 2016 tient compte d'une inflation (augmentation prévisionnelle des loyers), et d'un taux d'actualisation de 1,7136% (Iboxx € Corporate A10+)

17.4 ENGAGEMENTS SUR CONTRATS DE LOCATION FINANCEMENT (déjà comptabilisés au bilan)

en millions d'euros

Synthèse des paiements minimaux futurs	A moins d'1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Contrats de location-financement	1,0	0,1		1,1
Rappel 31/12/2015	0,9			0,9

en millions d'euros

Valeur actualisée des paiements minimaux	A moins d'1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Montant des paiements minimaux Montant représentant les charges de financement	1,0	0,1		1,1
Valeur actualisée des paiements minimaux	1,0	0,1		1,1
Rappel 31/12/2015	0,9			0,9

17.5 AUTRES ENGAGEMENTS

Engagements donnés	
Autorisations d'utilisation de fréquences dans la bande 800 MHz et dans la bande 700 MHz	Les autorisations d'utilisation de fréquences dans les bandes 800 MHz et 700 MHz attribuées à Bouygues Telecom pour une durée de 20 ans comportent une obligation d'accueillir des MVNO, une obligation de couverture progressive de la population métropolitaine (98% à 12 ans et 99,6% à 15 ans). Les obligations de couverture portent notamment sur une zone de déploiement prioritaire définie par l'ARCEP, qui devra être couverte simultanément par les fréquences 700 et les fréquences 800, ainsi qu'une obligation de couverture dans chaque département (90% à 12 ans et 95% à 15 ans). L'autorisation d'utilisation de fréquences dans la bande 700 MHz introduit une obligation nouvelle visant à couvrir (90% à 15 ans) les trains du quotidien.
Autorisation d'utilisation de fréquences dans la bande 2 600 MHz	L'autorisation d'utilisation de fréquences dans la bande 2 600 MHz attribuée à Bouygues Telecom pour une durée de 20 ans comporte une obligation d'accueillir des MVNO ainsi qu'une obligation de couverture progressive de la population métropolitaine (25% à 4 ans, 60% à 8 ans et 75% à 12 ans). Cette obligation de couverture peut être remplie par toutes autres fréquences dont est titulaire Bouygues Telecom. Aujourd'hui en l'occurrence cette obligation est remplie pour l'essentiel au moyen des fréquences 1800 MHz de Bouygues Telecom réallouées à la 4G.
Autorisation de réutilisation des fréquences de la bande 1 800 MHz pour des technologies autres que le GSM	Le 4 avril 2013, la décision n° 2013-0514 de l'ARCEP inscrit dans la licence de Bouygues Telecom la possibilité de réutiliser la bande 1800 MHz pour des technologies autres que le GSM, et notamment pour respecter les obligations de couverture 4G. Le 1er octobre 2013, Bouygues Telecom a ouvert son réseau national 4G : à fin 2016, 85% de la population était couverte en 4G 2600, 1800 ou 800 MHz.
Autorisation d'émettre en 900 MHz et 1 800 MHz	L'autorisation d'utilisation de fréquences dans les bandes 900 et 1 800 MHz, renouvelée le 9 décembre 2009 pour une durée de 15 ans, impose à Bouygues Telecom une obligation de couverture de 99% de la population au 31 décembre 2010. Bouygues Telecom respecte cette obligation de couverture. Celle-ci inclut notamment la couverture des zones blanches, ainsi que celle des axes routiers principaux de chaque département.
Zones blanches	La loi du 6 août 2015 pour la croissance, l'activité et l'égalité des chances économiques prévoit une extension du programme zones blanches initié en 2004 à de nouvelles communes ne bénéficiant à ce jour d'aucune couverture sur leur centre-bourg et la résorption des zones blanches résiduelles identifiées par les lois de 2004 et 2008. D'autre part, la loi crée un nouveau dispositif ayant pour objectif de couvrir des zones d'activité économique, des zones touristiques ou des équipements publics ayant un intérêt économique et qui ne sont accessibles par aucun réseau aujourd'hui. Pour ces deux dispositifs, les collectivités territoriales mettent à disposition des opérateurs les points hauts supports d'antennes. Un contrat signé par les quatre opérateurs de réseaux mobiles en février 2016 prévoit la participation équitable de ces derniers à la résorption des zones blanches résiduelles et à l'extension du programme initial. L'avancement au 31 décembre 2016 de Bouygues Telecom pour la part lui incombant était conforme aux délais fixés par la loi et aux objectifs de calendrier rappelés par l'ARCEP. Notamment Bouygues Telecom avait installé au 31 décembre la 3G sur plus de 80% des sites placés sous sa responsabilité et aura achevé l'installation de la 3G sur l'ensemble de ses sites zones blanches le 30 juin 2017, sous réserve de mise à disposition des infrastructures d'accueil par les collectivités territoriales.

17.6 ACTIFS ET PASSIFS EVENTUELS

Garantie reçue :	Lors de la cession de la société Darty Telecom le 2 mai 2012, les Etablissements Darty et fils ont consenti à Bouygues Telecom une garantie d'actif et de passif. Cette garantie est plafonnée et pourra être mise en jeu pendant 18 mois à compter de la date de cession, sauf exceptions tenant à des délais légaux de prescription.
Garantie donnée :	Lors de la cession de 85% du capital social de la société FPS Towers le 21 novembre 2012, Bouygues Telecom a consenti une garantie d'actif et de passif à l'acquéreur, Antin Infrastructure Luxembourg X. Cette garantie est plafonnée et pourra être mise en jeu pendant une durée de 18 mois à compter du 21 novembre 2012, où, selon le cas, à compter de la date de cession des sites cédés postérieurement au 21 novembre 2012, sauf en matière d'impôts où elle expirera 20 jours à l'issue de la durée de la prescription légale applicable.

NOTE 18 — EFFECTIF MOYEN

	31/12/2016	31/12/2015
Effectifs France :		
- Cadres	3 228	3 418
- Agents de maîtrise et employés	4 225	4 639
Sous-total effectifs France	**7 453**	**8 057**
Contrats expatriés et contrats locaux		
Total effectif	**7 453**	**8 057**

NOTE 19 ENGAGEMENTS ENVERS LE PERSONNEL

19.1 ENGAGEMENTS ENVERS LE PERSONNEL

en millions d'euros

	31/12/2015	Flux 2016	31/12/2016
Indemnités de fin de carrière (IFC)	36,8	5,9	42,7
Médailles du travail	12,4	1,2	13,6
Total	49,2	7,1	56,3

Ces engagements font l'objet de provisions, enregistrées en passif non courant.

19.2 ENGAGEMENTS ENVERS LE PERSONNEL, ENGAGEMENTS EN MATIERE DE RETRAITE (AVANTAGES POSTERIEURS A L'EMPLOI HORS MEDAILLES DU TRAVAIL

Les tableaux ci-dessous fournissent des informations sur les engagements en matière de retraite.

19.2.1 REGIMES A COTISATIONS DEFINIES

en millions d'euros

	2016	2015
Montants comptabilisés en charges	(158 4)	(155 6)

Les cotisations définies présentées ci-dessus comprennent les cotisations versées :
- aux caisses d'assurance maladie et mutuelles ;
- aux caisses de retraites ;
- aux caisses d'assurance chômage.

19.2.2 REGIMES A PRESTATIONS DEFINIES

19.2.2.1 Montants comptabilisés au bilan

en millions d'euros

	Indemnités fin de carrière	
	31/12/2016	31/12/2015
Valeur actualisée des obligations	42,7	36,8
Juste valeur des actifs du régime		
Passif net comptabilisé en provision	42,7	36,8

19.2.2.2 Variations des éléments du bilan (provisions non courantes)

en millions d'euros

	Indemnités fin de carrière	
	2016	2015
Ouverture	36,8	37,4
Coûts des services rendus	2,9	3,2
Charges d'intérêts	0,8	0,8
Impact au compte de résultat	3,7	4,0
Reprises utilisées(*)		
Variations de périmètre et change		
Ecarts actuariels comptabilisés dans la capitaux propres	2,3	(4,6)
Virements de rubriques et autres		
Clôture	42,7	36,8

(*) la charge correspondant aux reprises utilisees est comptabilisée en charges de personnel au compte de résultat

19.2.2.3 Principales hypothèses actuarielles utilisées pour l'évaluation des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi

	2016	2015
Taux d'actualisation (iboxx A10+)	1,71%	2,09%
Table de survie	INSEE	INSEE
Age de départ en retraite	65 ans	65 ans
Augmentation future des salaires	2,00%	2,00%

NOTE 20

INFORMATIONS SUR LES PARTIES LIEES ET LES AVANTAGES DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION

20.1 INFORMATIONS SUR LES PARTIES LIEES

en millions d'euros

	Charges		Produits		Créances		Dettes	
	Exercice 2016	Exercice 2015	Exercice 2016	Exercice 2015	2016	2015	2016	2015
Bouygues SA (1)	(12,3)	(11,5)	0,1	0,2	0,1	0,1	4,5	2,3
SFPG								
JC Decaux								
BNP Paribas								
Société Centrale d'investissements								
Société Béarnaise de Participations								
Alstom								
Parties liées en amont	(12,3)	(11,5)	0,1	0,2	0,1	0,1	4,5	2,3
Buyster								
France Pylônes Services		(16,6)		0,8				
Telefonica Global Solutions France	(1,9)	(1,2)						
Entités associées	(1,9)	(17,8)	0,0	0,8	0,8	0,0	0,0	0,0
Bouygues Construction	(57,9)	(48,7)	9,7	8,4	1,7	1,5	10,6	12,4
Bouygues Immobilier			1,7	1,6	0,4	0,3		
Bouygues Relais								
Arby	(0,2)	(0,1)						
C2S	(5,5)	(3,8)	0,4	0,3	1,1	0,1	1,8	1,4
Colas		(0,2)	10,7	7,4	1,3	0,3		
GIE 32 Hoche		(0,1)						
TF1	(41,3)	(38,9)	2,8	3,1	2,2	0,8	12,1	9,2
Autres parties liées	(104,9)	(91,8)	25,3	20,8	6,7	3,0	24,3	23,0
Total	(119,1)	(121,1)	25,4	21,8	6,8	3,1	28,8	25,3
Échéances à moins d'1 an					6,8	3,1	28,8	25,3
Échéances de 1 an à 5 ans								
Échéances plus de 5 ans								

(1) Bouygues est la société mère du groupe dont fait partie Bouygues Telecom.

20.2 INFORMATIONS SUR LES REMUNERATIONS ALLOUEES AUX MEMBRES DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION

La rémunération des principaux dirigeants concerne les membres du comité de direction générale présents au 31/12/2016.

. Les rémunérations directes s'élèvent à 8 572 959 euros dont 5 326 074 euros de rémunération de base, 3 246 885 euros de rémunération variable payée en 2016 et liée aux performances réalisées en 2015 et 25 000 euros de jetons de présence.

. Les jetons de présence alloués aux administrateurs et aux censeurs non dirigeants sont de 109 250 euros.

. Avantages postérieurs à l'emploi : les membres du comité de direction générale du groupe Bouygues bénéficient d'un régime de retraite complémentaire de 0,92 % du salaire de référence par année d'ancienneté dans le régime. Ce régime complémentaire a été externalisé auprès d'une compagnie d'assurances.

. La contribution versée en 2016 au fonds des actifs constitué par la compagnie d'assurances s'est élevé à 395 385 euros

. Indemnités de fin de contrat : concernent les indemnités de fin de carrière pour un montant de 1 585 343 euros

. Paiement en actions : le nombre de titres Bouygues attribués le 30 mai 2016 (*stock-options*) est de 226 000 au prix d'exercice de 29,00€.

AR

NOTE 21 CASH FLOW

en millions d'euros

	2016	2015
Capacité d'autofinancement	873,8	653,5
Coût de l'endettement financier net	(8,4)	(7,8)
Impôt	(60,4)	51,3
CAF après coût de l'endettement et impôts	805,0	697,0
Prix d'acquisition des immobilisations corporelles et incorporelles	(991,8)	(1 297,4) (1)
Prix de cession des immobilisations corporelles et incorporelles	190,3 (2)	8,5
Investissements d'exploitation nets	(801,5)	(1 288,9)
Cash Flow Libre	3,5	(591,9)

(1) dont fréquences bande 700 MHz 467,2 M€
(2) dont cession de pylônes à Cellnex

NOTE 22 HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Honoraires des commissaires aux comptes et des membres de leur réseau, en charge des contrôles des comptes consolidés de Bouygues Telecom et sociétés faisant l'objet d'une intégration globale, figurant au compte de résultat consolidé au 31 décembre 2016.

en millions d'euros

Missions	Réseau Mazars		Réseau Ernst & Young		Autres Réseaux		Total Charges	
	Exercice 2016	Exercice 2015	Exercice 2016	Exercice 2015	Exercice 2016	Exercice 2015	Exercice 2016	Exercice 2015
Audit								
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés	0,3 95%	0,4 97%	0,5 98%	0,4 93%	0,0 100%	0,0 100%	0,814	0,8
Honoraires sur contrôle interne								
Honoraires sur opérations spécifiques (acquisitions, cessions...)								
Autres diligences et prestations	0,0 5%	0,0 3%	0,0 2%	0,0 7%			0,026	0,0
Sous-total	0,3 100%	0,4 100%	0,5 100%	0,5 100%	0,0 100%	0,0 100%	0,8	0,8
Autres prestations								
Juridique, fiscal, social								
Technologies de l'information								
Audit interne								
Autres								
Sous-total								
Total	0,3 100%	0,4 100%	0,5 100%	0,5 100%	0,0 100%	0,0 100%	0,8	0,8

NOTE 23

LISTE DES SOCIETES CONSOLIDEES

Sociétés	% d'intérêts		% Contrôle direct et Indirect	
	2016	2015	2016	2015
Bouygues Telecom	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%
1913	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%
Azeïde Groupe *	*	100,0%	*	100,0%
Amplitel	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%
Bouygues Telecom Initiatives	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%
Buyster	24,1%	24,1%	24,1%	24,1%
Darty Telecom	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%
Infracos	50,0%	50,0%	50,0%	50,0%
Objenious	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%
Réseau Clubs Bouygues Telecom	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%
Telefonica Global Solutions France	30,0%	30,0%	30,0%	30,0%
Winnovation	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

* La société Azeide Groupe a été absorbée par la société 1913 le 01/07/2016

Bouygues Telecom	37-39, rue Boissière 75116 Paris
1913	168 bis, rue Raymond Losserand 75014 Paris
Azeïde Groupe	Rue Carmin Le Naurouze - Hall B - BP 97636 31676 Labège
Amplitel	3, route de la révolte 93200 Saint Denis
Bouygues Telecom Initiatives	Le Technopole 13-15, rue du Marechal Juin 92360 Meudon
Buyster	13-15 rue de Nancy 75010 Paris
Darty Telecom	37-39, rue Boissière 75116 Paris
Infracos	20, rue Troyon 92310 Sèvres
Objenious	20, rue Troyon 92310 Sèvres
Réseau Clubs Bouygues Telecom	Le Technopole 13-15, rue du Marechal Juin 92360 Meudon
Telefonica Global Solutions France	Tour Atlantique (11ème étage) 1, place de la Pyramide 92800 Puteaux
Winnovation	20111 Stevens Creek Boulevard, Suite 205 Cupertino, California 95014 - United States

COPIE CERTIFIEE CONFORME

BOUYGUES TELECOM
Société Anonyme au capital de 712 588 399,56 €
Siège Social : 37-39 rue Boissière – 75116 Paris
397 480 930 R.C.S. Paris

RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION A L'ASSEMBLEE GENERALE DES ACTIONNAIRES PORTANT SUR LES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2016

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réunis en assemblée générale, conformément à la loi et aux statuts de la société, pour rendre compte de notre gestion durant l'exercice écoulé, soumettre à votre approbation les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2016, vous exposer la situation de la société et son évolution prévisible.

Lors de l'assemblée, vous entendrez également la lecture des rapports des commissaires aux comptes Mazars et Ernst & Young et autres. Les rapports des commissaires aux comptes, le rapport de gestion ainsi que les comptes annuels et autres documents s'y rapportant ont été mis à votre disposition au siège social dans les conditions et délais prévus par la loi, afin que vous puissiez en prendre connaissance.

I. Situation et activité de la Société pendant l'exercice écoulé

Sous la signature We love technology, Bouygues Telecom continue d'innover depuis sa création pour faciliter la vie numérique de ses clients en proposant des offres adaptées à leurs nouveaux usages, tant sur le marché du Mobile que sur celui du Haut Débit Fixe :

- Inventeur du forfait Mobile dès 1996, puis des premières offres illimitées voix avec Neo en 2006, Bouygues Telecom lance en 2011, avec B&YOU, la première offre Sim-Only sans engagement du marché, accessible sur le Web. Convaincu de l'explosion des usages de l'Internet en mobilité et de l'importance de la qualité de l'expérience client dans le choix des consommateurs, Bouygues Telecom modernise ses infrastructures dès 2011 et lance en 2013 le premier réseau national 4G de France.

- Afin de rendre accessible l'Internet Très Haut Débit fixe aux populations situées dans les territoires mal desservis en ADSL et/ou en FTTH (Fiber To The Home), Bouygues Telecom lance en janvier 2017 la commercialisation de la 4G Box dans les zones rurales. Cette offre innovante, s'appuie sur la qualité et la puissance du réseau 4G de l'opérateur.

- Désireux de devenir un opérateur convergent, Bouygues Telecom acquiert en 2008 son propre réseau fixe. En 2009, il invente le "Tout-en-un ideo", première offre quadruple play (téléphonie fixe et mobile, Internet, télévision) du marché. En 2010, il lance la Bbox Fibre, sa première offre Très Haut Débit Fixe. Pour accélérer sa croissance dans le Fixe, Bouygues Telecom crée une rupture tarifaire en 2014 en commercialisant une offre 3P ADSL à 19,99 euros par mois. En 2015, l'opérateur lance Bbox Miami,

QR

première Box en partenariat avec Google, disponible aussi bien en Haut Débit DSL qu'en Très Haut Débit FTTH.

- Avec le lancement commercial de sa filiale Objenious en 2016, Bouygues Telecom développe son activité dans l'Internet des Objets (IdO) en s'appuyant sur son réseau LoRa (abréviation de Long Range, en français « longue portée ») qui couvre l'ensemble du territoire national à fin 2016 grâce à ses 4 000 antennes.

POSITIONNEMENT CONCURRENTIEL

Sur le marché français du Mobile[1], qui compte 82 millions de SIM fin 2016, Bouygues Telecom arrive en troisième position avec 13 millions de clients, derrière Orange, SFR Group et devant Free Mobile et les MVNO[2]. Bouygues Telecom affiche une part de marché Mobile de 15,8 % fin 2016, en hausse de 0,9 point par rapport à fin 2015.
Sur le marché français du Haut Débit Fixe[1], qui compte 27,7 millions de clients fin 2016, Bouygues Telecom se classe quatrième avec 3,1 millions de clients, derrière Orange, Iliad et SFR Group. Bouygues Telecom affiche une part de marché Haut Débit Fixe de 11,2 % fin 2016, en hausse de 0,8 point par rapport à fin 2015. Sa part de parc sur le marché du Très Haut Débit est de 8,9 % à fin 2016.

Bouygues Telecom exerce son activité exclusivement sur le territoire français métropolitain.

STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT ET OPPORTUNITES

Bouygues Telecom se positionne comme l'opérateur de confiance qui accompagne ses clients pour profiter pleinement du numérique, et déploie sa stratégie autour des axes suivants :

Renforcement du leadership en 4G pour accompagner l'explosion des usages d'internet en mobilité

La grande qualité du réseau national 4G de Bouygues Telecom constitue un avantage compétitif durable pour se différencier dans un marché à forte intensité concurrentielle. Ainsi, Bouygues Telecom continue de renforcer son leadership en améliorant la couverture et la qualité de service de son réseau mobile.

L'opérateur poursuit son programme de densification en zone dense avec l'augmentation de plus de 50 % du nombre de sites d'ici cinq ans pour préparer l'arrivée de la 5G. Il déploie également de nouveaux sites en zones moins denses grâce à l'accord de partage d'antennes avec SFR Group.
À fin 2016, Bouygues Telecom couvre 85 % de la population française en 4G et vise une couverture de 92% en 2017 et 99 % en 2018.

Par ailleurs, grâce à son large portefeuille de fréquences qui représente 25 % du spectre français, Bouygues Telecom peut faire face à la croissance des usages Internet mobile de ses clients.

---

[1] Dernières données publiées par l'Arcep (Autorité de Régulation des Communications Electroniques et des Postes). Périmètre « Métropole » pour le marché Mobile. Périmètre « Métropole et DOM » pour le Haut Débit Fixe (le marché Haut Débit Fixe inclut le Très Haut Débit). Le Très Haut Débit concerne les abonnements avec un « débit crête » descendant supérieur ou égal à 30 Mbit/s (définition de l'Arcep).
[2] *Mobile Virtual Network Operators* (opérateurs mobiles virtuels).

Poursuivre la croissance dans le Fixe pour étendre son positionnement dans les foyers

Dans le but d'accélérer sa croissance dans le Fixe, Bouygues Telecom commercialise depuis 2014 des offres ADSL de qualité à un prix très compétitif. En 2015, Bouygues Telecom a lancé la commercialisation de son offre FTTH à un prix attractif pour être également présent sur le marché de la fibre. Pour augmenter le nombre de foyers pouvant bénéficier de ces ruptures tarifaires, Bouygues Telecom accélère le développement de ses propres infrastructures dans le Fixe.

Cession d'actifs non différenciants pour financer ses investissements

Le 31 janvier 2017, Bouygues Telecom et l'opérateur espagnol d'infrastructures Cellnex ont signé un accord portant sur l'exploitation de 3 000 sites télécom, dont 1 200 à construire d'ici 2022. Cet accord a pour objectif de financer les investissements de Bouygues Telecom pour le déploiement de ses réseaux Très Haut Débit Mobile (4G et 5G) et Fixe (FTTH, FTTO, FTTA).

Développer les activités Entreprises et Internet des Objets[3]

Le segment Entreprises constitue une véritable opportunité de croissance pour Bouygues Telecom. Le parc de clients de Bouygues Telecom Entreprises est en forte hausse depuis le lancement du réseau 4G et le développement d'offres et de services innovants dans le Fixe.

Par ailleurs, Bouygues Telecom souhaite accompagner le développement de l'Internet des Objets (IdO) en déployant un réseau basé sur la technologie LoRa avec sa filiale Objenious pour commercialiser des offres à destination des entreprises.

FORCES ET ATOUTS

Bouygues Telecom disposé des forces et atouts suivants :

Une base de 16,1 millions de clients

Bouygues Telecom compte 13 millions de clients Mobile fin 2016 et 3,1 millions de clients sur le marché du Haut et Très Haut Débit Fixe.

Des réseaux Mobile et Fixe performants, reconnus pour leur qualité

Avec un parc de plus de 16 600 sites, Bouygues Telecom offre à ses clients une couverture Mobile en propre de :

- 99 % de la population en 2G,
- 98 % de la population en 3G,
- 85% de la population en 4G.

---

[3] L'Internet des objets (IdO), de l'anglais "*Internet of Things" (IoT)* fait référence aux échanges d'information, via le réseau internet, d'objets physiques connectés.

QR

Les baromètres de pereeption du réseau Mobile tels que nPerf ou 4Gmark attestent de la qualité de la 4G Bouygues Telecom sur le marché français, que ce soit sur les débits ou sur le reflet de l'expérience globale Utilisateur[4].

Par ailleurs, Bouygues Telecom commercialise ses offres ADSL sur l'intégralité des lignes téléphoniques éligibles à l'ADSL, et notamment à 17,4 millions de foyers à travers son réseau déployé en propre, ainsi que sur ses offres FTTH (Fiber To The Home) sur son réseau Fibre, avec deux millions de prises commercialisées[5] et neuf millions de prises sécurisées[6] fin 2016. Dès 2017, l'opérateur intensifie le déploiement de son réseau FTTH avec pour objectif d'atteindre en 2019, 19 millions de prises sécurisées, dont 12 millions de prises commercialisées. En 2022, l'objectif est de commercialiser 20 millions de prises. En complément du déploiement de son réseau FTTH en propre, Bouygues Telecom s'appuie sur le réseau de Numericable-SFR pour offrir le Très Haut Débit à ses clients.

Un accès à un large spectre de fréquences

Fin 2016, Bouygues Telecom dispose de fréquences disponibles dans les différentes bandes (700, 800, 900, 1 800, 2 100 et 2 600 MHz).

Bouygues Telecom a investi environ deux milliards d'euros dans l'accès à des bandes de fréquences régulées qui lui confèrent un avantage compétitif durable pour accompagner ses clients dans l'explosion des usages Internet mobile. La grande diversité du portefeuille de fréquences de Bouygues Telecom, associée à la technologie de son infrastructure Réseau, lui permet d'agréger des bandes de fréquence entre elles pour proposer des débits et une qualité de service toujours plus élevés.

Des offres Mobile et Fixe attractives

En 2014, Bouygues Telecom a simplifié son catalogue Mobile en proposant, d'une part, des offres B&You sans mobile et sans engagement et, d'autre part, des offres Sensation avec mobile et avec engagement. En 2016, il enrichit ses offres avec plus de data et l'inclusion du roaming[7] Europe pour ses meilleurs clients.

Côté Fixe, Bouygues Telecom propose des offres compétitives, sur les technologies ADSL, VDSL ou fibre, tout en conservant un niveau de qualité élevé. En 2016, Bbox Miami est enrichie d'Android TV.

---

[4] Meilleur taux de connexion 4G en 2016 au baromètre nPerf, meilleure navigation 4G (nPerf premier trimestre 2016, deuxième trimestre 2016 et quatrième trimestre 2016) et meilleur chargement 4G de video YouTube (nPerf deuxième trimestre 2016, troisième trimestre 2016 et quatrième trimestre 2016) et premier en proportion 4G (4Gmark premier, troisième et quatrième trimestres 2016).

[5] Prises pour lesquelles l'horizontale et la verticale sont déployées et connectées au point de mutualisation.

[6] Lancé en déploiement ou commandé jusqu'au point de mutualisation.

[7] Possibilité pour un client de téléphonie mobile ou d'internet (abonné itinérant ou roaming suscriber), en déplacement dans une zone autre que celle où il s'est abonné, d'utiliser automatiquement le réseau d'un opérateur différent sans avoir à intervenir

Un réseau de distribution et de conseil transformé, une expérience client enrichie

Bouygues Telecom accompagne tous ses clients au quotidien grâce à un service client de qualité réalisé par les 3 500 conseillers de clientèle et de vente, dans les 523 boutiques Bouygues Telecom et sur le Web, à travers l'espace client, les réseaux sociaux et les e-conseillers.

En 2016, Bouygues Telecom a poursuivi avec succès sa stratégie offensive dans le Mobile et dans le Fixe, ainsi que sa transformation profonde; lui permettant de délivrer de bonnes performances commerciales et d'améliorer ses résultats financiers.

ACTIVITE AU COURS DE L'EXERCICE

Le marché français du Mobile[8] et du Haut Débit Fixe[9]

Le marché français des télécommunications vit depuis quelques années une profonde mutation, animé par plusieurs tendances de fond. L'année 2016 a confirmé ces nouvelles évolutions, en particulier :

- une pression concurrentielle accrue tant dans le Mobile que dans le Fixe, avec notamment la multiplication des offres promotionnelles ;

- une attractivité croissante pour les offres Très Haut Débit, Fixe comme Mobile, caractérisée par un appétit grandissant des clients pour la consommation de vidéos et de contenus à la demande, chez soi comme en mobilité.

- le changement de comportement des clients pour l'acquisition de leur téléphone avec, d'une part, la forte croissance des ventes de forfaits sans téléphone et, d'autre part, de nouveaux moyens d'acquérir son téléphone (occasion, crédit à la consommation, location etc.) ;

- la montée en puissance des ventes réalisées sur internet et le recul du poids de la distribution concurrentielle.

Au quatrième trimestre 2016, le marché français de la téléphonie mobile représente 70,3 millions de SIM hors MtoM[10], et continue de croître (+ 1,3 % par rapport au quatrième trimestre 2015) grâce à l'augmentation du parc post-payé (de 3,4 %). Le parc Prépayé poursuit quant à lui sa décroissance avec un recul de 9,3 % par rapport au quatrième trimestre 2015.

Sur le parc métropolitain (y compris MtoM), les MVNO (opérateurs de réseau mobile virtuel) représentent une part de parc de 9,2 % (stable sur douze mois).

---

[8] dernières données publiées par l'Arcep sur le périmètre de la métropole

[9] comprend les abonnements Haut Débit et Très Haut Débit Fixe. Dernières données publiées par l'Arcep

[10] Machine to Machine : échange d'informations entre des équipements dotés d'une carte SIM et un serveur informatique

QR

Au quatrième trimestre 2016, le nombre d'abonnements internet à Haut et Très Haut Débit atteint 27,7 millions, soit une croissance nette de 842 000 abonnements sur un an (+3,1 %), tirée par la forte croissance du nombre d'abonnements Très Haut Débit[11] (+29%).

Activité commerciale de Bouygues Telecom sur le marché Mobile

L'année 2016 est marquée par la poursuite de la bonne dynamique commerciale de Bouygues Telecom dans le Mobile et de la diffusion rapide de la 4G dans sa base de clients. La qualité de son réseau 4G et l'enrichissement de ses offres ont permis à l'opérateur non seulement de recruter de nouveaux clients à fort potentiel de consommation d'Internet mobile, mais également de réduire le taux d'attrition (*churn*) au sein de sa clientèle existante.

Offres Mobile

Bouygues Telecom a procédé en 2016 à l'enrichissement de ses offres Mobile afin d'accompagner les clients dans le développement de leurs usages Internet 4G.
L'enveloppe internet de 4,6 millions de clients a été augmentée passant à 5Go pour les clients Sensation et B&You 3Go, et à 20 Go pour ceux qui disposaient de 5Go.
Par ailleurs, les bonus des clients Sensation 5Go et plus ont été enrichis avec un bonus week-end internet illimité afin de découvrir et profiter sans limite de toutes les possibilités offertes par la 4G de Bouygues Telecom. L'opérateur fait régulièrement profiter ses meilleurs clients d'opérations commerciales comme le *roaming* Europe offert durant l'été 2016 ou des week-ends Internet illimité ou TV illimitée.

Clients Mobile

La base Mobile de Bouygues Telecom à fin 2016 atteint 13 millions de clients, soit une hausse de 1,1 million de clients en 2016, contre une augmentation de 769 000 clients en 2015.
La base Mobile hors MtoM[9], est en croissance de 592 000 clients sur l'année et totalise 10,7 millions de clients à fin 2016.
Avec un gain de 1,1 million de clients Mobile hors MtoM entre fin 2014 et fin 2016, Bouygues Telecom atteint avec un an d'avance l'objectif qu'il s'était fixé lors du *Capital Markets Day* d'octobre 2015.

Succès de la 4G

Fin 2016, Bouygues Telecom compte 6,9 millions de clients actifs 4G[12], soit 65 % de son parc Mobile hors MtoM[9].

Depuis le lancement de la 4G, les clients de Bouygues Telecom ont développé de nouvelles habitudes de consommation en mobilité. A fin décembre 2016, la moyenne de consommation internet des clients Mobile, hors MtoM, atteint 2,9 Go par mois, contre 1,5 Go à fin décembre 2015, et les clients actifs 4G consomment en moyenne 4,2 Go par mois sur le mois de décembre 2016.

---

[11] abonnements dont le débit est ≥ 30 Mbits/s
[12] Clients ayant utilisé le réseau 4G au cours des trois derniers mois (définition Arcep)

MVNO

Le nombre de clients actifs[13] MVNO (opérateurs de réseau mobile virtuel) sur le réseau Bouygues Telecom est de 3,1 millions à fin 2016, soit 458 000 clients supplémentaires par rapport à 2015. Cette performance est due principalement aux accords de Bouygues Telecom avec les MVNO Lebara Mobile, Lycamobile et EIT qui ciblent des particuliers à la recherche de tarifs attractifs notamment vers l'international.

Activité commerciale de Bouygues Telecom sur le marché du Haut Débit Fixe

Bouygues Telecom poursuit sa croissance dans le Fixe en proposant des offres Haut Débit et Très Haut Débit de qualité à prix compétitif, et renforce son positionnement dans les foyers. A fin 2016, 70% des foyers fixes de Bouygues Telecom sont convergents, avec au moins une ligne mobile en plus de l'offre Fixe.

Offres Fixe

Lancée en 2014, l'offre Bbox ADSL triple play (téléphone, Internet, télévision) continue de rencontrer un vif succès auprès des foyers avec un prix très attractif de 19,99 euros par mois.

Début 2015, Bouygues Telecom a proposé une rupture technologique avec le lancement de Bbox Miami réunissant dans une seule interface le meilleur de la télévision et du web.

En avril 2016, Bbox Miami s'est enrichie avec l'arrivée d'Android TV tout en restant l'offre la plus compétitive du marché à 26,99 euros par mois (plus trois euros par mois de frais location de la BBox).

En janvier 2017, Bouygues Telecom innove en apportant une solution unique aux foyers qui souffrent d'un Internet trop lent dans les territoires. Grâce à la qualité de son réseau 4G, l'opérateur propose ainsi à dix millions de foyers éligibles dans les zones peu denses du territoire l'Internet à la maison, en très haut débit, avec l'offre 4G box.

Accélération du déploiement du réseau en propre

Afin de faire profiter un maximum de foyers de ses offres aux tarifs très compétitifs et d'augmenter sa part de marché dans le Haut Débit et Très Haut Débit Fixe, Bouygues Telecom accélère le développement de ses propres infrastructures Fixe (ADSL et FTTH).

- Sur l'ADSL, le réseau déployé en propre par Bouygues Telecom couvre 17,4 millions de foyers à fin décembre 2016, à travers plus de 1 900 NRA (nœuds de raccordement d'abonnés), comparé à 1 500 fin 2015.
- Concernant le Très Haut Débit, Bouygues Telecom a poursuivi le déploiement de son réseau FTTH (*Fiber To The Home*) en propre portant à neuf millions le nombre de prises sécurisées et à deux millions le nombre de prises commercialisées à fin décembre 2016. En 2019 l'objectif est d'atteindre 19 millions de prises sécurisées, dont 12 millions de prises commercialisées. En 2022, l'objectif est de commercialiser 20 millions de prises.

[13] estimation du parc clients MVNO consommateurs (clients pour lesquels un acte sortant a été effectué au cours du dernier mois)

QR

Depuis 2013, Bouygues Telecom propose le VDSL2 dans ses offres Fixe, sans surcoût, pour des débits théoriques allant jusqu'à 100 Mbit/s dans le sens descendant, lui permettant ainsi d'étendre sa couverture Très Haut Débit.

Performances commerciales

Depuis trois ans, Bouygues Telecom fait preuve d'une grande régularité dans ses performances commerciales Fixe, affichant un gain de part de marché de 1,8 point. Sur l'année 2016, Bouygues Telecom capte 37,2 % de la croissance nette globale du marché français du Haut Débit Fixe, soit 313 000 nouveaux clients.

À fin décembre 2016, Bouygues Telecom compte 3,1 millions de clients Haut Débit Fixe, dont 482 000 clients Très Haut Débit Fixe, qui représentent 15,5 % de sa base. Le nombre de clients fibre FTTH de Bouygues Telecom s'élève à 121 000, en progression régulière depuis le lancement commercial de l'offre mi-2015.

Internet des objets

Bouygues Telecom est membre fondateur de l'Alliance LoRa (abréviation de « *Long Range* » ou « longue portée »), qui comprend plus de cent quarante acteurs mondiaux. Déjà adoptée dans de nombreux pays par les leaders du marché, la technologie longue distance et bas débit LoRa est reconnue mondialement comme étant la plus aboutie dans le domaine de l'Internet des Objets. Bouygues Telecom a déployé, comme annoncé, un réseau LoRa qui couvre l'ensemble du territoire français à fin 2016. Sa filiale Objenious commercialise un catalogue d'offres destinées aux entreprises pour des cas d'usage tels que la localisation d'objets, la maintenance prédictive ou le suivi énergétique.

Le marché des entreprises et professionnels

L'activité Entreprises de Bouygues Telecom constitue un relais de croissance particulièrement dynamique.

L'année 2016 a été marquée par de nombreux succès commerciaux et Bouygues Telecom a confirmé sa place de troisième opérateur du marché Entreprises (PME, ETI & Grands Comptes) avec des parcs Mobile et Fixe en augmentation respectivement de 10% et de 19%.

Le baromètre Marché BVA 2016 place Bouygues Telecom Entreprises devant Orange Business Services et SFR Business en termes d'expérience client.

2016 est également l'année du lancement d'offres fibre FFTH et de l'accélération de la couverture FFTO (Fiber To The Office) en propre.

Bouygues Telecom Entreprises s'est fixé les priorités suivantes :

- rester un partenaire de proximité à l'écoute de ses clients ;
- devenir un acteur majeur du Fixe en s'appuyant sur ses infrastructures Fibre en propre et ses accès alternatifs en 4G ;
- développer les services à valeur ajoutée dans la voix (VoIP, UCaaS), la data (VPN) et les prestations de services managés, grâce à un large écosystème de partenaires ;
- devenir un acteur de la sécurité des réseaux.

QR

Fin 2016, Bouygues Telecom Entreprises compte plus 2 millions de clients fixe et mobile.

ACTIVITE EN MATIERE DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

Au cours de l'année 2016, Bouygues Telecom a maintenu sa dynamique d'innovation en investiguant de nombreux champs de recherche et en développant de nouveaux produits et services innovants.

Dans le domaine des réseaux de téléphonie mobile 4G, Bouygues Telecom a posé une nouvelle brique d'innovation auprès de ses clients grand public avec la 4G Box, un boîtier 4G qui permet d'accéder à l'Internet très haut débit pour pallier une connexion ADSL de faible débit. Cette approche très novatrice en France a été évaluée commercialement à grande échelle en 2016.

Les activités R&D de Réseau ont également permis de confirmer l'intérêt de la virtualisation et de l'automatisation des fonctions réseau (NFV/SDN) à travers des expérimentations sur le cœur de réseau.

Bouygues Telecom a poursuivi sa stratégie d'apporter le meilleur du divertissement numérique à ses clients en préparant les ruptures liées à la consommation et la personnalisation des contenus vidéo sur les différents écrans du foyer, contenus 4K ou contenus du Web par exemple.

L'activité R&D de Bouygues Telecom en 2016 a ouvert un nouveau champ de recherche autour de la Data. Bouygues Telecom a développé des activités des sciences de la donnée, certaines en lien avec des pôles de R&D publics, en mettant en production des algorithmes complexes, parfois basés sur l'apprentissage automatique. Des recrutements spécifiques de profils et de compétences issus des univers de la recherche permettent de sécuriser ce savoir-faire au sein de Bouygues Telecom.

Le domaine de l'Intelligence Artificielle et son application sur le champ des automates conversationnels (chatbot) a fait l'objet de nombreuses expérimentations, certaines face à des clients.

En outre, Bouygues Télécom a poursuivi sa stratégie d'open innovation en accélérant des partenariats commerciaux avec 16 startups dans des domaines très diversifiés : l'Internet des Objets en soutien de la filiale Objenious, les ressources humaines et la diversité, la personnalisation des contenus vidéo.

Bouygues Telecom a également poursuivi la constitution et la valorisation de son portefeuille de brevets déposés avec deux nouveaux dépôts.

INFORMATIONS ENVIRONNEMENTALES, SOCIETALES ET SOCIALES

Les informations environnementales, sociétales et sociales prescrites par l'article L. 225-102-1 du Code de commerce sont disponibles sur le site internet de Bouygues Telecom http://www.corporate.bouyguestelecom.fr/nos-engagements/maitrise-des-ressources/la-responsabilite-societale-dentreprise-chez-bouygues-telecom/ et consultables dans le Document de référence Bouygues SA à l'adresse suivante : http://www.bouygues.com/finance/information-reglementee/.

QR

LITIGES

Concurrence

- Suite à la signature par Bouygues Telecom et SFR, le 31 janvier 2014, d'un accord de mutualisation d'une partie de leurs réseaux d'accès mobiles, Orange a saisi, le 29 avril 2014, l'Autorité de la concurrence pour dénoncer le caractère prétendument anticoncurrentiel de cet accord. Orange demandait à l'Autorité de la concurrence de prononcer, à titre de mesures conservatoires, un certain nombre d'injonctions à l'encontre de Bouygues Telecom et SFR, notamment la suspension de la mise en œuvre de l'accord. Par une décision rendue le 25 septembre 2014, l'Autorité de la concurrence a rejeté la demande de mesures conservatoires d'Orange et refusé, en conséquence, de suspendre l'accord de mutualisation signé entre Bouygues Telecom et SFR et la prestation d'itinérance, renvoyant l'affaire pour instruction au fond. Le recours en annulation et réformation formé par Orange a été rejeté par la Cour d'appel de Paris par un arrêt du 5 février 2015. Sur pourvoi d'Orange, la Cour de Cassation a confirmé la décision de la Cour d'Appel de Paris selon un arrêt du 4 octobre 2016.

- Dans le cadre de la décision de l'Autorité de la concurrence du 30 octobre 2014 ayant autorisé le rachat de SFR par le Groupe Numericable, ce dernier a souscrit des engagements relatifs au contrat de co-investissement pour le déploiement d'un réseau FttH en zone très dense conclu avec Bouygues Telecom le 9 novembre 2010. Bouygues Telecom a dénoncé, par une plainte, le non-respect de ces engagements qui a donné lieu à une auto-saisine de l'Autorité de la concurrence en date du 5 octobre 2015. Une décision de l'Autorité de la concurrence est attendue dans les semaines à venir.

- En novembre 2014, Bouygues Telecom a assigné la société Free Mobile devant le Tribunal de Commerce de Paris, sur le fondement de la concurrence déloyale, en dénonçant les pratiques trompeuses relatives au bridage ciblé de certains usages internet mises en œuvre par Free Mobile sur le réseau en itinérance d'Orange. Bouygues Telecom demande la réparation de son préjudice, évalué à 570 millions d'euros au 31 août 2016. La procédure se poursuit avec une prochaine audience en février 2017.

- En juillet 2015, Bouygues Telecom a assigné les sociétés NC Numericable et Completel devant le Tribunal de Commerce de Paris. Bouygues Telecom conteste un certain nombre de pratiques mises en œuvre par ces sociétés dans le cadre de l'accès au réseau câblé de Numericable. Bouygues Telecom sollicite la suppression des conditions contractuelles et facturations dont elle considère avoir fait abusivement l'objet, ainsi que la réparation de ses préjudices. La procédure est toujours en cours.

- En novembre 2015, la société Free a assigné Bouygues Telecom devant le Tribunal de Commerce de Paris sur le fondement de la concurrence déloyale, pour dénoncer les communications de Bouygues Telecom sur son offre ADSL BBOX à 19,99€. La procédure est toujours en cours avee une prochaine audience en février 2017.

- En juin 2016, Bouygues Telecom a saisi l'Autorité de la Concurrence pour dénoncer les effets anticoncurrentiels de l'aceord d'itinérance conclu entre les sociétés Orange et Free Mobile, ainsi que la prolongation de cet accord selon un avenant du 15 juin 2016. Une procédure au fond est en cours devant l'Autorité de la concurrence.

QR

Réglementaire

- Bouygues Telecom, en sa qualité de fournisseur d'accès à Internet, fait l'objet de nombreux contentieux pour bloquer certains sites Internet litigieux. Dans ce cadre, l'ARJEL a poursuivi en 2016, les procédures visant à obtenir le blocage de l'accès aux sites Internet non agréés. Les demandes de filtrage de sites se poursuivent, à l'image des actions conduites par la Société Civile des Producteurs Phonographiques devant le Juge des référés du Tribunal de grande instance de Paris visant à obliger les fournisseurs d'accès à Internet à bloquer l'accès à divers sites de streaming et de téléchargement d'œuvres musicales en violation des droits d'auteurs.

- Bouygues Telecom a déposé le 23 mai 2013 un recours pour excès de pouvoir devant le Conseil d'Etat contre le décret n°2013-238 du 22 mars 2013 (modifiant le décret n° 2007 1532 du 24 octobre 2007) fixant le montant de la redevance applicable aux fréquences 1800 MHz. Bouygues Telecom demandait l'annulation de ce décret qui augmentait très fortement le montant de la part fixe de la redevance des fréquences 1800 MHz pour lesquelles elle avait été précédemment autorisée. Par une décision du 29 décembre 2014, le Conseil d'Etat a annulé le décret attaqué. Depuis cette annulation, la redevance applicable aux fréquences 1800 MHz n'a toujours pas fait l'objet d'un nouveau texte.

- À la suite de la décision du Conseil d'Etat du 9 octobre 2015 ayant estimé que l'ARCEP aurait dû se déclarer compétente pour réexaminer l'itinérance dont bénéficie Free Mobile sur le réseau d'Orange, l'ARCEP a publié, en mai 2016, des lignes directrices concernant le partage des réseaux mobiles. Dans ce cadre, Free Mobile et Orange ont signé en juin 2016 un avenant prévoyant une extinction progressive de l'itinérance au moyen d'une réduction des débits. Cet avenant a été validé par l'ARCEP selon un communiqué de presse du 30 juin 2016. En juillet 2016, Bouygues Telecom a engagé deux recours pour excès de pouvoir devant le Conseil d'Etat, en date respectivement du 25 juillet 2016 contre les lignes directrices de l'ARCEP et du 27 juillet 2016 contre le communiqué de presse du 30 juin 2016 de l'ARCEP. L'instruction est en cours devant le Conseil d'Etat.

- Suivant un courrier en date du 4 décembre 2015, Bouygues Telecom a formé une demande préalable auprès du Premier ministre en vue d'obtenir l'indemnisation de son préjudice du fait de l'absence d'encadrement de l'itinérance de Free Mobile. Le dommage de Bouygues Telecom est évalué à 2,285 milliards d'euros. En l'absence de réponse, Bouygues Telecom a déposé, en avril 2016, une requête indemnitaire devant le Tribunal administratif de Paris. Cette procédure est en cours.

- Le 24 septembre 2014, l'ARCEP a ouvert une procédure de sanction à l'encontre de Bouygues Telecom, au titre du calendrier de déploiement des réseaux mobiles mutualisés 2G – 3G en zones blanches. Le 22 juillet 2015, l'ARCEP a mis en demeure Bouygues Telecom d'assurer la fourniture du service 2G dans les centres-bourgs des communes non couvertes dans un certain délai, sous peine d'amende. Par une décision du 19 octobre 2016, l'Arcep a clôt cette procédure et a ouvert une nouvelle procédure de sanction à l'encontre de Bouygues Telecom, toujours au titre du non-respect du calendrier de déploiement des réseaux mobiles mutualisés 2G – 3G en zones blanches. Dans ce cadre, par une décision du 13 décembre 2016, l'ARCEP a mis en demeure Bouygues Telecom, de manière anticipée, d'assurer ses obligations de déploiement d'ici

QR

le 30 juin 2017.

Contrats

- Un distributeur spécialisé, la société Tel and Com, dont le contrat (conditions générales et conditions particulières de distribution) n'a pas été renouvelé à son échéance au 31 décembre 2013 a assigné la société Bouygues Telecom, le 10 novembre 2015, devant le Tribunal de Commerce de Paris, sur le fondement d'une rupture brutale de relations commerciales établies. La société Tel and Com conteste le point de départ des délais de préavis et reproche à la société Bouygues Telecom de ne pas avoir respecté un délai de préavis suffisant que la société Tel and Com établit à 30 mois pour une relation commerciale d'une quinzaine d'années. La société Tel and Com revendique le paiement à titre de réparation de son préjudice de la somme de 125 685 069 € outre le paiement d'une somme de 8 708 976,73 € qu'elle estime due au titre des dispositions du contrat. L'instruction de ce dossier se poursuit selon un calendrier prévoyant une audience de plaidoiries dans le courant du premier semestre 2017.

- Bouygues Telecom est intervenante devant le Tribunal de Commerce de Paris, dans le cadre d'une action introduite contre Apple par le Ministre de l'économie, sur le fondement des dispositions de l'article L.442-6 I 2° du Code de commerce, à l'encontre de certaines clauses du contrat de fourniture de terminaux conclu entre Apple et Bouygues Telecom. La procédure se poursuit devant le Tribunal de Commerce.

Radioélectrique

Plusieurs décisions importantes ont marqué un coup d'arrêt aux procédures engagées par certains riverains afin d'obtenir le démontage d'antennes de téléphonie Mobile en application du principe de précaution. Dans une série d'arrêts du 26 octobre 2011, le Conseil d'Etat a jugé que les maires ne peuvent utiliser leurs pouvoirs de police générale pour interdire l'implantation des antennes-relais. Dans des décisions du 14 mai 2012, le Tribunal des Conflits a en outre jugé que le juge judiciaire n'est pas compétent pour statuer sur une demande de démolition de stations-relais de téléphonie Mobile. Cette décision a été confirmée par une autre décision du Tribunal des Conflits du 9 mars 2015.

FACTEURS DE RISQUES OPERATIONNELS ET DISPOSITIF DE MAITRISE

Contexte concurrentiel

Bouygues Telecom propose ses offres et services exclusivement sur le marché français. Ce dernier est un marché mature qui connait depuis 2012 et l'arrivée de Free, une concurrence particulièrement forte sur le segment Grand Public. L'exercice 2016 a confirmé cette situation de marché avec une concurrence accrue par le biais des offres promotionnelles.
La poursuite de l'érosion des prix des marchés Mobile et Fixe sur l'ensemble des segments de marché adressés par Bouygues Telecom, si elle se confirmait dans la durée, pourrait retarder la rentabilité des investissements notamment réalisés pour le développement des réseaux Mobile et Haut Débit Fixe et ainsi affecter négativement les résultats de l'entreprise.

Risques liés à l'évolution du marché de l'Internet Fixe

Bouygues Telecom est présent sur le marché de l'Internet Fixe depuis 2008. L'entreprise propose ses services sur différents réseaux : ADSL, VDSL, câble Très Haut Débit et fibre optique (FTTH).
L'entreprise poursuit et consolide sa politique d'investissement sur les réseaux Haut Débit afin de proposer à ses clients les dernières technologies.
Cependant, l'accélération du déploiement de la fibre par les principaux concurrents de Bouygues Telecom et une appétence du marché plus forte à la technologie fibre, favorisée par des offres tarifaires agressives, pourraient nécessiter d'accélérer les investissements dans ce domaine.

Risques liés à la convergence des réseaux et des contenus

L'entreprise a lancé en janvier 2015 la première box Android du marché avec son offre MIAMI, offrant une expérience numérique enrichie et l'accès à de nombreux contenus.
Le marché des offres de contenus de chaines et programmes TV connait une concurrence accrue entre les acteurs historiquement présents et les opérateurs qui sont entrés sur ce segment dans une logique de convergence contenus et diffusion. Si les contenus premium venaient à être distribués principalement en mode exclusif, cela pourrait limiter l'attractivité des offres Fixe proposées par Bouygues Telecom et affecter négativement ses résultats.
Par ailleurs, pour proposer ses offres TV, Bouygues Telecom a signé des contrats de distribution avec des éditeurs de contenus publics et privés. Dans un contexte d'évolution des modèles économiques des chaines payantes, la renégociation de ces contrats pourrait entrainer une augmentation des coûts de reversement et une baisse du chiffre d'affaires associées à ces services.

Risques liés à l'apparition de nouveaux acteurs

De nouveaux acteurs sont apparus sur le marché des services Mobile et Fixe portés par l'extension des usages Haut Débit, parmi lesquels les GAFA (Google, Apple, Facebook, Amazone) et autres « Over the Top » (OTT). La concurrence s'intensifie sur la maitrise de la relation client, portée à date par les opérateurs et source de valeur. L'accroissement de cette situation de désintermédiation pourrait affecter négativement les revenus et résultats de Bouygues Telecom.

Risques liés au déploiement et à l'exploitation des réseaux

Pour mener à bien sa stratégie de développement des réseaux Haut Débit Mobile et Fixe, Bouygues Telecom investit chaque année massivement dans le déploiement des réseaux. L'entreprise a parallélement contractualisé avec différents partenaires afin de renforcer ses accès aux infrastructures Fixe et accroitre son taux de couverture Mobile en service 4G.
Des aléas sur ces contrats pourraient pénaliser Bouygues Telecom dans la réussite de sa stratégie, l'entreprise s'exposerait alors à des impacts négatifs sur ses résultats financiers, ses activités et son image.

Risques relatifs au développement de la marque

Bouygues Telecom a mené au cours des deux dernières années une simplification de ses offres, de ses processus et de son organisation. L'entreprise maintient sa stratégie « stand-alone » s'appuyant sur les éléments suivants :

- la poursuite du développement de ses réseaux Haut Débit Mobile et Fixe afin de pouvoir faire bénéficier ses clients d'un des réseaux les plus performants,
- une marque attractive, reflet du positionnement de Bouygues Telecom, tournée vers la qualité de l'expérience client,
- le lancement de nouveaux projets et offres en rupture sur les marchés Mobile et Fixe.

Le succès de cette stratégie dépendra de l'aptitude de Bouygues Telecom à mener à bien ces différentes actions. Dans le cas contraire, l'entreprise s'expose à des impacts négatifs sur ses résultats financiers, ses activités et son image.

Continuité d'activité et sécurité

Les cas de cyber-attaques des réseaux et des systèmes d'information augmentent et touchent les organisations soit par l'attaque de leurs systèmes en propre soit par le biais d'attaques dirigées vers leurs prestataires et fournisseurs.

Un tel incident peut entrainer plusieurs impacts dont :
- divulgation de données sensibles dont données privées de clients, et/ou
- déni de service,
- indisponibilité de services proposés au client.

Pour s'en protéger, Bouygues Telecom a mis en place une politique de sécurité structurée autour de la gestion des habilitations d'accès aux systèmes d'information et un dispositif de protection destiné à faire face aux intrusions. Des contrôles sont également menés annuellement adressant la sécurité des données hébergées chez nos prestataires et partenaires.

Une indisponibilité de service peut également être occasionnée par la panne d'un équipement technique ou par un sinistre sur un site (réseau ou informatique). Pour y faire face, Bouygues Telecom :
- veille à la sécurité de ses sites principaux : accès restreints, protection incendie, climatisation, énergie…,
- maintient en conditions opérationnelles un plan de continuité d'activité pour ses systèmes techniques critiques Mobile et Fixe,
- met en place une organisation de crise basée sur des astreintes dans un processus réactif et coordonné en réponse aux incidents majeurs.

En complément, l'entreprise réalise régulièrement des tests au travers d'exercice de crise et de reprise d'activité. Des audits réguliers de ces dispositifs sont également menés, en accord avec l'ANSSI (Agence Nationale de la Sécurité des Systèmes d'Information).
De tels incidents pourraient avoir pour conséquence un impact négatif sur l'image et les résultats de l'entreprise.

Evolutions réglementaires et fiscales défavorables

De nouvelles taxes et de nouvelles contraintes réglementaires européennes ou nationales, qui s'appliquent aux services Mobile et Fixe, pourraient affecter la rentabilité de Bouygues Telecom.
L'entreprise est notamment exposée au risque d'une nouvelle hausse de la TVA sur ses services. S'il se matérialisait, Bouygues Telecom pourrait ne pas être en mesure de répercuter, tout ou partie, d'une telle hausse sur les tarifs de ses abonnements. En cas de répercussion, l'entreprise s'exposerait à un risque d'augmentation du taux de résiliation de ses abonnés et une baisse des

volumes d'acquisition de nouveaux clients. Dans le cas contraire, l'entreprise serait pénalisée par un impact sur ses résultats.
Par ailleurs, l'Etat pourrait étendre ses exigences d'obligation de couverture du territoire des réseaux Mobile et Fixe sur les zones peu denses.
Bouygues Telecom réalise une veille constante pour anticiper ces changements et en atténuer les effets. Elle maintient un dialogue permanent avec ses partenaires et les autorités nationales et européennes, soit directement, soit par le biais de la Fédération Française des Télécoms. Toutefois, de telles évolutions réglementaires pourraient avoir un impact significatif sur l'image de l'entreprise, ses activités, ou encore ses résultats financiers.

Risques fournisseurs

De par ses différentes activités (terminaux, relation client, télévente, infogérance..), Bouygues Telecom est présent au travers de ses fournisseurs dans plusieurs zones géographiques hors Union Européenne (Maghreb, Etats Unis, Asie entre autres).
L'évolution de la situation géo-politique dans certaines de ces zones pourraient avoir des impacts sur l'activité de Bouygues Telecom, son image et affecter négativement ses résultats.

Par ailleurs, la direction des Achats intègre dans ses contrôles la dépendance économique et opérationnelle des fournisseurs, les enjeux RSE ; les fournisseurs stratégiques font l'objet de double sourcing ou de mesures dédiées prises en compte dans le plan de continuité d'activité.
Néanmoins, une pénurie des composants utilisés pour la fabrication des box, une augmentation significative de leur prix ou un tout autre incident significatif générant une indisponibilité de production chez l'un de nos fournisseurs (exemple catastrophe naturelle), pourraient avoir des impacts sur le processus d'achat de Bouygues Telecom et occasionner une indisponibilité temporaire des produits. Dans ce cas, les résultats financiers pourraient en être affectés ainsi que l'image de Bouygues Telecom.

Effets des ondes électro magnétiques

L'exposition aux ondes électromagnétiques est un sujet qui préoccupe les Français et qui mobilisent différentes associations. Bouygues Telecom a mis en place, dès son origine, une équipe dédiée au sujet téléphonie mobile et santé, dont le périmètre s'étend désormais à l'activité Fixe et aux ondes wifi. Cette équipe a la responsabilité de faire appliquer rigoureusement la réglementation et de réaliser une évaluation consciencieuse du risque en s'appuyant sur l'expertise collective. L'entreprise finance une recherche indépendante et communique l'ensemble des publications scientifiques sur le sujet. Cette approche du risque lié aux radiofréquences permet de rationnaliser la perception des Français, aucune étude n'ayant établie à ce jour d'effet sanitaire avéré.
La perception accrue d'un risque par les consommateurs pourrait aboutir aux impacts suivants : baisse de la consommation par client et du nombre de clients, augmentation des coûts de gestion et de déploiement des sites.

FILIALES ET PARTICIPATIONS

Réseau Clubs Bouygues Telecom (RCBT)

À fin 2016, RCBT compte 523 boutiques pour une surface totale de 22 776 m².

RCBT a continué d'adapter la dimension de son réseau de distribution au cours de l'exercice 2016 : 22 boutiques ont été fermées, 6 transferts de points de vente ont été opérés d'un canal à un autre et 1 point de vente a été relocalisé.

Le chiffre d'affaires de RCBT s'est établi, pour l'exercice 2016, à 685,7 millions d'euros, en hausse par rapport à l'exercice précédent (+ 5 %).

Le plan de transformation de RCBT initié en 2014 s'est poursuivi au cours de l'exercice 2016, la transformation étant de plus en plus visible pour ses clients. En effet :

- le nouveau concept de boutiques est désormais déployé dans 245 boutiques (47% du réseau) et 100% des points de vente au concept Connect ont été « relookés »,
- de nouvelles enseignes ont été installées sur 503 points de vente (96% du réseau),
- toutes les boutiques bénéficient du programme « C3 » qui concourt à un professionnalisme croissant en matière de best practices « Retail »,
- toutes les boutiques sont digitalisées et utilisent des tablettes pour l'accueil des clients.

Bouygues Telecom Initiatives

Créée en décembre 2008, Bouygues Telecom Initiatives est une filiale détenue à 100% par Bouygues Telecom, ayant pour vocation de participer au développement de jeunes entreprises innovantes principalement dans le secteur des services de communications électroniques.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2016, Bouygues Telecom Initiatives a notamment :

- cédé une partie de sa participation au capital de la société iFeelSmart aux fondateurs de cette société ;
- pris une participation dans la société Joul (ckWateur), un fournisseur alternatif de gaz naturel et d'électricité pour les particuliers ; et
- souscrit à une augmentation de capital de la société Eeple, un groupe média web à destination des jeunes, afin de continuer à soutenir son développement.

Par ailleurs, Bouygues Telecom Initiatives continue de contribuer, au travers des organes de surveillance mis en place dans les *startups*, au développement de ses participations.

Darty Telecom

La société Darty Telecom est un opérateur téléphonique détenu par Bouygues Telecom à hauteur de 100% du capital social moins une action. Darty Telecom détient un parc de clients ayant souscrit à des offres de téléphonie mobile, DSL et THD.

Au cours de l'exercice 2016, Darty Telecom a informé, pour le compte des Etablissements Darty, l'ensemble de ses clients de la résiliation de leur offre de services, et leur a proposé de souscrire à une offre en licence de marque Bouygues Telecom.

Ainsi, la base clients de Darty Telecom s'est amoindrie au cours de l'exercice 2016 et est presque nulle à la clôture de l'exercice.

Darty Telecom a enregistré au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2016 un chiffre d'affaires de 15 millions d'euros (versus 41 millions d'euros au 31 décembre 2015).

Winnovation Inc. (USA)

Winnovation, société de droit californien et filiale de Bouygues Telecom détenue à 100%, créée en 2012, a pour activité la réalisation de veilles, études et analyses dans le domaine des technologies.

Winnovation a réalisé un chiffre d'affaires de 1,3 millions d'euros sur l'exercice 2016.

1913/ AZeïde Groupe

La société 1913 est un distributeur de téléphonie auprès des PME et professionnels dont le capital social est détenu à 100% par Bouygues Telecom.
La société AZeïde Groupe était un distributeur de téléphonie pour les Entreprises dans la région Sud-ouest dont le capital social était détenu à 100% par Bouygues Telecom.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2016, Bouygues Telecom a cédé le capital social de la société AZeïde Groupe à 1913. Puis, dans un second temps, 1913 a procédé à la dissolution-confusion de la société AZeïde Groupe. Cette opération a emporté transmission universelle du patrimoine d'AZeïde Groupe au bénéfice de 1913 le 3 juillet 2016.

Au 31 décembre 2016, 1913 a réalisé un chiffre d'affaires de 4,6 millions d'euros.

Au 3 juillet 2016, AZeïde Groupe a réalisé un chiffre d'affaires de 0,9 million d'euros.

Amplitel

En 2016, AmpliTel a finalisé son déploiement avec l'ouverture de la région Sud-Ouest et propose maintenant, avec environ 195 techniciens, l'installation et le dépannage ADSL Bouygues Telecom sur tout le territoire national.
Avec un effectif à fin 2016 de 226 personnes, elle a réalisé en 2016, 223 000 interventions et un chiffre d'affaires de 10,4 M€ en croissance de 65% par rapport à 2015.
Son résultat net s'élève à -0,1 M€.

Infracos

Bouygues Telecom détient 50% d'Infracos, société dédiée à la réalisation d'un accord de mutualisation d'une partie des réseaux d'accès mobiles de Bouygues Telecom et de SFR.

Au 31 décembre 2016, Infracos a réalisé un chiffre d'affaires de 77,3 millions d'euros[14].

[14] Comptes non encore certifiés par le Commissaire aux comptes d'Infracos

QR.

Buyster

En 2011, en association avec Orange, SFR et Atos, Bouygues Telecom a créé la société Buyster qui commercialise une solution de paiement par internet utilisant le mobile comme élément clé de sécurisation.

Au 31 décembre 2016, la participation de Bouygues Telecom au sein de Buyster est de 24,06%, étant précisé que la dissolution anticipée de cette dernière et sa mise en liquidation amiable ont été décidées en juillet 2014.

Bouygues Telecom Projets

Bouygues Telecom Projets est une filiale sans activité détenue à 100% par Bouygues Telecom.

BT Projets IV

BT Projets IV est une filiale sans activité détenue à 100% par Bouygues Telecom qui l'a créée en septembre 2014.

BT Projets V

BT Projets V est une filiale sans activité détenue à 100% par Bouygues Telecom qui l'a créée en septembre 2014.

Objenious

Objenious, dont le lancement commercial a eu lieu début 2016, est une filiale à 100% de Bouygues Telecom dédiée à l'internet des objets.

L'année 2016 a été pour Objenious une année de construction avec la création du premier réseau national basé sur la technologie LoRa® (déployé par Bouygues Telecom), l'élaboration d'une plateforme IoT et de services adaptés pour répondre aux différents besoins des entreprises de tous secteurs et des collectivités. Objenious a signé de nombreux partenariats, amorcé son développement commercial, et se positionne comme une référence dans l'écosystème en plein essor de l'IoT.

Avec un effectif de 32 personnes à fin d'année, elle a réalisé un chiffre d'affaires de 460 k€ pour un résultat net négatif de -6,3 M€.

Telefonica Global Solutions France

Telefonica Global Solutions France est une société commune créée en mai 2015 entre Bouygues Telecom qui en détient 30% et Telefonica International Wholesale Services France SAS qui en détient 70%. Telefonica Global Solutions France a pour activité la distribution de services de télécommunications sur le marché des entreprises et grands comptes en France et à l'étranger.

En 2016, la société a significativement développé son activité avec l'acquisition de grands comptes en France et à l'étranger.

AR

Au 31 décembre 2016, le chiffre d'affaires de Telefonica Global Services France s'élevait à 5,8 millions d'euros.

II. Analyse des résultats et de la situation financière de Bouygues Telecom

RESULTAT GLOBAL DE L'ACTIVITE

Pour la deuxième année consécutive, Bouygues Telecom continue d'afficher une croissance de son chiffre d'affaires et de ses résultats financiers portée par ses bonnes performances commerciales.

L'opérateur a généré en 2016 un chiffre d'affaires de 4 761 millions d'euros, en hausse de 5,7 % par rapport à 2015.

Le chiffre d'affaires Réseau termine l'année à 4 055 millions d'euros, en augmentation de 6 % par rapport à 2015, bénéficiant de la hausse du nombre de clients et de la stabilisation de l'ARPU[15] Mobile à 22,7 euros par mois et par client au quatrième trimestre 2016.

L'EBITDA atteint 916 millions d'euros en 2016, en hausse de 164 millions d'euros par rapport à 2015. Outre la hausse du chiffre d'affaires, cette amélioration s'explique par la réalisation de 427 millions d'euros d'économies en 2016 par rapport à 2013. La marge d'EBITDA s'élève à 23% contre 19,7% en 2015, en ligne avec l'objectif de 25% en 2017.

Le résultat opérationnel s'élève à 170 millions d'euros, contre (134) millions en 2015, et intègre 20 millions d'euros de résultats non courants. Ces résultats intègrent 84 millions d'euros de charges non courantes liées au déploiement du partage de réseau avec SFR, et 104 millions d'euros de produits non courants liés à la plus-value de cession de 500 pylônes à Cellnex.

Les investissements d'exploitation bruts s'établissent à 992 millions d'euros en 2016. Ils sont en baisse de 306 millions d'euros par rapport à 2015, impactés par l'achat d'un bloc de fréquences 700 MHz en 2015 pour 467 millions d'euros.

Ils ont porté principalement sur le déploiement du réseau 4G, la poursuite de l'extension du réseau 3G, le déploiement du réseau Fixe ADSL et FTTH, et l'équipement en box des nouveaux clients.

En 2016, Bouygues Telecom a cédé des actifs pour un montant de 190 millions d'euros, dont 147 millions d'euros au titre de la cession de 500 pylônes à Cellnex, portant ainsi les investissements d'exploitation nets à 802 millions d'euros.

Le cash-flow libre ressort à 3 millions d'euros, en augmentation de 595 millions d'euros par rapport à 2015 qui intégrait les achats de fréquences 700 Mhz pour un montant de 467 millions d'euros. Cette hausse s'explique également par l'augmentation de l'EBITDA en 2016. L'endettement net total atteint 1 012 millions d'euros fin 2016 contre 890 millions d'euros fin 2015.

---

[15] ARPU trimestriel ramené au mois, hors cartes SIM Machine to Machine et SIM gratuites

QR

FINANCEMENT

Au 31 décembre 2016, le financement de Bouygues Telecom est assuré par :

- Des lignes de crédit confirmées (1 035 millions d'euros) signées avec plusieurs grandes banques de première catégorie, sur des durées de trois à cinq ans.
  Au cours de l'année 2016, Bouygues Telecom a prolongé la maturité des lignes venant prochainement à échéance.
- Un programme de titrisation de créances sur cinq ans permettant un financement maximum de 325 millions d'euros. Depuis juillet 2010, Bouygues Telecom cède mensuellement des créances commerciales à un fonds commun de titrisation (FCT). Ces créances cédées correspondent essentiellement à des factures liées à l'activité Mobile des clients ayant souscrit un forfait Bouygues Telecom.
- Un programme de financement export sur dix ans permettant un financement maximum de 270 millions d'euros.

Par ailleurs, Bouygues, actionnaire principal de Bouygues Telecom, octroie à celle-ci la possibilité de relayer les lignes de crédit confirmées dont elle dispose.

Ces différentes sources de financement permettent à Bouygues Telecom de faire face à ses charges d'exploitation et investissements nécessaires pour les années à venir.

Par ailleurs, les excédents de trésorerie sont placés à taux variable auprès de Bouygues dans le cadre d'une convention signée entre les deux entités.

INSTRUMENTS FINANCIERS ET GESTION DES RISQUES FINANCIERS

Gestion du risque de taux

L'endettement net (financement brut diminué des excédents de trésorerie) de Bouygues Telecom est à taux variable (Eonia/Euribor 1 mois) et à taux fixe.

Pour se protéger contre toute variation défavorable des taux d'intérêt, Bouygues Telecom met en place des instruments de couverture sous forme de swap de taux.

Au 31 décembre 2016, l'encours du portefeuille de swaps est de 650 millions d'euros.

La couverture de taux d'intérêt est adaptée en fonction de l'évolution des prévisions de trésorerie.

Gestion du risque de change

Le principe appliqué au sein de Bouygues Telecom est de couvrir systématiquement les risques de change découlant des opérations commerciales. Le risque est couvert exclusivement des opérations à terme de devises.

LOI DE MODERNISATION DE L'ECONOMIE

Bouygues Telecom, conformément à cette loi, a modifié ses conditions de paiement pour tous nouveaux contrats signés à compter du 1er janvier 2009 en appliquant des conditions de règlement ne dépassant jamais 60 jours dates de factures.

QR

La balance âgée des dettes fournisseurs et comptes rattachés est la suivante à fin 2016 (en euros):

SOLDE au 31/12/2016	Non échus	Dettes non réglées depuis :		
		total échus	0-60	>60
1 669 909 370	89,5%	10,5%	3,2%	7,3%

Les 10,5 % d'échus sont constitués pour l'essentiel de litiges en cours de règlement.

Rappel 2015 :

SOLDE au 31/12/2015	Non échus	Dettes non réglées depuis :		
		échus	0-60	>60
1.711 677 072	90,8%	9,2%	3,0%	6,3%

PRETS CONSENTIS (article L.511-6 du Code monétaire et financier)

Il est précisé, conformément à l'article L. 511-6 du Code monétaire et financier, que Bouygues Telecom n'a consenti aucun prêt à moins de deux ans, à titre accessoire à son activité principale, à des microentreprises, des PME ou à des entreprises de taille intermédiaire avec lesquelles elle entretient des liens économiques le justifiant.

III. Résultats de l'exercice 2016

RESULTATS DE L'EXERCICE – COMPTES INDIVIDUELS

Nous vous précisons tout d'abord que les comptes qui vous sont présentés ont été établis selon les mêmes formes et les mêmes méthodes que l'année précédente et qu'ils sont conformes à la réglementation en vigueur. Un rappel des comptes de l'exercice précédent est fourni à titre comparatif.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2016, Bouygues Telecom a réalisé un chiffre d'affaires de 4 848,7 millions d'euros, en hausse de 6,46 % par rapport à 2015.

Le résultat d'exploitation s'établit à 181,4 millions d'euros, en nette amélioration par rapport à l'exercice précédent.

Après une perte de -88,3 millions d'euros constatée en 2015, le résultat net de l'exercice 2016 se traduit par un bénéfice de 164,9 millions d'euros.

Le montant constaté au titre de l'intéressement et de la participation des salariés aux résultats de l'entreprise s'élève à 7,9 millions d'euros sur l'exercice.

QR

AFFECTATION DU RESULTAT

Après avoir constaté que le résultat de l'exercice se traduit par un bénéfice de 164 869 716,48 euros, nous vous proposons d'affecter ledit bénéfice comme suit :

- 2 361 388,20 euros à la réserve légale, qui atteindra un solde égal à 10% du capital social, soit 71 258 839,96 euros,

- le solde, soit 162 508 328,28 au compte report à nouveau qui présentera donc un solde créditeur de 787 534 770,51 euros.

Afin de se conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, il est rappelé que les sommes distribuées, à titre de dividendes, au cours des trois derniers exercices, ont été les suivantes :

Exercice	Dividendes
2015	0 euro
2014	0 euro
2013	0 euro

Conformément aux articles 223 *quater* et 223 *quinquies* du Code général des impôts, nous vous informons qu'aucune dépense somptuaire n'a été engagée au cours de l'exercice 2016 et que les charges non déductibles réintégrées dans les comptes de la Société au 31 décembre 2016 s'élèvent à 736 478 euros.

SITUATION DES CAPITAUX PROPRES

Au 31 décembre 2016, les capitaux propres individuels s'élèvent, après affectation du résultat, à 2 727 417 708,62 euros (contre 2 555 250 657,17 euros fin 2015), pour un capital social de 712 588 399,56 euros.

IV. Evènements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Néant.

V. Evolutions prévisibles – perspectives d'avenir

Bouygues Telecom confirme son objectif de marge d'EBITDA[16] de 25% en 2017 et se fixe un nouvel objectif de 300 millions d'euros de cash-flow libre à horizon trois ans.

Afin de poursuivre le déploiement de ses réseaux Très Haut Débit Mobile (4G et 5G) et Fixe (FTTH, FTTO, FTTA), les investissements d'exploitation bruts pourraient être de l'ordre de 1,2 milliard d'euros en 2017.

---

[16] La marge d'EBITDA est calculée sur le chiffre d'affaires Réseau

QR

VI. Evolution du capital

Nous vous rappelons qu'au 31 décembre 2016, le capital de la société était d'un montant de 712 588 399,56 euros divisé en 46 757 769 actions de 15,24 euros chacune, et qu'il n'a pas évolué depuis le 31 décembre 2015.

En application des dispositions de l'article L 225-102 du Code de commerce se rapportant au recensement obligatoire des « salariés actionnaires », nous vous informons qu'à la clôture de l'exercice, aucune action de la société faisant l'objet d'une gestion collective n'était détenue par le personnel de la société.

VII. Information relative aux mandataires sociaux

EVOLUTION DE LA COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'administration du 19 février 2016 a renouvelé le mandat de Directeur Général Délégué de Richard VIEL-GOUARIN pour la durée restant à courir du mandat du Président-Directeur Général.

CHOIX DU MODE D'EXERCICE DE LA DIRECTION GENERALE

Il convient de souligner qu'aucune évolution du mode d'exercice de la Direction Générale n'est intervenue au cours de l'exercice 2016.

COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Au 31 décembre 2016, le conseil d'administration de Bouygues Telecom était composé comme suit :

Olivier Roussat	Président du Conseil d'administration, Directeur Général et Administrateur
Philippe Marien	Administrateur
Bouygues représentée par Jean-François Guillemin	Administrateur
Olivier Bouygues	Administrateur
Michel Cicurel	Administrateur
JCDecaux Holding représentée par Jean-Sébastien Decaux	Administrateur
Nonce Paolini	Administrateur
Edward Bouygues	Administrateur
Richard Viel-Gouarin	Directeur Général Délégué et Administrateur

MANDATS ET FONCTIONS DES MANDATAIRES SOCIAUX

En application de l'article L225-102-1 alinéa 4 du Code de commerce, vous trouverez ci-après la liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercés dans toute société autre que Bouygues Telecom, par chacun de ces mandataires au cours de l'exercice 2016 :

QR

- ♦ ***Administrateur, Président du Conseil d'administration et Directeur Général : Olivier Roussat***

  - Directeur général délégué de Bouygues SA
  - Administrateur de TF1 SA
  - Administrateur de Bouygues Construction SA
  - Membre du Conseil de Bouygues Immobilier SAS

- ♦ ***Administrateur : Philippe Marien***

  - Directeur Général Délégué de Bouygues SA
  - Représentant permanent de Bouygues, Administrateur de TF1 SA
  - Représentant permanent de Bouygues, Administrateur de COLAS SA
  - Représentant permanent de Bouygues, Administrateur de ALSTOM SA
  - Représentant permanent de Bouygues, Administrateur de Bouygues Construction SA
  - Représentant permanent de Bouygues, membre du Conseil de Bouygues Immobilier SAS
  - Représentant permanent de Bouygues, Administrateur de C2S
  - Administrateur de la société BOUYGUES EUROPE SA
  - Administrateur de la société UNISERVICE SA
  - Directeur général de SCDM SAS

- ♦ ***Administrateur : Olivier Bouygues***

  - Administrateur de Bouygues SA
  - Directeur général délégué de Bouygues SA
  - Directeur général de SCDM SAS
  - Administrateur de TF1 SA
  - Administrateur de Colas SA
  - Administrateur de Bouygues Construction SA
  - Membre du Conseil de Bouygues Immobilier SAS
  - Administrateur d'Alstom SA
  - Président de Sagri-E SAS
  - Président de Sagri-F SAS
  - Administrateur et président directeur général de la société SECI SA
  - Administrateur et président du conseil d'administration de la soeiété BOUYGUES EUROPE SA
  - Président de SCDM Energy Limited

- ♦ ***Administrateur : Michel Cicurel***

  - Membre du conseil de surveillance de Publicis SA
  - Vice-président du conseil d'administration de Coe-Rexecode, association Loi 1901
  - Représentant de Michel Cicurel Conseil SAS, administrateur personne morale de COGEPA SA
  - Représentant de Michel Cicurel Conseil SAS, administrateur personne morale de DF SYNERGIES SA
  - Président de Michel Cicurel Conseil SAS
  - Président du Conseil d'Administration de Banque Leonardo SA
  - Président du Directoire de La Maison SA

QR

- ♦ ***Administrateur : Jean-Sébastien Decaux, représentant permanent de JCDecaux Holding***

- Membre du Directoire de JCDECAUX SA
- Administrateur et Administrateur Délégué de EL MOBILIARO URBANO SLU
- Président du Conseil d'Administration, Administrateur et Administrateur Délégué de JCDECAUX ATLANTIS S.A
- Administrateur, Administrateur Délégué et Président du Conseil d'Administration de JCDECAUX ESPANA SLU
- Président du Conseil d'Administration, Administrateur et Administrateur Délégué de JCDECAUX TRANSPORT ESPANA SLU
- Administrateur et Directeur Général de JCDECAUX HOLDING SAS
- Directeur Général de DECAUX FRERES INVESTISSEMENTS
- Gérant de JCDECAUX PORTUGAL-MOBILIARO URBANO E PUBLICIDADE Lda
- Président du Conseil d'Administration et Administrateur de IGPDECAUX Spa
- Représentant permanent de JSD INVESTIMENTI, Administrateur de JCDECAUX STREET FURNITURE BELGIUM
- Représentant permanent de JSD INVESTIMENTI, Administrateur de CITY BUSINESS MEDIA
- Représentant permanent de JSD INVESTIMENTI, Administrateur de JCDECAUX AIRPORT BELGIUM
- Représentant permanent de JSD INVESTIMENTI, Administrateur de JCDECAUX Luxembourg SA
- Représentant permanent de JSD INVESTIMENTI, Administrateur de JCDECAUX BILLBOARD BELGIUM
- Administrateur et administrateur délégué de HOLDING DES DHUITS SA
- Membre du conseil exécutif, Directeur Général depuis le 7 juin 2016, et Président jusqu'au 7 juin 2016 de JCDECAUX BOLLORE HOLDING
- Président du Conseil d'Administration et Administrateur de JCDECAUX SOUTH AFRICA OUTDOOR ADVERTISING (Pty) LTD
- Administrateur de JCDECAUX SUBSAHARAN AFRICA HOLDINGS (PTY) Ltd
- Directeur Général de APOLLINE IMMOBILIER SAS
- Président du Conseil d'Administration, Administrateur et Administrateur Délégué de CORPORACION EUROPEA DE MOBILIARO URBANO SA
- Président de CEMUSA OOH ITALY SRL
- Administrateur de JCDECAUX NIGERIA OUTDOOR ADVERTISING LIMITED

- ♦ ***Administrateur : Jean-François Guillemin, représentant permanent de Bouygues***

- Membre du conseil d'administration de la Fondation d'Entreprise Franeis Bouygues
- Membre du Conseil de Bouygues Immobilier SAS
- Administrateur de Colas SA
- Administrateur de PRES Sorbonne Universités
- Administrateur de la société BOUYGUES EUROPE SA

- ♦ ***Administrateur : Nonce Paolini***

- Administrateur de Groupe FNAC

AR

- ♦ ***Administrateur : Edward Bouygues***

- Représentant permanent de SCDM, administrateur de Bouygues SA

- ♦ ***Directeur Général Délégué : Richard Viel-Gouarin***

- Membre du comité stratégique d'Objenious SAS

REMUNERATION DES MANDATAIRES SOCIAUX (ayant par ailleurs un mandat dans une société cotée)

A titre liminaire, nous vous précisons que les sommes déclarées ci-dessous sont les sommes versées par la Société au cours de l'exercice. Les sommes versées par les sociétés cotées où ces mandataires sociaux exercent leurs mandats sont déclarées par ailleurs dans les rapports annuels correspondants.

Président-Directeur Général

La rémunération brute (hors rémunération variable) versée par la Société en 2016 à Olivier Roussat s'est élevée à 122.667 euros pour la période du 1er septembre 2016 au 31 décembre 2016, pendant laquelle il a exercé un mandat social au sein de Bouygues SA, société cotée.

La rémunération brute variable au titre de l'année 2016, qui sera payée en 2017 par la société, s'élève à 184.000 euros sur la même période.

Les avantages en nature dont a bénéficié Olivier Roussat de la part de la Société sur la même période, sont d'un montant de 3 011,33 euros.

Par ailleurs, la Société a versé à Olivier Roussat au titre de l'exercice 2016, des jetons de présence s'élevant à un montant de 12 500 euros bruts.

Olivier Roussat bénéficie en outre d'un régime de retraite supplémentaire « à prestations définies ».
Afin de se conformer aux dispositions de l'article D225-104-1 du Code de commerce, les éléments de ce régime sont précisés ci-après :

- L'engagement considéré a pour intitulé : contrat de retraite collective à prestations définies ;
- Les dispositions légales permettant d'identifier la catégorie de régime correspondant sont contenues à l'article L.137-11 du Code de la sécurité sociale ;
- Les conditions d'entrée dans le régime et autres conditions pour pouvoir en bénéficier sont les suivantes :
  - Etre membre du Comité de direction générale de Bouygues SA au jour du départ ou de la mise à la retraite,
  - Avoir au moins 10 années d'ancienneté au sein du groupe Bouygues au moment du départ ou de la mise à la retraite,
  - Achever définitivement la carrière professionnelle au sein de l'une des sociétés du Groupe (cette condition est remplie lorsque le salarié fait partie des effectifs à la date de son départ ou de la mise à la retraite),
  - Procéder à la liquidation des régimes de retraite de base de la Sécurité Sociale, et complémentaires obligatoires ARRCO, AGIRC.

CR

- La rémunération de référence est égale au salaire brut moyen des trois meilleures années civiles, perçu par le salarié au sein du groupe Bouygues, pendant sa période d'appartenance au Comité de direction générale Bouygues SA, revalorisée selon l'évolution du point AGIRC, à la date de rupture du contrat de travail.
  Le salaire brut de référence s'entend de celui pris en compte pour le calcul des cotisations de Sécurité Sociale, en application des dispositions de l'article L.242-1 du Code de la Sécurité Sociale.
- Les droits sont acquis sur un rythme annuel.
- Il existe un plafond qui est égal à huit fois le plafond annuel de la Sécurité Sociale (313 824 euros en 2017).
- Le financement de ces droits est externalisé auprès d'une compagnie d'assurance à laquelle est versée chaque année une cotisation.
- Le montant estimatif de la rente annuelle d'Olivier Roussat à la date de clôture de l'exercice est de 184 117 euros.
- En ce qui concerne les charges fiscales et sociales pesant sur le régime, les cotisations versées par la Société ne sont pas soumises aux charges sociales patronales ni à la CSG-CRDS. La Société doit s'acquitter d'une contribution à hautcur de 24% desdites cotisations.

Administrateur salarié de la Société

La rémunération brute totale (avantages en nature et bonus inclus) versée par la société en 2016 à Edward Bouygues s'est élevée à 121.869,22 euros.

Par ailleurs, la Société a versé à Edward Bouygues au titre de l'exercice 2016, des jetons de présence s'élevant à un montant de 12 500 euros bruts.

Autres Administrateurs

La Société a versé à Olivier Bouygues, au titre de l'exercice 2016, des jetons de présence s'élevant à un montant de 12 375 euros.

La Société a versé à Jean-François Guillemin, représentant de la société Bouygues, au titre de l'exercice 2016, des jetons de présence s'élevant à un montant de 23 500 euros.

La Société a versé à Philippe Marien, au titre de l'exercice 2016, des jetons de présence s'élevant à un montant de 18 500 euros.

La Société a versé à Michel Cicurel, au titre de l'exercice 2016, des jetons de présence s'élevant à un montant de 20 500 euros.

La Société a versé à Jean-Sébastien Decaux, représentant de la société JCDecaux Holding, au titre de l'exercice 2016, des jetons de présence s'élevant à un montant de 9 375 euros.

La Société a versé à Nonce Paolini, au titre de l'exercice 2016, des jetons de présence s'élevant à un montant de 12 500 euros.

OR

CONVENTIONS CONCLUES ENTRE UN DIRIGEANT OU UN ACTIONNAIRE SIGNIFICATIF ET UNE FILIALE

En application des dispositions du dernier alinéa de l'article L. 225-102-1 du Code de commerce, nous vous informons qu'aucune convention n'a été conclue au cours de l'exercice entre un dirigeant ou un actionnaire significatif et une filiale de la Société.

VIII. Résolutions

Dans les résolutions qui sont soumises à l'assemblée générale, nous vous proposons :

- D'approuver les comptes individuels et consolidés de l'exercice social clos le 31 décembre 2016 ;
- Après avoir constaté que le résultat de l'exercice se traduit par un bénéfice de 164 869 716,48 euros, nous vous proposons d'affecter ledit bénéfice, à hauteur de 2 361 388,20 euros à la réserve légale et 162 508 328,28 au compte report à nouveau ;
- D'approuver les conventions visées à l'article L. 225-38 du Code de commerce mentionnées dans le rapport spécial des Commissaires aux comptes y afférent ;
- De nommer deux nouveaux administrateurs ;
- De ne pas renouveler le mandat d'un administrateur qui arrive à expiration ;
- De nommer deux censeurs.

Au présent rapport est joint le tableau visé à l'article R. 225-102 alinéa 2 du Code de commerce faisant apparaître les résultats de la société au cours des cinq derniers exercices.

Nous vous demandons de bien vouloir vous prononcer sur les résolutions qui vous sont proposées et vous remercions de votre confiance.

Le 20 février 2017 **Le Conseil d'Administration**

AR

ANNEXE 1

RESULTAT DE LA SOCIETE
AU COURS DES 5 DERNIERS EXERCICES

en euros

	2016	2016	2014	2013	2012
Situation financière					
Capital social	712 588 400	712 588 400	712 588 400	712 588 400	712 588 400
Nombre actions ordinaires	46 757 769	46 757 769	46 757 769	46 757 769	46 757 769
Résultat global des opérations de l'exercice					
Chiffre d'affaires	4 848 684 989	4 554 280 854	4 452 625 463	4 607 873 237	5 200 421 962
Résultat avant impôts, participation des salariés et amortissements et provisions	997 210 733	598 508 762	830 135 619	787 287 499	841 329 005
Impôt sur les bénéfices *	4 580 568	1 844 232	3 307 433	12 388 446	951 469
Participation / Intéressement des salariés dus au titre de l'exercice	7 922 839	0	0	0	(2 015)
Résultat après impôts, participation des salariés et amortissements et provisions	164 868 718	(88 339 209)	64 778 907	78 848 549	(75 146 755)
Montant des bénéfices distribués	0	0	0	0	0
Résultat des opérations réduit à une seule action					
Résultat après impôts, participation des salariés mais avant amortissements et provisions	21,06	12,78	17,71	18,25	18,01
Résultat après impôts, participation des salariés et amortissements et provisions	3,53	(1,89)	1,39	1,71	(1,61)
Dividende attribué à chaque action	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Personnel					
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	5 216	5 388	6 883	7 345	7 782
Montant de la masse salariale	255 118 611	337 457 114	334 091 753	357 068 585	347 801 725
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux	134 869 388	157 187 196	172 451 892	177 580 532	178 896 999

* Déduction faite des crédits d'impôts (recherche, apprentissage, .)

QR

ANNEXE 2

LISTE DES SUCCURSALES EXISTANTES

Libellé de la succursale	Adresse	CP	Ville de la succursale
LA DURANE	260 RUE LOUIS DE BROGLIE	13799	AIX-EN-PROVENCE
ILOT	3 CHARLES PATHE	18000	BOURGES
	85 TER AVENUE DE L'ABBE ALVITRE RESIDENCE ESTAVEL BRIVE	19100	BRIVE-LA-GAILLARDE
	ZA DE TROYALACH	29170	SAINT-EVARZEC
	7 IMPASSE GASTON MONNERVILLE - PARC ATLANTA	31200	TOULOUSE
	25 AVENUE VICTOR HUGO	33700	MERIGNAC
ALLIANCE 2	PARC D'ACTIVITES « MILLENAIRE II » 77 RUE SAMUEL MORSE	34000	MONTPELLIER
LE CALYPSO	130 RUE EUGENE POTTIER	35000	RENNES
	QUARTIER DES DEUX LIONS	37000	TOURS
ATLANTICA	62-76 RUE DES FRANCAIS LIBRES	44200	NANTES
	159 AVENUE DE LA MARNE	59700	MARCQ-EN-BAROEUL
	ZI DES ACILLOUX - ROUTE DU CENDRE	63800	COURNON-D'AUVERGNE
	1 BOULEVARD VIVIER MERLE-TOUR SOCIETE SUISSE	69003	LYON
	ZAC DE PRE MAIRY	74370	PRINGY
	8 RUE JEAN ROSTAND TECHNOSITE DES BRUYERES	91570	LE PETIT QUEVILLY
	127 RUE DE PARIS	78180	BIEVRES
	1 RUE JEAN PIERRE TIMBAUD	92190	MONTIGNY-LE-BRETONNEUX
	13/15 AVENUE DU MARECHAL JUIN	92360	MEUDON
	6 RUE TOUSSAINT LOUVERTURE ZAC DE LA VAC	93000	BOBIGNY
	83 ROUTE DU RHIN	67400	ILLKIRCH-GRAFFENSTADEN
ALSACIA	4 RUE GRAHAM BELL, TECHNOPOLE DE METZ	57070	METZ
EUROPLAZA 2	40 AVENUE DE VIGNANCOUR	64000	PAU

MAZARS

ERNST & YOUNG et Autres

COPIE CERTIFIEE CONFORME

Bouygues Telecom

Exercice clos le 31 décembre 2016

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

MAZARS
61, rue Henri Regnault
92400 Courbevoie
S.A. au capital de € 8.320.000

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles

ERNST & YOUNG et Autres
1/2, place des Saisons
92400 Courbevoie - Paris-La Défense 1
S.A.S. à capital variable

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles

Bouygues Telecom

Exercice clos le 31 décembre 2016

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2016, sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société Bouygues Telecom, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- Les notes 2.1 et 2.3.5 de l'annexe aux comptes consolidés décrivent les principes et les modalités retenus pour l'évaluation des actifs immobilisés et de leur durée d'utilité. Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre groupe, nous avons examiné les modalités retenues, nous avons vérifié que ces notes de l'annexe aux comptes consolidés donnent une information appropriée, et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

- Les notes 2.1 et 2.3.6 de l'annexe aux comptes consolidés décrivent les principes et les modalités retenus en matière d'évaluation des provisions. Dans le cadre de l'appréciation des estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes consolidés, nous avons procédé à l'appréciation des approches mises en œuvre par votre groupe et vérifié le caractère raisonnable des hypothèses retenues sur la base des éléments disponibles à ce jour.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

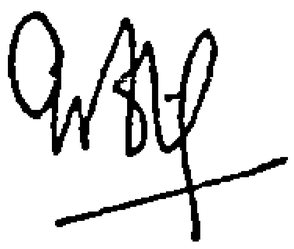
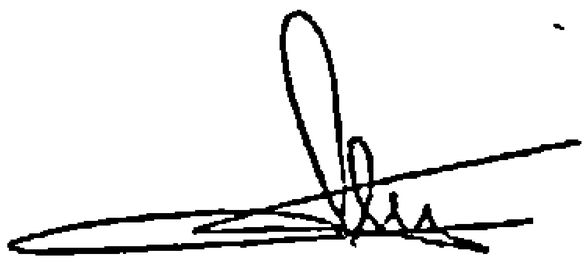
III. Vérification spécifique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Courbevoie et Paris-La Défense, le 27 mars 2017

Les Commissaires aux Comptes

MAZARS	ERNST & YOUNG et Autres	
		
Guillaume Potel	Laurent Vitse	Arnaud Ducap

bouygues

COMPTES CONSOLIDES
au 31 décembre 2016

Bilan
Compte de résultat
Etat des produits et charges comptabilisés
Tableau de financement
Variation des capitaux propres consolidés
Annexe

COMPTES CONSOLIDES DU GROUPE BOUYGUES TELECOM

BILAN CONSOLIDE

en millions d'euros

ACTIF	Note annexe	2016 *Net*	2015 *Net*
Immobilisations corporelles	3.2.1	3 119,0	3 082,5
Immobilisations incorporelles	3.2.2	1 742,8	1 820,3
Goodwill	3.2.3	4,5	4,5
Entités associées	3.2.4	0,1	0,1
Autres actifs financiers non courants	3.2.5	10,2	10,9
Impôts différés actif et créances fiscales non courantes	7		26,9
ACTIF NON COURANT		4 876,6	4 945,2
Stocks	4.1	109,2	115,7
Avances et acomptes versés sur commandes	4.2	25,0	19,4
Clients et comptes rattachés	4.3	763,3	724,1
Actif d'impôt (exigible)		28,9	24,6
Autres créances courantes	4.3	420,7	366,9
Trésorerie et équivalents de trésorerie	4.5	23,2	19,5
Instruments financiers		0,3	
Autres actifs financiers courants		1,0	0,2
ACTIF COURANT		1 371,6	1 270,4
Actifs ou activités détenus en vue de la vente	3.2.1	121,2	
TOTAL ACTIF		6 369,4	6 215,6

CAPITAUX PROPRES ET PASSIF	Note annexe	2016	2015
Capital social	5.1	712,6	712,6
Primes et réserves		2 046,1	2 111,8
Réserve de conversion			
Actions propres détenues			
Résultat consolidé		92,2	(64,7)
Capitaux propres (part du Groupe)		2 850,9	2 759,7
Participations ne donnant pas le contrôle			
CAPITAUX PROPRES		2 850,9	2 759,7
Dettes financières non courantes	8	995,3	875,8
Provisions non courantes	6.1	247,4	257,8
Impôts différés passif et dettes fiscales non courantes	7	26,7	
PASSIF NON COURANT		1 269,4	1 133,6
Avances et acomptes reçus sur commandes		4,7	4,0
Dettes financières courantes	8	39,7	33,4
Impôts courants			3,9
Fournisseurs et comptes rattachés	10	1 139,2	978,1
Provisions courantes	6.2	9,9	5,6
Autres passifs courants	10	1 055,1	1 296,6
Concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque	4.5	0,3	0,2
Instruments financiers			0,3
Autres passifs financiers courants		0,2	0,2
PASSIF COURANT		2 249,1	2 322,3
Passifs liés aux activités détenues en vue de la vente			
TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIF		6 369,4	6 215,6
ENDETTEMENT FINANCIER NET :	9	(1 011,8)	(890,2)

COMPTES CONSOLIDES DU GROUPE BOUYGUES TELECOM

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE

en millions d'euros

	Note annexe	Exercice 2016	Exercice 2015
Chiffre d'affaires	**11**	**4 761,2**	**4 505,3**
Autres produits de l'activité			
Achats consommés		**(737,7)**	**(709,0)**
Charges de personnel		**(507,6)**	**(491,4)**
Charges externes		**(2 218,3)**	**(2 141,9)**
Impôts et taxes		**(137,4)**	**(138,2)**
Dotations nettes aux amortissements		**(781,2)**	**(773,2)**
Dotations nettes aux provisions et dépréciations		**(1,2)**	**(1,6)**
Autres produits d'exploitation (1)		**120,9**	**74,5**
Autres charges d'exploitation		**(349,3)**	**(338,0)**
RESULTAT OPERATIONNEL COURANT		**149,4**	**(11,5)**
Autres produits opérationnels		**112,9**	**32,1**
Autres charges opérationnelles		**(92,7)**	**(154,9)**
RESULTAT OPERATIONNEL	**12.1**	**169,6**	**(134,3)**
Produits financiers			**0,2**
Charges financières		**(8,4)**	**(8,0)**
COUT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET	**13.1**	**(8,4)**	**(7,8)**
Autres produits financiers	**13.2**	**0,1**	**0,2**
Autres charges financières	**13.2**	**(8,8)**	**(8,4)**
Impôt	**14**	**(60,4)**	**51,3**
Quote-part du résultat net des entités associées		**0,1**	**34,3**
RESULTAT NET DES ACTIVITES POURSUIVIES	**92,2**	**(64,7)**	
Résultat net des activités arrêtées ou détenues en vue de la vente			
RESULTAT NET	**92,2**	**(64,7)**	
Part du Groupe	**92,2**	**(64,7)**	
Part des participations ne donnant pas le contrôle			
RESULTAT PAR ACTION (en euros)	**1,97**	**(1,38)**	
RESULTAT DILUE PAR ACTION (en euros)	**1,97**	**(1,38)**	
(1) Dont reprises de provisions et dépréciations non utilisées	15,7	11,6	

COMPTES CONSOLIDES DU GROUPE BOUYGUES TELECOM

ETAT DES PRODUITS ET CHARGES COMPTABILISES

en millions d'euros

	Exercice 2016	Exercice 2015
Résultat net	**92,2**	**(64,7)**
Eléments non recyclables en résultat net		
Ecarts actuariels au titre des avantages postérieurs à l'emploi	**(2,3)**	**4,6**
Impôts sur éléments non recyclables en résultat net	**0,8**	**(1,6)**
Quote-part des produits et charges non recyclables des entités associées		
Eléments recyclables en résultat net		
Variations des écarts de conversion		
Variation nette sur juste valeur des instruments financiers de couverture et autres actifs financiers (AFS...)	**0,8**	
Impôts nets sur les opérations en capitaux propres	**(0,3)**	
Quote-part des produits et charges recyclables des entités associées		
Produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres	**(0,9)**	**3,0**
Total des produits et charges comptabilisés	**91,2**	**(61,7)**
Dont part groupe	**91,2**	**(61,7)**
Dont part des participations ne donnant pas le contrôle		

COMPTES CONSOLIDES DU GROUPE BOUYGUES TELECOM

VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS AU 31 DECEMBRE 2016

en millions d'euros

PART DU GROUPE	Capital Prime d' émission	Report à nouveau	Réserves et Résultat consolidés	Opérations affectées directement en capitaux	TOTAL GROUPE	Intérêts minoritaires	TOTAL
SITUATION AU 31 DECEMBRE 2014	1 741,8	651,8	422,5	(1,2)	2 814,9		2 814,9
MOUVEMENTS EXERCICE 2015							
Opérations nettes sur capital et réserves		81,5	(81,5)				
Acquisition d'actions propres							
Distribution							
Autres opérations avec les actionnaires			1,1		1,1		1,1
Résultat de l'exercice			(64,7)		(64,7)		(64,7)
Autres produits et charges comptabilisés				3,0	3,0		3,0
Résultat net et produits et charges comptabilisés (a)			(64,7)	3,0	(61,7)		(61,7)
Changement de périmètre			5,4		5,4		5,4
SITUATION AU 31 DECEMBRE 2015	1 741,8	713,3	302,8	1,8	2 759,7		2 759,7
MOUVEMENTS EXERCICE 2016							
Opérations nettes sur capital et réserves		(88,3)	88,3				
Acquisition d'actions propres							
Distribution							
Autres opérations avec les actionnaires			(0,1)		(0,1)		(0,1)
Résultat de l'exercice			92,2		92,2		92,2
Autres produits et charges comptabilisés				(0,9)	(0,9)		(0,9)
Résultat net et produits et charges comptabilisés (a)			92,2	(0,9)	91,3		91,3
Changement de périmètre							
SITUATION AU 31 DECEMBRE 2016	1 741,8	625,0	483,2	0,9	2 850,9		2 850,9

(a) Voir état des charges et produits comptabilisés

COMPTES CONSOLIDES DU GROUPE BOUYGUES TELECOM

TABLEAU CONSOLIDE DES FLUX DE TRESORERIE

en millions d'euros

I - FLUX DE TRESORERIE DES ACTIVITES POURSUIVIES		Exercice 2016	Exercice 2015
A - FLUX NET DE TRESORERIE GENERE PAR L'ACTIVITE			
Capacité d'autofinancement :			
Résultat net des activités poursuivies		92,2	(64,7)
Quote-part de résultat effective revenant aux entités associées		(0,1)	(33,4)
Annulation des dividendes (sociétés non consolidées)			
Dotations/reprises aux amortissements, dépréciations / provisions non courantes		844,9	798,4
Plus et moins values de cessions d'actifs		(132,0)	(3,3)
Charges calculées diverses			
Sous-total		805,0	697,0
Coût de l'endettement financier net (1)		6,4	7,8
Charge d'impôts de l'exercice		60,4	(51,3)
Capacité d'autofinancement		873,8	853,5
Impôts décaissés		(0,6)	27,5
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité (2)		32,1	(84,2)
FLUX NET DE TRESORERIE GENERE PAR L'ACTIVITE		905,3	596,8
B - FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT			
Prix d'acquisition des immobilisations corporelles et incorporelles		(991,8)	(1 297,4)
Prix de cession des immobilisations corporelles et incorporelles		190,3	8,5
Dettes nettes des immobilisations corporelles et incorporelles		(216,8)	523,9
	sous-total	(1 018,3)	(765,0)
Prix d'acquisition des titres non consolidés et autres titres immobilisés		(0,5)	(1,0)
Prix de cession des titres non consolidés et autres titres immobilisés			0,1
Dettes nettes sur titres non consolidés et autres titres immobilisés			
Incidences des variations de périmètre			
Prix d'acquisition des titres consolidés			
Prix de cession des titres consolidés			46,2
Dettes nettes des titres consolidés			
Autres variations de périmètre (trésorerie des sociétés acquises ou cédées)			5,1
	sous-total	0,0	51,3
Autres flux liés aux opérations d'investissements (variation prêts, dividendes reçus sociétés non consolidées)		0,2	
FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT		(1 018,6)	(714,6)
C - FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT			
Augmentations (réductions) de capital versées par les actionnaires et par les participations ne donnant pas le contrôle, et autres opérations entre actionnaires			
Dividendes mis en paiement			
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère			
Dividendes versés par les sociétés intégrées aux participations ne donnant pas le contrôle			
Variation des dettes financières courantes et non courantes		125,8	132,7
Coût de l'endettement financier net		(8,4)	(7,8)
Autres flux liés aux opérations de financement		(0,5)	0,3
FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT		116,8	125,2
D - INCIDENCE DES VARIATIONS DES COURS DES DEVISES			
VARIATION DE LA TRÉSORERIE NETTE (A + B + C + D)		3,8	7,4
Trésorerie nette à l'ouverture		18,3	11,9
Flux nets		3,6	7,4
Autres flux non monétaires			
Trésorerie nette de clôture		22,9	19,3
II - FLUX DE TRESORERIE DES ACTIVITES ARRETEES OU DETENUES EN VUE DE LA VENTE			
Trésorerie nette à l'ouverture		0,0	0,0
Flux nets de l'exercice			
Trésorerie nette de clôture		0,0	0,0

(1) Neutralisation de la charge en CAF : reprise en flux de financement

(2) Définition de la variation du BFR d'activité : Actif courant - passif courant (hors impôts décaissés présentés séparément)

ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDES

Notes		Pages
1	FAITS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE	1
2	PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES	2
3	ACTIF NON COURANT	12
4	ACTIF COURANT	17
5	INFORMATION SUR LES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES	20
6	PROVISIONS NON COURANTES ET COURANTES	22
7	ACTIF ET PASSIF D'IMPÔT DIFFERE	24
8	DETTES FINANCIERES NON COURANTES ET COURANTES	26
9	PRINCIPAUX ELEMENTS DE VARIATION DE L'ENDETTEMENT NET	28
10	PASSIF COURANT	29
11	ANALYSE DU CHIFFRE D'AFFAIRES ET DES AUTRES PRODUITS DE L'ACTIVITE	30
12	RESULTAT OPERATIONNEL ET EBITDA	31
13	COUT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET ET AUTRES PRODUITS ET CHARGES FINANCIERS	32
14	IMPÔT	33
15	RESULTAT NET ET RESULTAT DILUE PAR ACTION	34
16	INSTRUMENTS FINANCIERS	35
17	ENGAGEMENTS HORS BILAN	36
18	EFFECTIF MOYEN	39
19	ENGAGEMENTS ENVERS LE PERSONNEL	40
20	INFORMATIONS SUR LES PARTIES LIEES ET LES AVANTAGES DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION	41
21	DETERMINATION DU CASH FLOW LIBRE	42
22	HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES	43
23	LISTE DES SOCIETES CONSOLIDEES	44

NOTE 1 FAITS SIGNIFICATIFS DE LA PERIODE

1.1 Faits significatifs de l'exercice 2016

1 avril 2016
Le conseil d'administration de Bouygues a décidé de mettre fin aux négociations visant à opérer un rapprochement entre Bouygues Telecom et Orange.

11 juillet 2016
Un accord de cession de 500 pylônes pour un total de 147 M€ a été signé avec Cellnex et a été concrétisé au cours de l'exercice. Cette cession s'accompagne d'un accord d'hébergement et de service sur une durée de 20 ans entre les partenaires. Cellnex est un acteur de premier plan dans la gestion d'infrastructures de télécommunications pour le compte d'opérateurs en Europe.

Décembre 2016
Bouygues Telecom a déployé un réseau LoRa qui couvre l'ensemble du territoire français à fin 2016. Bouygues Telecom est membre fondateur de l'Alliance LoRa ; cette technologie longue distance et bas débit est reconnue mondialement comme étant la plus aboutie dans le domaine de l'Internet des Objets. Sa filiale Objenious commercialise un catalogue d'offres destinées aux entreprises.

1.2 Rappel des faits significatifs de l'exercice 2015

19 et 27 janvier 2015
La dernière commission d'examen des dossiers de volontariat tenue le 19 janvier a permis de fixer à 57 le nombre de postes restant à supprimer à l'issue du Plan de Départs Volontaires. La Direction a annoncé, lors de la réunion exceptionnelle du Comité Central d'Entreprise du 27 janvier, sa décision d'arrêter le Plan de Sauvegarde de l'Emploi et donc, de renoncer à mettre en place des départs contraints dans le cadre du plan de transformation. Le bilan final s'établit à 1361 postes supprimés.

16 juillet 2015
La résiliation du bail de la tour Sequana a été actée le 16 juillet 2015 à l'initiative du bailleur à date d'effet au 30 juin 2015.

15 octobre 2015
Bouygues Telecom a cédé les 15% de titres de sa participation dans la société FPS Towers.

17 novembre 2015
Bouygues Telecom a acquis pour 467 millions d'euros un bloc de 5 MHz, dans le cadre de la mise aux enchères des fréquences de la bande 700MHz par l'Etat.

1.3 Faits significatifs et variations de périmètre postérieurs au 31 décembre 2016

Néant.

NOTE 2 PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

Les états financiers consolidés de Bouygues Telecom ont été préparés conformément aux normes internationales établies par l'IASB : IAS (*International Accounting Standards*), et IFRS (*International Financial Reporting Standards*) ainsi que leurs interprétations, formulées par les comités SIC et IFRIC, en vigueur dans la Communauté européenne au 31 décembre 2016.

Au 31 décembre 2016, le groupe Bouygues a appliqué les normes, interprétations, principes et méthodes comptables existant dans les états financiers de l'exercice 2015 ainsi que les évolutions obligatoires édictées par les normes IFRS mentionnées ci-après, applicables au 1er janvier 2016 ; ces changements n'ont pas eu d'impact significatif sur les comptes.

Principales normes IFRS, amendements et interprétations en vigueur au sein de l'Union européenne, d'application obligatoire ou applicables par anticipation au 1er janvier 2016 :

Néant.

Principales autres normes, amendements et interprétations publiés par l'IASB :

Normes et amendements		Date d'application IASB *	Incidences
IFRS 16	Contrats de location Texte remplacé ou amendé : IAS 17 Comptabilisation d'un actif et d'un passif même pour les locations simples	01/01/2019	L'impact d'IFRS 16 est en cours d'évaluation. Compte tenu des changements normatifs attendus, les éléments détaillés dans les annexes au 31 décembre 2016 au titre des locations ne représentent pas une indication de ce que pourrait être l'impact de l'application d'IFRS 16 sur les comptes du Groupe.
IFRS 15	Produits provenant de contrats avec des clients (Revenue recognition) Texte remplacé ou amendé : IAS 11 et IAS 18. La comptabilisation doit refléter le moment où les biens ou les services sont fournis. Lorsque des biens ou services sont fournis en continu (transfert continu du contrôle), l'obligation de prestation correspondante est comptabilisée progressivement.	01/01/2018	L'impact de cette nouvelle norme est en cours d'évaluation.
IFRS 9	Instruments financiers Texte remplacé ou amendé : IAS 32 et IAS 39. Les améliorations apportées par IFRS 9 incluent : -une approche logique et unique pour la classification et l'évaluation des actifs financiers qui reflète le modèle économique dans le cadre duquel ils sont gérés ainsi que leurs flux de trésorerie contractuels, -un modèle unique de dépréciation, prospectif, fondé sur les «pertes attendues », -une approche sensiblement réformée de la comptabilité de couverture.	01/01/2018	L'impact de cette nouvelle norme est en cours d'évaluation.

** sauf précision contraire, applicable aux exercices ouverts à compter de la date indiquée dans cette colonne*

Bouygues Telecom a un seul secteur d'activité et un seul secteur géographique.

2.1 BASES DE PRÉPARATION DES ÉTATS FINANCIERS

Les états financiers sont préparés selon la convention du coût historique à l'exception de certains éléments notamment des actifs et passifs financiers qui sont évalués à la juste valeur.

Pour préparer les états financiers conformément aux IFRS, des estimations et des hypothèses ont été faites ; elles ont pu affecter les montants présentés au titre des éléments d'actif et de passif, les passifs éventuels à la date d'établissement des états financiers, et les montants présentés au titre des produits et des charges de l'exercice.

Principales estimations :

- Evaluation des provisions pour indemnités de fin de carrière : le calcul de la provision pour indemnités de départ à la retraite est effectué par Bouygues Telecom selon la méthode des unités de crédit projetées. Ce calcul est notamment sensible aux hypothèses de taux d'actualisation, de taux d'augmentation des salaires et au taux de rotation.

- Provisions ; elles sont constituées pour faire face à des sorties de ressources probables au profit de tiers, sans contrepartie pour Bouygues Telecom. Elles comprennent notamment des provisions pour litiges de toute nature dont le montant est estimé en tenant compte des hypothèses de dénouement les plus probables. Pour déterminer ces hypothèses, la direction de Bouygues Telecom s'appuie, si nécessaire, sur des évaluations réalisées par des conseils externes.

- Juste valeur des instruments financiers : la juste valeur des instruments financiers est déterminée par référence au prix de marché. Pour les instruments financiers dérivés, cette valeur est déterminée et transmise à Bouygues Telecom par ses contreparties bancaires. Pour les instruments de couverture traités sur des marchés de gré à gré, la juste valeur est déterminée à l'aide d'un outil interne et corroborée par un relevé d'information de la contrepartie bancaire.

- Durée d'utilité des actifs : la durée d'utilité est la période pendant laquelle l'entreprise s'attend à utiliser un actif. Elle est revue annuellement, pour chaque classe d'actifs, et modifiée en cas de divergence avec les estimations précédentes.

Enfin, en l'absence de normes ou interprétations applicables à une transaction spécifique, le Groupe a fait usage de jugement pour définir et appliquer les méthodes comptables qui permettront d'obtenir des informations pertinentes et fiables, afin que les états financiers :
- présentent une image fidèle de la situation financière, de la performance financière et des flux de trésorerie du Groupe ;
- traduisent la réalité économique des transactions ;
- soient neutres, prudents, et complets dans tous leurs aspects significatifs.

2.2 CHANGEMENTS DE METHODE COMPTABLE

Au 31 décembre 2016, le Groupe n'a pas procédé à des changements de méthodes comptables, en dehors des obligations IFRS indiquées en introduction de cette note.

2.3 PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D'EVALUATION

2.3.1 Méthode de consolidation et comptabilisation des titres de participation

Les sociétés sur lesquelles Bouygues Telecom exerce en droit le contrôle exclusif, juridique et/ou effectif sont consolidées par intégration globale. Les participations non consolidées sont enregistrées conformément à IAS 39, à leur juste valeur.

Sociétés	*Pourcentage d'intérêt*	*Mode d'intégration*
Réseau Clubs Bouygues Telecom	100,00%	Intégration globale
Bouygues Telecom Initiatives	100,00%	Intégration globale
Darty Telecom	100,00%	Intégration globale
1913	100,00%	Intégration globale
Winnovation	100,00%	Intégration globale
Ampiitel	100,00%	Intégration globale
Objenious	100,00%	Intégration globale
Infracos	50,00%	Intégration proportionnelle
Buyster (2)	24,06%	Mise en équivalence
Telefonica Global Solutions France	30,00%	Mise en équivalence
Agorize	12,50%	Non consolidée
Bouygues Telecom Projets (1)	100,00%	Non consolidée
BT Projets IV (1)	100,00%	Non consolidée
BT Projets V (1)	100,00%	Non consolidée
Cité de l'objet connecté	3,23%	Non consolidée
Eeple	8,01%	Non consolidée
I Feel Smart	13,75%	Non consolidée
Ijenko	5,47%	Non consolidée
Joul	2,00%	Non consolidée
Numvision	8,71%	Non consolidée
Recommerce Solutions	8,82%	Non consolidée
Visibrain	12,16%	Non consolidée

(1) Société n'ayant pas d'activité sur l'exercice
(2) Société en cours de liquidation

2.3.2 Traduction des opérations en devises

Les transactions en devises étrangères sont converties en euro en appliquant le taux moyen de change du jour de la transaction.
Les actifs et passifs monétaires libellés en devises étrangères à la date de clôture sont convertis au cours de clôture.
Les écarts de conversion sont comptabilisés en produits ou en charges.

2.3.3 Impositions différées

Les impositions différées sont constatées, en utilisant l'approche bilan du report variable, sur la totalité des différences entre les valeurs comptables et fiscales des éléments d'actif et de passif.

Elles résultent des différences temporelles apparaissant lorsque la valeur comptable d'un actif ou d'un passif est différente de sa valeur fiscale et lors des reports fiscaux déficitaires (Impôts différés actifs - IDA - pour leur valeur de réalisation estimée).

Les différences sont :
- - des sources d'impositions futures (impôts différés passif - IDP) ; il s'agit essentiellement de produits dont l'imposition est différée ;
- ou des sources de déductions futures (impôts différés actif - IDA) ; sont concernées principalement les dotations de provisions fiscalement non déductibles temporairement. Les IDA sur les différences temporelles déductibles et sur les déficits fiscaux reportables sont comptabilisés dans la mesure où leur imputation sur des bénéfices imposables futurs est probable.

Les impôts différés sont évalués aux taux d'impôt connus à la date d'arrêté des comptes.

Les impôts différés ne sont pas actualisés.

2.3.4 Compte de résultat

Comme le permet la norme IAS 1 « Présentation des états financiers », le Groupe présente le compte de résultat par nature.

Produits d'exploitation :

Les produits d'exploitation comprennent le chiffre d'affaires, les autres produits opérationnels et les produits financiers liés au cycle d'exploitation. Ils sont comptabilisés lorsqu'il est probable que les avantages économiques associés profiteront au Groupe et que ces produits peuvent être évalués de manière fiable.

Chiffre d'affaires consolidé

Le chiffre d'affaires consolidé de Bouygues Telecom est constitué de prestations de services et de ventes de terminaux et accessoires.

Prestations de services

La facturation des forfaits et des services commerciaux (mobile et fixe) est établie terme à échoir, soit avec un mois d'avance, et est constatée en chiffre d'affaires au prorata temporis.

Le chiffre d'affaires relatif aux communications hors forfait, au roaming et à l'interconnexion est enregistré sur la période de consommation.

Le chiffre d'affaires généré par les cartes prépayées est enregistré lors de la vente des cartes aux distributeurs et différé jusqu'à l'activation des cartes, puis corrigé des réserves non utilisées.

Les prestations effectuées pour le compte des éditeurs de contenu concernant les services SMS+ et les numéros spéciaux, ne figurent pas dans les produits et charges de l'exercice. Seule la marge, représentant les peines et soins, figure en chiffre d'affaires.

Ventes de terminaux et accessoires

Ventes de terminaux et accessoires

Les ventes de terminaux et de cartes SIM sont comptabilisées au fur et à mesure des ventes aux distributeurs et la marge correspondante est neutralisée jusqu'à l'activation de la ligne du client.

Depuis août 2013 les clients « Grand public » et « Pros » peuvent bénéficier d'un étalement de paiement pour acquérir leur téléphone ; l'intégralité de la vente du téléphone est alors constatée lors de la souscription.

Rémunération des distributeurs

L'ensemble des rémunérations des distributeurs est comptabilisé en charges.

Programme de fidélisation clients "Grand public"

Depuis novembre 2014, tous les clients Forfaits grand public cumulent un avantage, utilisable pour acquérir un nouveau mobile, calculé en fonction de l'ancienneté de leur mobile.
Ces clients pourront, par la suite, bénéficier de cet avantage ainsi acquis pour obtenir le renouvellement de leur terminal téléphonique dès 12 mois, à un tarif avantageux, à condition de se réengager pour une durée minimale de 12 mois.

En vertu de l'Interprétation IFRIC 13 (§ AG1 à AG3), la société a procédé à l'évaluation de la juste valeur de l'avantage attribué dans le cadre des programmes de fidélisation, et n'a différé aucun chiffre d'affaires à ce titre.

Les autres produits et charges d'exploitation

Les autres produits et charges d'exploitation se décomposent en redevances, droits des licences et brevets, autres produits et charges d'exploitation.

Autres produits et charges opérationnels

Ce poste regroupe des produits et charges inhabituels et significatifs que le Groupe souhaite présenter de manière distincte afin de faciliter la compréhension de la performance opérationnelle.

Au 31 décembre 2016, ce poste comprend principalement :
- des dotations d'accélérations d'amortissements inscrites dans le cadre de la signature avec Numéricable-SFR de l'accord de mutualisation de réseaux mobiles sur les zones moins denses.
- la plus-value de cession de 500 pylônes à Cellnex.

Subventions publiques

Le Groupe reçoit des organismes publics :

- des subventions d'exploitation comptabilisées dans le compte de résultat ;
- des subventions d'investissement et d'équipement comptabilisées au bilan en minoration des valeurs d'actifs concernées qui sont reprises dans le résultat au niveau des dotations nettes aux amortissements selon le rythme d'amortissement des biens subventionnés.

Coûts d'acquisition des clients

Les coûts d'acquisition et de renouvellement des contrats clients sont comptabilisés dans le résultat de l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

Résultat opérationnel

Le résultat opérationnel est celui provenant des activités principales génératrices de produits de l'entreprise et de toutes les autres activités qui ne sont pas d'investissement ou de financement.

Les dépréciations éventuelles de goodwill sont comprises dans le résultat opérationnel.

La Contribution Economique Territoriale (CET), l'Imposition Forfaitaire des Entreprises de Réseau (IFER), et la Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE) qui se substituent à la Taxe Professionnelle (TP) pour les exercices fiscaux ouverts à compter de 2010, sont comptabilisées à l'identique de la taxe qu'elles remplacent, c'est-à-dire en résultat opérationnel.

Sont exclues du résultat opérationnel, les charges financières nettes de produits financiers qui se décomposent comme suit :

- le coût de l'endettement financier net qui comprend les produits d'intérêt, les charges d'intérêt sur dettes financières, l'incidence des instruments financiers de couverture de taux et les intérêts sur location-financement ;
- les autres produits et charges financiers qui comprennent l'effet de désactualisation de la provision pour démantèlement ainsi que les commissions d'engagement ou de montage.

2.3.5 Actif

Actif non courant

L'actif non courant est valorisé selon la méthode du « coût historique amorti », diminué des pertes de valeur le cas échéant pour les immobilisations corporelles et incorporelles.

Immobilisations corporelles

Elles sont valorisées au coût de revient de l'acquisition, diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur éventuelles.

Lorsqu'une immobilisation corporelle a des composants significatifs ayant des durées d'utilité différentes, ces derniers sont comptabilisés séparément (approche par composants).

Le coût d'une immobilisation corporelle est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et les taxes non récupérables, et de tous les frais directement attribuables engagés pour mettre l'actif en état de marche en vue de l'utilisation prévue ; toutes les remises et tous les rabais commerciaux sont déduits dans le calcul du prix d'achat.

Les dépenses ultérieures sont comptabilisées en charges sauf lorsqu'elles améliorent la performance de l'immobilisation, augmentent sa durée de vie ou réduisent les coûts opérationnels antérieurement établis.

Le coût estimé du démantèlement et de la remise en état des sites est compris dans la valorisation des immobilisations corporelles du réseau, ainsi que le coût du recyclage des déchets d'équipements électriques et électroniques.

Après sa comptabilisation initiale en tant qu'actif, une immobilisation corporelle est comptabilisée à son coût diminué du cumul d'amortissements et du cumul des pertes de valeur. Le groupe Bouygues *Telecom* adopte le traitement de référence en comptabilisant les immobilisations selon la méthode du coût historique amorti.

Le montant amortissable est amorti sur la durée d'utilité de l'actif. La durée d'utilité est la période pendant laquelle l'entreprise s'attend à utiliser un actif. Elle est revue annuellement, pour chaque classe d'actifs, et modifiée en cas de divergence avec les estimations précédentes.

La valeur amortissable est réduite de la valeur résiduelle finale estimée, diminuée des frais de sortie. La valeur résiduelle d'une immobilisation corporelle est le montant que l'entreprise recevrait actuellement pour l'actif si celui-ci était déjà dans les conditions d'âge et d'usure prévues à la fin de sa durée de vie utile (hors effet de l'inflation).

Conception / construction des réseaux

Les immobilisations sont amorties suivant le mode et les durées d'utilisation estimées suivants :

Noture des composants	*Mode d'amortissement*	*Durée*
Fibre optique (FTTH)	Linéaire	25 ans
Aménagements	Linéaire	10 à 30 ans
Pylônes / shelters	Linéaire	30 ans
Fibre optique (hors réseau FTTH)	Linéaire	15 à 25 ans
Infrastructures mutualisées	Linéaire	10 ans
Commutation ancienne génération	Linéaire	2 à 10 ans
Commutation NGN	Linéaire	2 à 8 ans
Radio	Linéaire	2 à 8 ans
Faisceaux hertziens	Linéaire	8 ans
Liaisons louées	Linéaire	6 ans
Equipements GPRS	Linéaire	5 ans
VMS (serveurs messagerie)	Linéaire	5 ans
DSLAM	Linéaire	5 ans
Logiciels réseau	Linéaire	2 à 8 ans
Box ADSL	Linéaire	3 à 4 ans
Décodeurs	Linéaire	3 à 4 ans

Autres immobilisations

Nature des immobilisations	*Mode d'amortissement*	*Durée*
Bâtiments techniques	Linéaire	30 ans
Installations de bureau	Linéaire	10 ans
Mobilier de bureau	Linéaire	10 ans
Plateformes informatiques	Linéaire	5-7 ans
Matériel de bureau	Linéaire	4 ans
Bureautique	Linéaire	3 ans

Les amortissements sont calculés dès la mise en service des immobilisations.

Contrats de location-financement

Les contrats de location d'immobilisations corporelles pour lesquels le Groupe supporte substantiellement la quasi-totalité des avantages et des risques inhérents à la propriété des biens, sont considérés comme des contrats de location-financement et font à ce titre l'objet d'un retraitement. La qualification d'un contrat s'apprécie au regard des critères définis par la norme IAS 17 et l'interprétation IFRIC 4.
Les actifs détenus en location-financement sont comptabilisés au bilan en immobilisations corporelles, au plus bas de leur juste valeur et de la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location, moins les amortissements cumulés et les pertes de valeur. Ces actifs sont amortis sur leur durée prévue d'utilisation (au passif la contrepartie des contrats retraités figure en dettes financières).

Contrats de location simple

Les locations simples sont comptabilisées en charges de l'exercice et les loyers restant à courir sont présentés dans les engagements hors bilan dès lors qu'ils sont significatifs (il s'agit des seuls contrats unitaires supérieurs à 50K€ et dont la valeur cumulée est supérieure à 5 M€).

Coûts d'emprunt

Conformément à la norme IAS 23, les coûts d'emprunt directement imputables à l'acquisition ou à la production d'un actif éligible sont incorporés au coût de revient de celui-ci.

Immobilisations incorporelles

Une immobilisation incorporelle est un actif non monétaire identifiable sans substance physique.
La norme IAS 38 relative aux actifs incorporels requiert que l'actif soit identifiable et contrôlé.
Un actif est identifiable:
- s'il est séparable, c'est-à-dire susceptible d'être loué, vendu, échangé de manière indépendante,
- ou s'il est issu d'un droit contractuel ou légal, que ce droit soit séparable ou non.

Un actif est contrôlé si l'entité a le pouvoir d'en retirer les bénéfices économiques futurs et d'en restreindre l'accès aux tiers.
Lorsque l'immobilisation incorporelle a une durée de vie définie, elle est amortissable.
Les écarts d'acquisition (goodwill) et les droits au bail ayant une durée de vie indéterminée ne sont pas amortis.
Un test de dépréciation est effectué pour les actifs à durée de vie indéfinie et le caractère indéfini est revu à chaque clôture.

<u>Frais de développement</u>

Conformément aux principes des IAS/IFRS, les frais d'établissement et les frais de recherche figurent en charges dans l'exercice de leur engagement.
Les frais de développement générés en interne sont activés lorsqu'ils satisfont aux critères d'activation d'IAS 38.
Les frais de développement acquis séparément ou lors d'un regroupement d'entreprise sont valorisés, respectivement, à leur prix d'acquisition, ou à leur juste valeur.

<u>Concessions, brevets et droits assimilés</u>

Ils incluent notamment la redevance de la licence UMTS, délivrée pour une durée de 20 ans, comportant :
- une part fixe de 619,2 millions d'euros qui, dès l'attribution de l'autorisation du 12 décembre 2002, a été inscrite en immobilisation incorporelle ;
- une part variable de 1% calculée sur le chiffre d'affaires généré par l'exploitation du réseau mobile de troisième génération, et comptabilisée en charges de période à compter de l'ouverture du réseau UMTS, soit depuis novembre 2007.

Ils incluent également les autorisations d'utilisation de fréquences suivantes délivrées pour une durée de 20 ans :
- l'autorisation dans la bande 2,6 GHz pour. 228,0 M€
- l'autorisation dans la bande 800 MHz pour 683,1 M€
- l'autorisation dans la bande 700 MHz pour 467.2 M€

Au 31 décembre 2016, les autorisations d'utilisation de fréquences dans la bande 700 MHz sont classées en immobilisation en cours.

Conformément à la norme IAS 23, la quote-part des frais financiers de la société attribuable à ces immobilisations a été immobilisée, pour un montant total de 26.3 M€. Le taux de capitalisation utilisé correspond au taux journalier moyen calculé sur les différentes lignes de financement utilisées par Bouygues Telecom. Ces autorisations, les frais de libération de fréquences associés, ainsi que la quote-part de frais financiers associée sont comptabilisés en immobilisations en service depuis le 1er octobre 2013.

<u>Autres immobilisations incorporelles</u>

Les IRU (*Indefeosible Rights of Use* - Droits d'usage irrévocable) hors réseau FTTH, comptabilisés en immobilisations incorporelles, sont amortis sur leurs durées contractuelles.
Les autres immobilisations incorporelles du Groupe consistent en des droits au bail (baux des boutiques de la société Réseau Club Bouygues Telecom) et autres immobilisations incorporelles diverses.

Les immobilisations incorporelles sont amorties suivant le mode et les durées d'utilisation estimées suivants :

Nature des immobilisations	*Mode d'amortissement*	*Durée*
Licence UMTS	Linéaire	17,5 ans (1)
Autorisations d'utilisation de fréquences 4G	Linéaire	20 ans (2)
Activité FAI - IRU et Front Fees	Linéaire	25 ans
Logiciels et développements informatiques	Linéaire	5 / 8 ans
Logiciels de bureautique	Linéaire	3 ans
Frais d'accès au service clients (FAS)	Linéaire	3-5 ans
Droits au bail	Non amorti	-

(1) Depuis l'ouverture du réseau haut débit le 26 mai 2005, Bouygues Telecom a commencé à amortir sa licence UMTS.
(2) Les autorisations d'utilisation de fréquences dans les bandes 800MHz et 2,6 GHz sont amorties respectivement sur 18.3 ans et 18 ans à partir de la date de lancement des offres 4G, soit 20 ans à partir de la date d'attribution.

Regroupement d'entreprises

Depuis le 1er Janvier 2004, dans le cadre d'un regroupement d'entreprises, le coût d'acquisition (incluant les coûts de transaction) est affecté aux actifs et passifs identifiables acquis à leur juste valeur à la date d'acquisition. Ces actifs et passifs sont présentés au bilan selon la méthode de la réestimation totale conformément à IFRS 3 révisé. Cette méthode consiste à réestimer en totalité les actifs et passifs acquis à leur juste valeur et non pas à hauteur de la seule quote-part d'intérêt acquise.

La juste valeur est le montant qui peut être obtenu de la vente d'un actif ou d'une unité génératrice de trésorerie (UGT) lors d'une transaction dans des conditions de concurrence normale entre des parties bien informées et consentantes. Le *goodwill* représente l'excédent résiduel du coût d'acquisition sur la part d'intérêt de l'acquéreur dans la juste valeur des actifs et passifs identifiables et des passifs éventuels évaluables de façon fiable à la date d'acquisition. Il est affecté à l'unité génératrice de trésorerie correspondante bénéficiant du regroupement d'entreprises ou au regroupement d'UGT au niveau duquel est apprécié le retour sur investissement des acquisitions.

Les principales affectations du coût d'acquisition aux actifs et passifs identifiables ne deviennent définitives qu'à l'issue d'un délai d'un an.

Les droits des minoritaires sont pris en compte sur la base de la valeur comptable des éléments, telle qu'elle ressort du bilan de l'entreprise acquise.

Actifs financiers non courants

Titres de participations et autres titres : estimation à la juste valeur des titres de participations et des autres titres non consolidés.

Actif courant

Stocks

Les stocks de terminaux sont évalués à leur coût de revient déterminé selon la méthode du coût moyen pondéré.
Des dépréciations peuvent être pratiquées si la valeur nette de réalisation est inférieure au coût de revient ou si les prévisions d'écoulement pour les stocks ne permettent pas d'envisager la vente des terminaux aux distributeurs. Dans ce cas, la provision pour dépréciation correspond à la différence entre le coût de revient et le prix de cession à des brokers.

Clients et autres créances

Les créances clients sont évaluées à leur valeur nominale, sous déduction des dépréciations tenant compte des possibilités effectives de recouvrement. Ces créances, le plus souvent à court terme sans taux d'intérêt déclaré, sont évaluées au montant de la facture d'origine à moins que l'application d'un taux d'intérêt implicite n'ait un effet significatif.

Les autres créances sont évaluées à leur valeur nominale, sous déduction des dépréciations, tenant compte des possibilités effectives de recouvrement.

Les créances sur les particuliers et les entreprises sont dépréciées sur la base d'une évaluation statistique du risque d'insolvabilité et d'irrécouvrabilité selon l'ancienneté de la créance.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

Les disponibilités et équivalents de trésorerie comprennent principalement des soldes bancaires et de caisse, qui ne présentent pas de risques significatifs de perte de valeur.

2.3.6 Passif

Passif non courant

Provisions non courantes

Ce sont les provisions non liées au cycle d'exploitation normal de l'entreprise. Elles comprennent pour l'essentiel :

. Les provisions destinées à couvrir les litiges, contentieux des activités du Groupe Bouygues Telecom.

Conformément à la norme IAS 37 « Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels », des provisions sont comptabilisées lorsque, à la clôture de l'exercice, il existe une obligation du Groupe à l'égard d'un tiers résultant d'un événement passé dont le règlement devrait se traduire pour l'entreprise par une sortie de ressources.

L'estimation du montant figurant en provisions correspond à la sortie de ressources qu'il est probable que le Groupe doive supporter pour éteindre son obligation.

. Les avantages au personnel : provisions créées au titre des Indemnités de Fin de Carrière (IFC), à percevoir par les salariés le jour de leur départ en retraite, et provisions pour les médailles du travail.

Le calcul de la provision pour IFC est établi selon la "méthode rétrospective en droits projetés à la date prévisionnelle de départ en retraite, avec salaire de fin de carrière".

L'évaluation sur la base conventionnelle tient compte :
- du statut, de l'âge et de l'ancienneté dans le groupe Bouygues acquis par les différentes catégories de personnel ;
- du taux de rotation calculé selon la moyenne des sorties par tranche d'âge et catégorie ;
- des salaires et appointements moyens incluant primes et gratifications, majorés d'un coefficient de charges sociales patronales en vigueur ;
- d'un taux de revalorisation du salaire de fin de carrière ;
- d'un taux d'actualisation de l'engagement de fin de carrière, projeté à la date de départ en retraite (iboxx € Corporate A10+ : 1.7136% au 31 décembre 2016).
- d'un calcul d'espérance de vie déterminé par référence à des tables de survie.

Une hausse de 70 points de base du taux d'actualisation entraînerait une diminution des engagements de 5 M€, alors qu'une baisse de 70 points de base de ce taux conduirait à une augmentation des engagements de 5.8 M€ (ces révisions des engagements seraient comptabilisées en capitaux propres).

Depuis l'exercice 2007, le Groupe prend en compte en capitaux propres consolidés la variation des droits résultant des modifications sur hypothèses actuarielles.

. Les provisions pour coût de démantèlement et de remise en état des sites.

Les coûts de démantèlement et de remise en état des sites, encourus du fait de l'obligation contractuelle incombant à l'entreprise en raison d'une dégradation immédiate de l'environnement, font l'objet d'une provision.
Cette provision est évaluée de façon statistique sur la base du nombre de sites concernés, d'un coût moyen unitaire de remise en état de sites, ainsi que de la prise en compte d'hypothèses sur la durée moyenne des baux, le nombre maximum de renouvellements des baux, un taux d'actualisation et un taux d'inflation.
Lorsqu'un site fait l'objet d'un démantèlement, la provision correspondante est reprise.

Le taux d'actualisation utilisé est le taux Iboxx € Corporate A10+ de 1.7136 % du 31 décembre 2016.
Le taux d'inflation utilisé est le taux attendu par le marché à 30 ans : 1.42% du 31 décembre 2016.

Dettes financières non courantes

En référentiel IFRS, l'ensemble des risques inhérents aux créances cédées dans le cadre de l'opération de titrisation continue d'être supporté par Bouygues Télécom. En conséquence, en application de la norme IAS 39, l'opération de titrisation, initiée en 2010, ne permet pas la décomptabilisation des créances cédées. Le montant de trésorerie reçu s'analyse comme un financement et a donc été comptabilisé en dette financière.

<u>Passif courant</u>

Fournisseurs et autres passifs courants

En raison de leur caractère court terme, les valeurs comptables retenues dans les comptes consolidés sont des estimations raisonnables de leur valeur de marché.

Les avances et acomptes reçus sur commandes comprennent les avances et acomptes reçus des clients.
Les dettes fournisseurs ainsi que les autres créditeurs ne supportent pas d'intérêts.

Provisions courantes

Ce sont les provisions liées au cycle d'exploitation de l'entreprise. Les charges rattachées sont réglées dans les 12 mois, elles ne sont pas actualisées.

<u>Programme de fidélisation Entreprises</u>

Bouygues Telecom a mis en place un programme de fidélisation pour ses clients Entreprises, les droits acquis donnent droit à un terminal gratuit.
Une provision est comptabilisée au fur et à mesure de l'attribution des droits en tenant compte de la probabilité d'utilisation de ceux-ci ; elle est décrémentée à hauteur de l'utilisation de ces droits.

2.3.7 Instruments financiers

Bouygues Telecom est amené à utiliser des instruments financiers dans le but de limiter l'incidence, sur le compte de résultat, des variations des taux de change et des taux d'intérêt. L'utilisation de ces instruments s'inscrit dans le cadre ci-après.

Nature des risques auxquels le Groupe est exposé

Risque de change

Globalement, le Groupe est faiblement exposé au risque de change sur les opérations commerciales courantes.

Le principe appliqué au sein du Groupe est de couvrir systématiquement les risques de change résiduels découlant des opérations commerciales. Les flux certains et significatifs ont été couverts par des options de change et par des achats à terme de devises.

Risque de taux

Le résultat financier du Groupe est peu sensible à la variation des taux d'intérêt. L'essentiel de son endettement bancaire est à taux fixe grâce à un portefeuille d'instruments de couverture de taux permettant de transformer la dette à taux variable en dette à taux fixe : par des *swaps*, des *future rate agreements*, des *caps*, pour une durée liée à celle des passifs financiers à couvrir.

Principes et règles des opérations de couverture utilisées par le Groupe

Les instruments utilisés aujourd'hui sont limités aux produits suivants :
- achats d'options de change dans le cadre de la couverture du risque de change ;
- *swaps* de taux d'intérêt dans le cadre de la couverture du risque de taux.

Ils ont pour caractéristiques :

- de n'être utilisés qu'à des fins de couverture ;
- de ne présenter aucun risque d'illiquidité en cas de retournement éventuel.

L'utilisation de ces instruments, le choix des contreparties et plus généralement la gestion de l'exposition au risque de change et au risque de taux, font l'objet d'états de reporting spécifiques à destination des organes de direction et de contrôle des sociétés concernées.

Couverture des flux de trésorerie (cash flow hedge)

La couverture de flux de trésorerie correspond à la couverture des variations de flux futurs de trésorerie de l'actif ou du passif d'une opération future.

Les variations de juste valeur de l'instrument de couverture sont différées en capitaux propres pour leur part efficace et immédiatement passées en résultat pour leur part inefficace.

En cas de sortie du bilan de l'instrument de couverture, la partie différée reste en capitaux propres jusqu'à l'échéance du sous-jacent.
Lorsque la transaction se produit, la part différée en capitaux propres passe en résultat.

Couverture de juste valeur (fair value hedge)

La couverture de juste valeur a pour objet de limiter les variations de la juste valeur d'un actif ou d'un passif présent dans le bilan. Lorsqu'un instrument financier dérivé couvre l'exposition aux variations de la juste valeur d'une créance ou d'une dette, le profit ou la perte résultant de la réévaluation de l'instrument de couverture à la juste valeur est comptabilisé immédiatement en résultat net.
Le profit ou la perte sur l'élément couvert ajuste la valeur comptable de l'élément couvert et est comptabilisé directement en résultat net.

La juste valeur des éléments couverts correspond à leur valeur comptable convertie en euros au taux de change en vigueur à la date de clôture.

Méthodes comptables appliquées en matière d'instruments financiers

Le Groupe utilise les principes et méthodes comptables définis par la norme IAS 39.

Critères pour comptabiliser un actif et un passif financier

La comptabilisation de couverture est appliquée lorsque les instruments financiers dérivés compensent, en totalité ou en partie la variation de juste valeur ou de flux de trésorerie d'un élément couvert. L'appréciation de l'efficacité des couvertures est effectuée à intervalles réguliers, au moins tous les trimestres.

Lorsque la transaction prévue se produit ou bien est annulée, l'instrument financier dérivé doit être décomptabilisé et la partie éventuellement différée en capitaux propres doit être passée en résultat.

Base d'évaluation des actifs et passifs financiers

Les instruments financiers et les instruments financiers dérivés sont comptabilisés à leur juste valeur.

Comptabilisation des instruments évalués à la juste valeur

La juste valeur des instruments de couverture traités sur des marchés de gré à gré est déterminée à l'aide d'un outil interne et corroborée par un relevé d'information de la contrepartie bancaire.

Comptabilisation des produits et charges générés par les actifs et passifs financiers

Les instruments financiers dérivés sont comptabilisés à l'origine au coût d'acquisition. Ils sont évalués par la suite à leur juste valeur.
Les profits et pertes latents qui en découlent sont comptabilisés en fonction de la nature de la couverture de l'élément couvert (soit en capitaux propres, soit en résultat).

A la date de clôture, la juste valeur des instruments financiers de couverture de taux ou de change est égale au montant que le Groupe devrait recevoir ou payer pour clôturer les positions. La juste valeur est évaluée en tenant compte des taux d'intérêt et des taux de change constatés depuis la mise en place des instruments financiers de couverture et de ceux anticipés jusqu'à la fin de la période de couverture.
La juste valeur des contrats de change à terme est égale à la valeur de marché à la date de clôture, c'est-à-dire la valeur actualisée du cours à terme.

2.3.8 Tableau de financement en flux de trésorerie

Le tableau des flux de trésorerie est présenté selon IAS 7.

La trésorerie du Groupe, dont la variation est analysée dans le tableau des flux, est définie comme étant le solde net des rubriques du bilan ci-après :
- trésorerie et équivalents de trésorerie,
- concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque.

La capacité d'autofinancement prend en compte les dotations et reprises sur provisions d'actif circulant. Elle inclut le résultat net des sociétés intégrées.

La méthode retenue pour les intérêts et les dividendes a été de positionner ces derniers dans les flux de trésorerie de financement.
Il est à noter que les intérêts décaissés au cours de l'exercice correspondent aux intérêts constatés dans le résultat de l'exercice.

2.3.9 Indicateurs financiers

EBITDA

L'EBITDA correspond au résultat opérationnel courant corrigé des dotations nettes aux amortissements / provisions, et dépréciations (après reprises sur provisions / dépréciations utilisées ou non).

Le Crédit d'Impôt Compétitivité Emploi (CICE) est comptabilisé en résultat opérationnel courant, en minoration des charges de personnel.

CASH FLOW LIBRE

Le cash-flow est égal à la capacité d'autofinancement (déterminée après coût de l'endettement financier et charge nette d'impôt de l'exercice, et avant variation du besoin en fonds de roulement) diminuée des acquisitions d'exploitation nettes de cession de la période.

Endettement financier net

L'endettement financier net résulte de l'addition des rubriques suivantes :

- trésorerie et équivalents de trésorerie,
- concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque,
- dettes financières non courantes et courantes,
- instruments financiers (couverture des dettes financières appréciées en juste valeur).

NOTE 3 ACTIF NON COURANT

3.1 SYNTHESE DES INVESTISSEMENTS CONSOLIDES NETS DE L'EXERCICE

en millions d'euros

	2016	2015
Immobilisations corporelles	924,8	773,0
Immobilisations incorporelles	67,0	524,4
Investissements opérationnels	**991,6**	**1 297,4**
Actifs financiers non courants (titres consolidés, participations non consolidées et autres titres immobilisés)	0,2	1,0
Investissements consolidés	**992,0**	**1 298,4**
Cessions d'actifs non courants	(190,3)	(54,8)
Investissements nets	**801,7**	**1 243,6**

Par ailleurs, le montant des engagements sur investissements futurs (équipements réseau) à fin décembre 2016 est de 395,3 M€ contre 273,9 M€ à fin décembre 2015.

3.2 ANALYSE DES VARIATIONS NETTES DE L'EXERCICE

3.2.1 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

en millions d'euros

BRUT	Terrains et constructions	Installations, matériels et outillages	Autres immobilisations corporelles	Immobilisations en cours et avances versées sur commandes	TOTAL
31/12/2014	34,0	6 744,9	1 247,8	222,1	8 248,8
Dont locations financements			0,5		0,5
Flux 2015					
Ecarts de conversion					
Virements de rubriques et autres		58,2	1,8	(73,9)	(13,9)
Changements de périmètre					
Investissements et autres augmentations	2,4	656,8	157,9	55,9	773,0
Cessions et réductions diverses		(134,7)	(77,1)		(211,8)
31/12/2015	36,4	7 225,3	1 330,1	204,1	8 796,0
Dont locations financements			*1,6*		*1,6*
Flux 2016					
Ecarts de conversion					
Virements de rubriques et autres		(153,2)	6,2	(109,7)	(256,7)
Changements de périmètre					
Investissements et autres augmentations	0,8	625,2	176,8	120,3	924,8
Cessions et réductions diverses		(329,3)	(45,9)		(375,1)
31/12/2016	36,9	7 368,0	1 469,3	214,7	9 089,0
Dont locations financements			*2,6*		*2,6*

en millions d'euros

AMORTISSEMENTS, DEPRECIATIONS ET PERTES DE VALEUR	Terrains et constructions	Installations, matériels et outillages	Autres immobilisations corporelles	Immobilisations en cours et avances versées sur commandes	TOTAL
31/12/2014	(14,3)	(4 291,8)	(867,2)	-	(5 173,4)
			(0,1)		(0,1)
Flux 2015					
Ecarts de conversion					
Virements de rubriques et autres		1,9			1,9
Changements de périmètre					
Cessions et réductions diverses		132,6	76,9		209,5
Dotations et reprises	(0,7)	(568,5)	(182,3)		(751,6)
31/12/2015	(15,0)	(4 725,8)	(972,8)	-	(5 713,5)
Dont locations financements					
Flux 2016					
Ecarts de conversion					
Virements de rubriques et autres		150,3			150,3
Changements de périmètre					
Cessions et réductions diverses		273,7	45,7		319,4
Dotations et reprises	(0,7)	(557,4)	(168,1)		(726,2)
31/12/2016	(15,7)	(4 856,3)	(1 095,0)	-	(5 970,0)
Dont locations financements					

en millions d'euros

NET	Terrains et constructions	Installations, matériels et outillages	Autres immobilisations corporelles	Immobilisations en cours et avances versées sur commandes	TOTAL
31/12/2014	19,7	2 453,1	380,4	222,1	3 075,3
Dont locations			0,4		0,4
31/12/2015	21,4	2 499,6	357,5	204,1	3 082,5
Dont locations			*1,6*		*1,6*
31/12/2016	21,1	2 508,9	374,3	214,7	3 119,0
Dont locations			2,6		2,6

ACTIFS EN COURS DE CESSION

Le 31 janvier 2017, Bouygues Telecom et Cellnex ont signé un accord portant sur l'exploitation de 3 000 sites télécom, dont 1 200 à construire d'ici 2022.

Au titre de l'IFRS 5 la valeur nette comptable des actifs cédés a été comptabilisée à hauteur de 121 M€ en «Actifs en cours de cession».

Ce contrat générera un engagement hors bilan du même ordre que le montant de la transaction.

Informations sur les contrats de location financement

en millions d'euros

Nature du bien	Durée (en mois)	Valeur brute	Loyers conditionnels	Option d'achat
Matériel informatique	16,0	2,6	non	non

3.2.2 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

en millions d'euros

BRUT	Frais de développement (1)	Concessions, brevets et droits assimilés	Autres immobilisations incorporelles	TOTAL
31/12/2014	180,6	2 128,3	118,1	2 424,9
Flux 2015				
Ecarts de conversion				
Virements de rubriques et autres		(0,9)		(0,9)
Changements de périmètre				
Investissements et autres augmentations	17,4	33,8	473,2	524,4
Cessions et réductions diverses			(8,6)	(8,6)
31/12/2015	198,0	2 161,2	580,7	2 939,8
Flux 2018				
Ecarts de conversion				
Virements de rubriques et autres		1,2	(3,5)	(2,3)
Changements de périmètre				
Investissements et autres augmentations	40,7	22,6	3,7	87,0
Cessions et réductions diverses		(0,2)	(5,0)	(5,3)
31/12/2016	238,7	2 184,7 (2)	575,8 (3)	2 999,2

(1) Frais de développement et de recherche

- Frais de développement

Les frais de développement sur logiciels sont généralement activés.

- Frais de recherche

Conformément aux IFRS, les frais de recherche sont pris en charge au moment de leur engagement.

- Le coût de recherche et développement pris en charge s'élève à 5,4 millions d'euros en 2016 et à 7,1 millions d'euros en 2015

(2) Dont licence UMTS et autorisation d'utilisation de fréquences 4G

(3) Dont droits au bail: 83,9 M€ et fréquences bande 700MHz : 466 M€

en millions d'euros

AMORTISSEMENTS, DEPRECIATIONS ET PERTES DE VALEUR	Frais de développement	Concessions, brevets et droits assimilés	Autres immobilisations incorporelles	TOTAL
31/12/2014	(141,8)	(815,8)	(23,9)	(981,4)
Flux 2015				
Ecarts de conversion				
Virements de rubriques et autres				
Changements de périmètre				
Cessions et réductions diverses			5,8	5,8
Dotations et reprises	(11,1)	(125,3)	(7,5)	(143,9)
31/12/2015	(152,9)	(941,1)	(25,6)	(1 119,5)
Flux 2016				
Ecarts de conversion				
Virements de rubriques et autres				
Changements de périmètre				
Cessions et réductions diverses		0,1	3,0	3,1
Dotations et reprises	(11,8)	(123,6)	(4,7)	(140,1)
31/12/2016	(164,7)	(1 064,5)	(27,3)	(1 258,5)

en millions d'euros

NET	Frais de développement	Concessions, brevets et droits assimilés	Autres immobilisations incorporelles	TOTAL
31/12/2014	38,8	1 312,5	92,2	1 443,5
31/12/2015	45,1	1 220,1	555,1	1 820,3
31/12/2018	74,0	1 120,2	548,5	1 742,7

3.2.3 GOODWILL

Evolution de la valeur nette de la rubrique au 31 décembre 2016 :

en millions d'euros

	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette
31/12/2014	**5,1**	**(0,6)**	**4,5**
Changement de périmètre			
Dotations			
Autres mouvements			
31/12/2015	**5,1**	**(0,6)**	**4,5**
Changement de périmètre			
Dotations			
Reprises	(0,6)	0,6	
Autres mouvements			
31/12/2016	**4,5**		**4,5**

3.2.4 PARTICIPATIONS DANS LES ENTITES ASSOCIEES

en millions d'euros

	31/12/2015	Flux net 2016	31/12/2016	dont quote-part de résultat 2016
Buyster	0,1		0,1	
Telefonica Global Solutions France				(0,1)
Total	**0,1**		**0,1**	**(0,1)**

3.2.5 AUTRES ACTIFS FINANCIERS NON COURANTS

en millions d'euros

	Valeur Brute				
	Participations non consolidées	Autres actifs non courants	Total valeur brute	Amortissements et provisions	Valeur nette
31/12/2014	**6,3**	**10,7**	**17,0**	**(0,9)**	**16,1**
Flux 2015					
Ecarts de conversion					
Virements de rubriques et autres	(0,5)	0,5			
Investissements et autres augmentations	1,0	0,1	1,1		1,1
Cessions et réductions diverses	(1,6)	(3,7)	(5,3)		(5,3)
Dotations et reprises				(1,0)	(1,0)
31/12/2015	**5,2**	**7,6**	**12,8**	**(1,9)**	**10,9**
Flux 2016					
Ecarts de conversion					
Virements de rubriques et autres	0,4	(0,1)	0,2		0,2
Investissements et autres augmentations	0,1	0,3	0,4		0,4
Cessions et réductions diverses	(0,2)	(0,5)	(0,8)		(0,8)
Dotations et reprises				(0,6)	(0,6)
31/12/2016	**5,4**	**7,2**	**12,7**	**(2,5)**	**10,2**

3.2.6 ACTIFS D'IMPÔTS NON COURANTS

en millions d'euros

	31/12/2015	31/12/2016
Impôts différés actif (1)	26,9	-
Autres impôts long terme	-	-
Total impôts non courants	26,9	-

(1) voir détail des IDP en note 7

3.2.7 JUSTE VALEUR DES ACTIFS ET DES PASSIFS FINANCIERS

en millions d'euros

	Niveau 1 cours cotés	Niveau 2 données observables	Niveau 3 données non observables	31/12/2016
Titres non consolidés			2,6	2,6
Autres actifs financiers à la JV par le compte de résultat				
Trésorerie	22,9			22,9
Equivalents de trésorerie				
Instruments financiers actif passif	0,3			0,3

	Niveau 1 cours cotés	Niveau 2 données observables	Niveau 3 données non observables	31/12/2015
Titres non consolidés			3,2	3,2
Autres actifs financiers à la JV par le compte de résultat				
Trésorerie	19,3			19,3
Equivalents de trésorerie				
Instruments financiers actif passif	(0,2)			(0,2)

NOTE 4 — ACTIF COURANT

4.1 STOCKS

en millions d'euros

	31/12/2016			31/12/2015		
	Brut	Dépréciation	Net	Brut	Dépréciation	Net
Stocks de terminaux	103,6	(3,7)	99,9	107,1	(3,3)	103,8
Accessoires et autres stocks	10,8	(1,5)	9,3	12,4	(0,6)	11,8
Total	**114,4**	**(5,2)**	**109,2**	**119,5**	**(3,9)**	**115,7**

en millions d'euros

DEPRECIATION DE STOCKS	Dotations de l'exercice		Reprises de l'exercice	
	2016	2015	2016	2015
Stocks de terminaux et accessoires	(3,8)	(3,3)	2,5	1,1
Total	**(3,8)**	**(3,3)**	**2,5**	**1,1**

Par ailleurs, au titre de la sécurisation de ses approvisionnements de terminaux, le Groupe Bouygues Telecom est engagé à hauteur d'un montant de 408,8 M€ à fin 2016, contre 372,4 M€ à fin 2015.

4.2 AVANCES ET ACOMPTES VERSES SUR COMMANDES

en millions d'euros

	31/12/2016			31/12/2015		
	Brut	Dépréciation	Net	Brut	Dépréciation	Net
Total avances et acomptes versés sur commande	**25,0**		**25,0**	**19,4**		**19,4**

4.3 CLIENTS / ACTIFS D'IMPÔTS / AUTRES CREANCES COURANTES

en millions d'euros

	31/12/2016			31/12/2015		
	Brut	Dépréciation	Net	Brut	Dépréciation	Net
Créances clients et comptes rattachés (clients / factures à établir)	981,6	(218,3)	763,3	965,6	(241,5)	724,1
Actifs d'impôts courants (créances fiscales)	28,9		28,9	24,6		24,6
Autres créances et comptes de régularisation	421,5	(0,8)	420,7	368,0	(1,1)	366,9
Total clients, actifs d'impôts, autres créances et comptes de régularisation	**1 432,0**	**(219,1)**	**1 212,9**	**1 358,2**	**(242,6)**	**1 115,6**

4.4 REPARTITION DES CREANCES CLIENTS NETTES ENTRE ENCOURS NON ECHUS ET ENCOURS ECHUS

en millions d'euros

31/12/2016	Encours non échus	Encours échus (retard de paiement)			
		0 à 8 mois	8 à 12 mois	> à 12 mois	Total
Créances clients et comptes rattachés (hors FAE)	469,1	90,5	46,8	174,3	780,7
Dépréciations des créances clients et comptes rattachés		(34,4)	(37,9)	(145,9)	(218,2)
Total créances clients et comptes rattachée	**469,1**	**56,1**	**8,9**	**28,4**	**562,5**

en millions d'euros

31/12/2015	Encours non échus	Encours échue (retard de paiement)			
		0 à 6 mois	8 à 12 mois	> à 12 mois	Total
Créances clients et comptes rattachés (hors FAE)	438,9	114,9	53,0	190,7	797,4
Dépréciations des créances clients et comptes rattachés		(38,6)	(44,1)	(158,8)	(241,5)
Total créances clients et comptes rattachés	**438,9**	**76,4**	**8,9**	**31,9**	**556,0**

Les encours échus non provisionnés correspondent principalement :
- à l'impact de la TVA récupérable,
- aux créances sur l'Etat.

4.5 TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE

en millions d'euros

TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE	31/12/2016 Brut	Dépréciation	Net	31/12/2015 Brut	Provisions	Net
Disponibilités	23,2		23,2	19,5		19,5
Placement excédent de trésorerie Bouygues Relais						
Total	**23,2**	-	**23,2**	**19,5**	-	**19,5**

en millions d'euros

REPARTITION PAR DEVISE A FIN 2016	EUR	USD	GBP	JPY	Autres	TOTAL
Disponibilités	22,9	0,3				23,2
Placement excédent de trésorerie Bouygues Relais						
Total	**22,9**	**0,3**	-		-	**23,2**

en millions d'euros

REPARTITION PAR DEVISE A FIN 2015	EUR	USD	GBP	JPY	Autres	TOTAL
Disponibilités	19,2	0,3		0,0		19,5
Placement excédent de trésorerie Bouygues Relais						
Total	**19,2**	**0,3**	-	-	-	**19,5**

Les disponibilités et équivalents de trésorerie ont une échéance inférieure à 3 mois, ou peuvent être facilement convertis en numéraire.

La trésorerie nette présentée dans le tableau de financement en flux de trésorerie comprend les éléments suivants au 31 décembre :

en millions d'euros

	31/12/2016	31/12/2015
Liquidités	23,2	19,5
Placements		
Sous-total trésorerie active	23,2	19,5
Concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque	(0,3)	(0,2)
Sous-total trésorerie passive	(0,3)	(0,2)
Total	**22,9**	**19,3**

4.6 AUTRES ACTIFS FINANCIERS COURANTS

en millions d'euros

	31/12/2016	31/12/2015
Instruments financiers de couverture des dettes financières	0,2	0,2
Autres actifs financiers courants	0,8	-
Total	**1,0**	**0,2**

NOTE 5 INFORMATION SUR LES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES

Au 31 décembre 2016, le capital social de Bouygues Telecom est constitué de 46 757 769 actions de 15,24 euros de nominal.

5.1 CAPITAL DE BOUYGUES TELECOM

en euros

	31/12/2015	Variations 2016 Augmentation	Variations 2016 Réduction	31/12/2016
Actions	46 757 769			46 757 769
Certificats d'investissement				
Nombre de titres	**46 757 769**	-	-	**46 757 769**
Nominal	15,24			15,24
Capital en euros	**712 588 400**	-	-	**712 588 400**

5.2 ACTIONNARIAT DE BOUYGUES TELECOM

Actionnaires	31/12/2016	31/12/2015
Bouygues SA	90,17%	90,17%
Société Française de Participation et de Gestion	0,36%	0,36%
Sous-total groupe Bouygues	**90,53%**	**90,53%**
JC Decaux Holding	**9,47%**	**9,47%**
Total	**100,00%**	**100,00%**

5.3 ANALYSE DE LA RUBRIQUE DES PRODUITS ET CHARGES COMPTABILISES DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES

en millions d'euros

	Exercice 2016	Exercice 2015
Total part du Groupe	(0,9)	3,0
Autres produits et charges sur intérêts minoritaires	-	-
Total part groupe + intérêts minoritaires	(0,9)	3,0

5.3.1 RESERVE DE JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS

en millions d'euros

	31/12/2015	Flux 2016	31/12/2016
Variation brute	0,0	0,8	0,8

5.3.2 RESERVE D'ECARTS ACTUARIELS SUR AVANTAGES DU PERSONNEL (IAS 19)

en millions d'euros

	31/12/2015	Flux 2016	31/12/2016
Variation brute	2,7	(2,2)	0,5

NOTE 6 — PROVISIONS NON COURANTES ET COURANTES

6.1 PROVISIONS NON COURANTES

en millions d'euros

	Avantages au personnel (1)	Litiges, contentieux et réclamations (2)	Risques filiales (3)	Autres provisions non courantes (4)	TOTAL
31/12/2014	**49,4**	**24,6**		**289,6**	**363,6**
Flux 2015					
Ecarts de conversion					
Virements de rubriques	(4,6)	32,6	0,1	(35,9)	(7,8)
Changements de méthodes et périmètre					
Dotations	4,4	6,8		16,9	28,1
Reprises utilisées		(5,8)		(68,6)	(74,4)
Reprises non utilisées		(5,8)		(45,9)	(51,7)
31/12/2015	**49,2**	**52,4**	**0,1**	**156,1**	**257,8**
Flux 2016					
Ecarts de conversion					
Virements de rubriques	2,3			9,4	11,7
Changements de méthodes et périmètre					
Dotations	4,9	10,2		7,9	23,0
Reprises utilisées		(2,8)		(15,5)	(18,3)
Reprises non utilisées		(2,3)		(24,4)	(26,7)
31/12/2016	**56,3**	**57,5**	**0,1**	**133,5**	**247,4**

(1) **Avantages au personnel :** **56,3**
- Indemnités de fin de carrière 42,7
- Médailles du travail 13,6

(2) **Litiges et contentieux :** **57,6**
- Réclamations sous-traitants 36,0
- Autres litiges avec le personnel 3,1
- Autres litiges 16,5

(3) **Risques filiales :** **0,1**
- Provisions pour risques filiales 0,1

(4) **Autres provisions non courantes :** **133,5**
- Provisions pour démantèlement et remise en état des sites 109,3
- Autres provisions pour risques non courantes 24,2

5.2 PROVISIONS COURANTES

Il s'agit des provisions liées au cycle d'exploitation.

en millions d'euros

	Provision fidélisation des clients	Autres provisions courantes	Total
31/12/2014	**2,7**	**74,9**	**77,8**
Flux 2015			
Ecarts de conversion			
Virements de rubriques			
Changements de méthodes et périmètre			
Dotations	1,1	0,9	2,0
Reprises utilisées		(68,9)	(68,6)
Reprises non utilisées		(5,1)	(5,1)
31/12/2015	**3,8**	**1,8**	**5,6**
Flux 2016			
Ecarts de conversion			
Virements de rubriques			
Changements de méthodes et périmètre			
Dotations	4,6		4,6
Reprises utilisées		(0,2)	(0,2)
Reprises non utilisées		(0,1)	(0,1)
31/12/2016	**8,4**	**1,5**	**9,9**

NOTE 7 ACTIF ET PASSIF D'IMPÔT DIFFERE

7.1 ACTIF / PASSIF D'IMPÔT NON COURANT

en millions d'euros

	31/12/2016	31/12/2015
Impôts différés	(26,7)	26,9
Autres Impôts non courants		
Total Impôts non courants	**(26,7)**	**26,9**

7.2 PRINCIPALES SOURCES D'IMPÔTS DIFFÉRÉS PAR NATURE

en millions d'euros

	31/12/2016	31/12/2015
IDA sur avantages au personnel	12,3	12,6
IDA sur provisions fiscalement non déductibles temporairement	13,4	53,4
Provisions réglementées	(43,6)	(41,1)
Déficits fiscaux	40,1	52,6
Autres	(48,9)	(50,6)
Total	**(26,7)**	**26,9**

7.3 RÉPARTITION DES IMPÔTS DIFFÉRÉS ACTIF ET PASSIF NETS

en millions d'euros

Nature des impôts différés	Actif / passif d'impôts différés net au 31/12/2015	Variation périmètre	Veriation change	Mouvements 2016 produits	Mouvements 2016 charges	Autres [a]	Actif / passif d'impôts différés net au 31/12/2016
Déficits fiscaux	52,6				(12,5)		40,1
Différences temporaires	(25,7)			6,7	(50,3)	0,5	(66,8)
Total	**26,9**	**-**	**-**	**6,7**	**(62,6)**	**0,5**	**(26,7)**

(a) essentiellement Impôts différés comptabilisés en capitaux propres (variation de juste valeur sur instruments financiers / gains et pertes actuariels sur avantages au personnel, ..)

7.4 DÉLAI DE RÉCUPÉRATION DES IMPÔTS DIFFÉRÉS

en millions d'euros

31/12/2016	Moins de 2 ans	2 à 5 ans	plus de 5 ans	Total
Délai de récupération des ID	(33,5)	(0,9)	7,7 [(a)]	(26,7)

(a) principalement impôts différés actif sur avantages au personnal

7.5 IMPÔTS EXIGIBLES ET DIFFÉRÉS COMPTABILISÉS DANS LES CAPITAUX PROPRES

en millions d'euros

	31/12/2016	31/12/2015
Impôts exigibles		-
Impôts différés	0,4	1,0

NOTE 8 — DETTES FINANCIERES NON COURANTES ET COURANTES

8.1 RÉPARTITION DES EMPRUNTS "PORTANT INTÉRÊTS" PAR ÉCHÉANCE

en millions d'euros

Dettes financières	courantes			non courantes							
	0 à 3 mois	3 à 12 mois	Moins d'un an	1 à 2 ans	2 à 3 ans	3 à 4 ans	4 à 5 ans	5 à 6 ans	Plus de 6 ans	Total 12/2018	Total 2015
Emprunts obligataires			-							-	-
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit	17,0	17,0	34,0	34,0	34,0	320,0	34,0	34,0	8,8	464,8	479,3
Emprunts issus de location-financement		1,0	1,0	0,1						0,1	0,9
Emprunt Bouygues Relais			0,0		25,4	275,0	230,0			530,4	395,8
Emprunts et dettes financières diverses	1,9	2,8	4,7 (1)							0,0 (2)	0,0
Total emprunts portant intérêts	**18,9**	**20,8**	**39,7**	**34,1**	**59,4**	**595,0**	**264,0**	**34,0**	**8,8**	**995,3**	
Rappel au 31 décembre 2015	**16,3**	**17,1**	**33,4**	**145,0**	**133,5**	**103,5**	**436,3**	**28,5**	**29,0**		**875,8**

(1) Montants ne portant pas intérêts (cautions et charges à payer de frais bancaires)
(2) Montants ne portant pas intérêts

en millions d'euros

Répartition de la dette sur location-financement	Total
Long terme au 31/12/2018	0,1
Court terme au 31/12/2018	1,0
Long terme au 31/12/2015	0,9
Court terme au 31/12/2015	

8.2 LIGNES DE CRÉDIT CONFIRMÉES, UTILISÉES

en millions d'euros

Description	Lignes confirmées - Échéances 2018				Lignes utilisées - Échéances 2018			
	moins d'1 an	1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total	moins d'1 an	1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Emprunts obligataires								
Titrisation		325,0		325,0		286,2		286,2
Autres emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit		1 035,0		1 035,0 (1)				0,0
Emprunt Bouygues Relais		1 005,0		1 005,0		530,4		530,4
Emprunts et dettes financières diverses								
Total	**0,0**	**2 365,0**		**2 365,0**		**816,6**		**816,6**

Les crédits bancaires ne comportent aucun *covenant* ou *trigger event*.

(1) Lignes de crédit confirmées / non utilisées

8.3 RÉPARTITION DE LA DETTE FINANCIÈRE COURANTE ET NON COURANTE SELON NATURE DE TAUX

Répartition de la dette financière courante et non courante, après prise en compte de l'ensemble des opérations de couverture de taux non échues à la clôture de l'exercice :

	2018	2015
Dettes à taux fixé (1)	84%	94%
Dettes à taux variable	16%	6%

(1) Dettes à taux fixé pour plus d'un an ou ne portant pas intérêt.

en millions d'euros

	Dettes à taux variable		Dettes à taux fixé
Bouygues Relais (partie non couverte)	166,6	Bouygues Relais (partie couverte)	363,8
		Titrisation (partie couverte)	266,2
		Dépôts de garantie reçus	2,8
Titrisation (partie non couverte)		Interets courus	0,5
		Frais bancaires	1,5
		Emprunt Santander	212,7
		Dette sur location-financement	0,9
Total	**166,6**		**868,4**

8.4 RISQUE DE TAUX

Au 31 décembre 2016, la répartition des actifs financiers et des dettes financières par nature de taux est la suivante :

en millions d'euros

	Taux variable	Taux fixe	Total
Passifs financiers (dettes financières)	**166,6**	**668,4**	1 035,0
Actifs financiers (trésorerie nette)			
Position nette avant gestion	**166,6**	**868,4**	**1 035,0**
Couverture de taux (1)	-	-	
Position nette après gestion	**166,6**	**868,4**	**1 035,0**
Correctif lié à la cyclicité de certaines activités			
Position nette après gestion et correctif	**166,6**		

(1) Chez Bouygues Telecom, les couvertures en place concernent une dette future.

8.5 RÉPARTITION DE LA DETTE FINANCIÈRE COURANTE ET NON COURANTE PAR DEVISE

en millions

	Euro
Long terme au 31/12/2016	995,3
Court terme au 31/12/2016	39,7
Long terme au 31/12/2015	875,8
Court terme au 31/12/2015	33,4

NOTE 9 PRINCIPAUX ELEMENTS DE VARIATION DE L'ENDETTEMENT NET

9.1 VARIATIONS DE L'ENDETTEMENT NET

en millions d'euros

	31/12/2015	Flux de trésorerie	Changement de périmètre	Ecart de conversion	Autres impacts	31/12/2016
Trésorerie et équivalents de trésorerie	19,5	3,7				23,2
Concours bancaires courants et soldes créditeu	(0,2)	(0,1)				(0,3)
Trésorerie nette	**19,3**	**3,6** (1)				**22,9** (a)
Dettes financières non courantes	(875,8)	(119,5) (b)				(995,3)
Dettes financières courantes	(33,4)	(6,3) (b)				(39,7)
Instruments financiers nets	(0,3)	0,6				0,3
Endettement brut	**(909,5)**	**(125,2)**				**(1 034,7)**
Endettement net	**(890,2)**	**(121,6)**				**(1 011,8)**

(a) Trésorerie analysée au tableau des flux de trésorerie 2016 (flux nets + flux non monétaires)
(b) Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement =

9.2 PRINCIPALES OPÉRATIONS DE LA PERIODE

en millions d'euros

• **Endettement net au 31 décembre 2015**	**(890,2)**
. Trésorerie provenant de la capacité d'autofinancement	873,8
. Décaissements d'impôts	(0,6)
. Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité	32,1
. Trésorerie affectée aux investissements	(1 018,6)
. Coût de l'endettement financier net	(8,4)
. Dividendes versés aux actionnaires de la société mère	
. Effet de périmètre et autres	0,1
• **Endettement net au 31 décembre 2016**	**(1 011,8)**

NOTE 10 PASSIF COURANT

en millions d'euros

	31/12/2016	31/12/2015
Avances et acomptes reçus	4,7	4,0
Dettes financières courantes (1)	39,7	33,4
Impôts courants	0,0	3,9
Fournisseurs et comptes rattachés (fournisseurs / effets à payer)	1 139,2	978,1
Provisions courantes (2)	9,9	5,6
Autres passifs courants, comptes de régularisations et assimilés		
Autres dettes opérationnelles (personnel / organismes sociaux / Etat)	280,2	266,2
Produits différés (3)	93,2	86,3
Ecarts de conversion passifs		
Dettes sur immobilisations corporelles et incorporelles (4)	514,2	731,1
Autres dettes non financières	167,5	213,0
Concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque	0,3	0,2
Instruments financiers (couverture de dettes financières en juste valeur)		0,3
Autres passifs financiers courants	0,2	0,2
Total	**2 249,1**	**2 322,3**

(1) voir analyse en notes 8 et 9
(2) voir analyse en note 6.2
(3) constitués essentiellement des forfaits et réserves non consommés et des cartes non activées
(4) dont fréquences bande 700 MHz 233,6 M€

NOTE 11 ANALYSE DU CHIFFRE D'AFFAIRES ET DES AUTRES PRODUITS DE L'ACTIVITE

11.1 ANALYSE PAR RUBRIQUE DU CHIFFRE D'AFFAIRES CONSOLIDE

en millions d'euros

	2016	2015	% Variation
Ventes de terminaux et accessoires	539,5	513,4	5,1%
Prestations de services	4 221,7	3 991,9	5,8%
Chiffre d'affaires	**4 761,2**	**4 505,3**	5,7%
Redevances			-
Autres produits de l'activité			-
Autres produits de l'activité	**0,0**	**0,0**	-
Total	**4 761,2**	**4 505,3**	5,7%

L'ensemble des rémunérations versées aux distributeurs est comptabilisé dans la rubrique "charges externes".

11.2 ANALYSE PAR ACTIVITE DU CHIFFRE D'AFFAIRES CONSOLIDE

en millions d'euros

	2016				2015			
Activité	France	International	Total	% du C.A Total	France	International	Total	% du C.A Total
Telecoms	4 761,2		4 761,2	100%	4 505,3		4 505,3	100%
Chiffre d'affaires consolidé	**4 761,2**	-	**4 761,2**	**100%**	**4 505,3**	-	**4 505,3**	**100%**

11.3 ANALYSE PAR ZONE GEOGRAPHIQUE DU CHIFFRE D'AFFAIRES CONSOLIDE

en millions d'euros

Chiffre d'affaires	2016		2015	
	Montent	% du C.A	Montant	% du C.A
Analyse par zone géographique :				
France	4 761,2	100,0%	4 505,3	100,0%
Europe de l'Ouest				
Europe de l'Est				
Afrique				
Moyen Orient				
Etats-Unis / Canada				
Amérique Centrale et Sud				
Asie / Pacifique				
Total	**4 761,2**	**100,0%**	**4 505,3**	**100,0%**

11.4 RÉPARTITION, SELON LES TYPES DE MARCHÉS, EN FRANCE ET À L'INTERNATIONAL (EN %)

	2016			2015		
	France	International	Total	France	International	Total
Marchés publics (1)	1,8%	-	1,6%	1,6%	-	1,6%
Marchés privés	98,2%	-	96,2%	98,4%	-	98,4%

(1) Chiffre d'affaires facturé directement aux services de l'Etat et aux collectivités locales.

NOTE 12 RESULTAT OPERATIONNEL ET EBITDA

12.1 RESULTAT OPERATIONNEL

en millions d'euros

	2016	2015
Résultat opérationnel courant	**149,4**	**(11,5)**
Autres produits opérationnels [1]	112,9	32,1
Autres charges opérationnelles [1]	(92,7)	(154,9)
Résultat opérationnel [2]	**169,6**	**(134,3)**

(1) concerne principalement :
2016 : produits nets de 20,2 M€ principalement liés à des charges pour le déploiement du partage de réseau avec Numericable-SFR, Numericable-SFR, et à des produits liés à la cession de pylônes à Cellnex
2015 : charges nettes de 122,8 M€ principalement liées au déploiement du partage de réseau avec Numericable-SFR

(2) dont charge de loyers 233,7 millions d'euros y compris des charges liées à des contrats de prestation, à des contrats de courte durée et à des contrats portant sur des biens de faible valueur à neuf.

12.2 EBITDA

en millions d'euros

	2016	2015
Résultat opérationnel courant	149,4	(11,5)
Retraitement des dotations nettes aux amortissements, provisions et dépréciations :		
- Dotations nettes aux amortissements	781,2	773,2
- Dotations nettes aux provisions et dépréciations	1,2	1,6
Retraitement des autres produits d'exploitation :		
- Reprises de provisions non utilisées	(15,7)	(11,6)
EBITDA	**916,1**	**751,7**

NOTE 13 COUT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET ET AUTRES PRODUITS ET CHARGES FINANCIERS

13.1 ANALYSE DU COUT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET

en millions d'euros

	2016	2015
Charges financières	**(6,7)**	**(8,0)**
Dont		
- Impacts négatifs des instruments financiere	(0,3)	(0,4)
- Charges d'intérêt liées à la trésorerie	(0,3)	(0,5)
- Charges d'intérêt sur endettement	(8,1)	(7,1)
Produits financiers	**0,3**	**0,2**
Dont		
- Produits d'intérêts sur trésorerie et équivalents de trésorerie	0,3	0,2
Total coût de l'endettement financier net	**(8,4)**	**(7,8)**

Les gains et pertes de change ne sont pas inclus dans les charges financières nettes, mais en résultat opérationnel.

13.2 AUTRES PRODUITS ET CHARGES FINANCIERS

en millions d'euros

	2016	2015
Dividendes sur titres non consolidés		
Dotations financières nettes	(2,5)	(3,4)
Charges d'actualisation nettes		
Variation de juste valeur des autres actifs et passifs financiers		
Commissions d'engagements ou de montages de titres non consolidés et autres actifs financiers, intérêts nets hors endettement, commissions d'engagement ou de montage, pré-loyer immobilier et divers	(6,1)	(4,8)
Valeur nette comptable des titres non consolidés	(0,2)	(0,1)
Prix de cession des titres non consolidés		0,1
Total	**(8,7)**	**(8,2)**

NOTE 14 IMPÔT

14.1 DÉCOMPOSITION DE LA CHARGE NETTE D'IMPÔTS

en millions d'euros

	2016	2015
	France	France
. Impositions exigibles par les administrations fiscales	(6,3)	(3.0)
. Impositions différées passif	(54,1)	
. Impositions différées actif		54,3
. Impôts sur distributions		
Total	(60,4)	51,3

14.2 RAPPROCHEMENT ENTRE TAUX D'IMPÔT THÉORIQUE ET RÉEL AU COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ

Les différences constatées entre le taux d'imposition théorique de droit commun en vigueur en France, et le taux effectif constaté en charges de l'exercice sont les suivantes :

en millions d'euros

	2016	2015
Résultat net	**92,2**	**(64,7)**
Neutralisation :		
Charge d'impôt	60,4	(51,3)
Résultat des activités abandonnées		
Résultat des entités associées	(0,1)	(34,3)
Résultat des activités intégrées poursuivies avant impôts	**152,5**	**(150,3)**
Taux d'imposition théorique en France	34,43%	38.00%
Charge d'impôt théorique	(52.5)	57,1
Variation de taux	(6,9)	(5,7)
Création / utilisation de reports fiscaux déficitaires		
Effets des différences permenentes	(4,4)	(3.5)
Crédits d'impôts	3,4	3,4
Impôt effectif	(60,4)	51,3
Taux effectif d'imposition	**(39,61%)**	**(34,14%)**

NOTE 15 RESULTAT NET ET RESULTAT DILUE PAR ACTION

Le résultat par action avant dilution est obtenu en divisant le résultat net (part du Groupe) par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice 2016, soit 46 757 769 actions.

en millions d'euros

	2016	2015
Résultat net des activités poursuivies part du Groupe	92,2	(64,7)
Moyenne pondérée du nombre d'actions en circulation	46 757 769	46 757 769
Résultat en euros par action	**1,97**	**(1,38)**

NOTE 16 INSTRUMENTS FINANCIERS

A titre indicatif, les tableaux ci-après présentent la somme des en-cours notionnels, au 31 décembre 2016, de chaque type de produit utilisé, avec répartition par maturité résiduelle pour les opérations de taux, par devise pour les opérations de change.

16.1 SOCIETES INTEGREES

16.1.1 COUVERTURE DU RISQUE DE TAUX

Analyse par échéance

en millions d'euros

Date de l'échéance	En-cours au 31/12/2016 2017	2018 à 2021	Au-delà	Total	Total encours 31/12/2015
Swaps de taux					
Sur actifs financiers		650,0		650,0	650,0
Sur passifs financiers					
Future Rate Agreements					
Sur actifs financiers					
Sur passifs financiers					
Caps / Floors					
Sur actifs financiers					
Sur passifs financiers					

16.1.2 COUVERTURE DU RISQUE DE CHANGE

Analyse par devise

en millions d'euros

Devise	31/12/2016 (contre-valeur présentée en millions d'euros) USD	GBP	CHF	HKD	Autres	Total	Total 31/12/2015
Achats et ventes à terme							
- Achats à terme	22,3					22,3	38,8
- Ventes à terme							
Swaps de devises							
Options de change							

16.2 VALEUR DE MARCHÉ DES INSTRUMENTS DE COUVERTURE

Au 31 décembre 2016, la valeur de marché (Net Present Value : NPV) du portefeuille d'instruments financiers de couverture est de 1,1 millions d'euros. Ce montant est composé d'instruments de couverture de taux (swap) et d'achats de devises à terme destinés à couvrir la dette de Bouygues Telecom.

Les intruments financiers s'inscrivant dans le cadre d'une couverture de change ont été mis en place en décembre 2016.

En cas de translation de la courbe des taux de plus de 1% (et respectivement de moins de 1%), la valeur de marché du portefeuille d'instruments financiers de couverture de taux (hors icne) s'apprécierait de 11,8 millions d'euros pour s'établir à 10,9 millions d'euros (et respectivement (10,0) millions d'euros pour s'établir à (10,9) millions d'euros).

NOTE 17 ENGAGEMENTS HORS BILAN

17.1 ENGAGEMENTS DE GARANTIE

en millions d'euros

	Échéances				
	31/12/2019	A moins d'1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	31/12/2015
Nantissement, hypothèques et sûretés réelles					
Avals, cautions et garanties données					
Total donnés	-				-
Avals, cautions et garanties reçus					
Total reçus	-				-
Solde net	-				-

A noter que les cautions de banque en faveur de tiers ne sont plus considérés comme des engagements hors bilan à compter de l'exercice 2010.

17.2 ENGAGEMENTS CONTRACTUELS DIVERS

La présentation des engagements ci-après n'omet pas l'existence d'engagements hors bilan significatifs, selon les normes comptables en vigueur.

en millions d'euros

	Échéances				
	31/12/2018	A moins d'1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	31/12/2015
Réseau	987,3	123,1	242,3	621,9	775,7
Autres	293,5	292,5	1,0		402,0
Obligations contractuelles données	**1 280,8**	**415,9**	**243,3**	**621,9**	**1 177,7**
Réseau	987,3	123,1	242,3	621,9	775,7
Autres	293,5	292,5	1,0		402,0
Obligations contractuelles reçues	**1 280,8**	**415,8**	**243,3**	**621,9**	**1 177,7**
Solde net					

17.3 CONTRATS DE LOCATION SIMPLE

en millions d'euros

		Échéances			
	31/12/2016	A moins d'1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	31/12/2015
Location simple	929,9 (1)	116,7	394,8	418,4	1 119,3

(1) Loyers futurs minima restant dus jusqu'à la date normale de renouvellement des contrats (ou date de première résiliation possible) au titre des baux de locations simples nés dans le cadre des activités courantes (terrains, constructions, matériels,...)

Le montant de l'engagement relatif aux loyers futurs des sites à fin 2016 tient compte d'une inflation (augmentation prévisionnelle des loyers), et d'un taux d'actualisation de 1,7136% (Iboxx € Corporate A10+).

17.4 ENGAGEMENTS SUR CONTRATS DE LOCATION-FINANCEMENT (déjà comptabilisés au bilan)

en millions d'euros

Synthèse des paiements minimaux futurs	A moins d'1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Contrats de location-financement	1,0	0,1		1,1
Rappel 31/12/2015	0,9			0,9

en millions d'euros

Valeur actualisée des paiements minimaux	A moins d'1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Montant des paiements minimaux	1,0	0,1		1,1
Montant représentant les charges de financement				
Valeur actualisée des paiements minimaux	1,0	0,1		1,1
Rappel 31/12/2015	0,9			0,9

17.5 AUTRES ENGAGEMENTS

Engagements donnés	
Autorisations d'utilisation de fréquences dans la bande 800 MHz et dans la bande 700 MHz	Les autorisations d'utilisation de fréquences dans les bandes 800 MHz et 700 MHz attribuées à Bouygues Telecom pour une durée de 20 ans comportent une obligation d'accueillir des MVNO, une obligation de couverture progressive de la population métropolitaine (98% à 12 ans et 99,6% à 15 ans). Les obligations de couverture portent notamment sur une zone de déploiement prioritaire définie par l'ARCEP, qui devra être couverte simultanément par les fréquences 700 et les fréquences 800, ainsi qu'une obligation de couverture dans chaque département (90% à 12 ans et 95% à 15 ans). L'autorisation d'utilisation de fréquences dans la bande 700 MHz introduit une obligation nouvelle visant à couvrir (90% à 15 ans) les trains du quotidien.
Autorisation d'utilisation de fréquences dans la bande 2 600 MHz	L'autorisation d'utilisation de fréquences dans la bande 2 600 MHz attribuée à Bouygues Telecom pour une durée de 20 ans comporte une obligation d'accueillir des MVNO ainsi qu'une obligation de couverture progressive de la population métropolitaine (25% à 4 ans, 50% à 8 ans et 75% à 12 ans). Cette obligation de couverture peut être remplie par toutes autres fréquences dont est titulaire Bouygues Telecom. Aujourd'hui en l'occurrence cette obligation est remplie pour l'essentiel au moyen des fréquences 1800 MHz de Bouygues Telecom réallouées à la 4G.
Autorisation de réutilisation des fréquences de la bande 1 800 MHz pour des technologies autres que le GSM	Le 4 avril 2013, la décision n° 2013-0514 de l'ARCEP inscrit dans la licence de Bouygues Telecom la possibilité de réutiliser la bande 1800 MHz pour des technologies autres que le GSM, et notamment pour respecter les obligations de couverture 4G. Le 1er octobre 2013, Bouygues Telecom a ouvert son réseau national 4G : à fin 2018, 85% de la population était couverte en 4G 2800, 1800 ou 800 MHz.
Autorisation d'émettre en 800 MHz et 1 800 MHz	L'autorisation d'utilisation de fréquences dans les bandes 900 et 1 800 MHz, renouvelée le 9 décembre 2009 pour une durée de 15 ans, impose à Bouygues Telecom une obligation de couverture de 99% de la population au 31 décembre 2010. Bouygues Telecom respecte cette obligation de couverture. Celle-ci inclut notamment la couverture des zones blanches, ainsi que celle des axes routiers principaux de chaque département.
Zones blanches	La loi du 6 août 2015 pour la croissance, l'activité et l'égalité des chances économiques prévoit une extension du programme zones blanches initié en 2004 à de nouvelles communes ne bénéficiant à ce jour d'aucune couverture sur leur centre-bourg et la résorption des zones blanches résiduelles identifiées par les lois de 2004 et 2008. D'autre part, la loi crée un nouveau dispositif ayant pour objectif de couvrir des zones d'activité économique, des zones touristiques ou des équipements publics ayant un intérêt économique et qui ne sont accessibles par aucun réseau aujourd'hui. Pour ces deux dispositifs, les collectivités territoriales mettent à disposition des opérateurs les points hauts supports d'antennes. Un contrat signé par les quatre opérateurs de réseaux mobiles en février 2018 prévoit la participation équitable de ces derniers à la résorption des zones blanches résiduelles et à l'extension du programme initial. L'avancement au 31 décembre 2018 de Bouygues Telecom pour la part lui incombant était conforme aux délais fixés par la loi et aux objectifs de calendrier rappelés par l'ARCEP. Notamment Bouygues Telecom avait installé au 31 décembre 2018 la 3G sur plus de 80% des sites placés sous sa responsabilité et aura achevé l'installation de la 3G sur l'ensemble de ses sites zones blanches le 30 juin 2017, sous réserve de mise à disposition des infrastructures d'accueil par les collectivités territoriales.

17.6 ACTIFS ET PASSIFS EVENTUELS

Garantie reçue :	Lors de la cession de la société Darty Telecom le 2 mai 2012, les Etablissements Darty et fils ont consenti à Bouygues Telecom une garantie d'actif et de passif. Cette garantie est plafonnée et pourra être mise en jeu pendant 18 mois à compter de la date de cession, sauf exceptions tenant à des délais légaux de prescription.
Garantie donnée :	Lors de la cession de 85% du capital social de la société FPS Towers le 21 novembre 2012, Bouygues Telecom a consenti une garantie d'actif et de passif à l'acquéreur, Antin Infrastructure Luxembourg X. Cette garantie est plafonnée et pourra être mise en jeu pendant une durée de 18 mois à compter du 21 novembre 2012, où, selon le cas, à compter de la date de cession des sites cédés postérieurement au 21 novembre 2012, sauf en matière d'impôts où elle expirera 20 jours à l'issue de la durée de la prescription légale applicable.

NOTE 18

EFFECTIF MOYEN

	31/12/2018	31/12/2015 retraité *	31/12/2015
Effectifs France :			
- Cadres	3 228	3 418	3 232
- Agents de maîtrise et employés	4 225	4 639	4 715
Sous-total effectifs France	**7 453**	**8 057**	**7 947**
Contrats expatriés et contrats locaux			
Total effectif	**7 453**	**8 057**	**7 947**

* correspond à l'effectif moyen et non pas fin de période comme publié précédemment

NOTE 19 . ENGAGEMENTS ENVERS LE PERSONNEL

19.1 ENGAGEMENTS ENVERS LE PERSONNEL

en millions d'euros

	31/12/2015	Flux 2016	31/12/2016
Indemnités de fin de carrière (IFC)	36,8	5,9	42,7
Médailles du travail	12,4	1,2	13,8
Total	49,2	7,1	56,3

Ces engagements font l'objet de provisions, enregistrées en passif non courant.

19.2 ENGAGEMENTS ENVERS LE PERSONNEL. ENGAGEMENTS EN MATIERE DE RETRAITE (AVANTAGES POSTERIEURS A L'EMPLOI) HORS MEDAILLES DU TRAVAIL

Les tableaux ci-dessous fournissent des informations sur les engagements en matière de retraite.

19.2.1 REGIMES A COTISATIONS DEFINIES

en millions d'euros

	2016	2015
Montants comptabilisés en charges	(158.4)	(155.6)

Les cotisations définies présentées ci-dessus comprennent les cotisations versées :
- aux caisses d'assurance maladie et mutuelles ;
- aux caisses de retraites ;
- aux caisses d'assurance chômage.

19.2.2 REGIMES A PRESTATIONS DEFINIES

19.2.2.1 Montants comptabilisés au bilan

en millions d'euros

	Indemnités fin de carrière	
	31/12/2016	31/12/2015
Valeur actualisée des obligations	42,7	36,8
Juste valeur des actifs du régime		
Passif net comptabilisé en provision	42,7	36,8

19.2.2.2 Variations des éléments du bilan (provisions non courantes)

en millions d'euros

	Indemnités fin de carrière	
	2016	2015
Ouverture	36,8	37,4
Coûts des services rendus	2,9	3,2
Charges d'intérêts	0,8	0,8
Impact au compte de résultat	3,7	4,0
Reprises utilisées(*)		
Variations de périmètre et change		
Ecarts actuariels comptabilisés dans la capitaux propres	2,3	(4,6)
Virements de rubriques et autres		
Clôture	42,7	36,8

(*) la charge correspondant aux reprises utilisées est comptabilisée en charges de personnel au compte de résultat

19.2.2.3 Principales hypothèses actuarielles utilisées pour l'évaluation des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi

	2016	2015
Taux d'actualisation (iboxx A10+)	1,71%	2,09%
Table de survie	INSEE	INSEE
Age de départ en retraite	65 ans	65 ans
Augmentation future des salaires	2,00%	2,00%

NOTE 20

INFORMATIONS SUR LES PARTIES LIEES ET LES AVANTAGES DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION

20.1 INFORMATIONS SUR LES PARTIES LIEES

en millions d'euros

	Charges		Produits		Créances		Dettes	
	Exercice 2016	Exercice 2015	Exercice 2016	Exercice 2015	2016	2015	2016	2015
Bouygues SA (1)	(12,3)	(11,5)	0,1	0,2	0,1	0,1	4,5	2,3
SFPG								
JC Decaux								
BNP Paribas								
Société Centrale d'Investissements								
Société Béarnaise de Participations								
Alstom								
Parties liées en amont	**(12,3)**	**(11,5)**	**0,1**	**0,2**	**0,1**	**0,1**	**4,5**	**2,3**
Buyster								
France Pylônes Services		(16,8)		0,6				
Telefonica Global Solutions France	(1,9)	(1,2)						
Entités associées	**(1,9)**	**(17,8)**	**0,0**	**0,8**	**0,0**	**0,0**	**0,0**	**0,0**
Bouygues Construction	(57,6)	(48,7)	9,7	9,4	1,7	1,6	10,8	12,4
Bouygues Immobilier			1,7	1,6	0,4	0,3		
Bouygues Relais								
Alby	(0,2)	(0,1)						
C2S	(5,5)	(3,8)	0,4	0,3	1,1	0,1	1,8	1,4
Colas		(0,2)	10,7	7,4	1,3	0,3		
GIE 32 Hoche		(0,1)						
TF1	(41,3)	(36,9)	2,8	3,1	2,2	0,6	12,1	9,2
Autres parties liées	**(104,9)**	**(91,8)**	**25,3**	**20,8**	**6,7**	**3,0**	**24,3**	**23,0**
Total	**(119,1)**	**(121,1)**	**25,4**	**21,8**	**6,8**	**3,1**	**26,8**	**25,3**
Échéances à moins d'1 an					6,8	3,1	26,8	25,3
Échéances de 1 an à 5 ans								
Échéances plus de 5 ans								

(1) Bouygues est la société mère du groupe dont fait partie Bouygues Telecom.

20.2 INFORMATIONS SUR LES REMUNERATIONS ALLOUEES AUX MEMBRES DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION

La rémunération des principaux dirigeants concerne les membres du comité de direction générale présents au 31/12/2016.

. Les rémunérations directes s'élèvent à 6 488 959 euros dont 5 326 074 euros de rémunération de base, 3 162 885 euros de rémunération variable payée en 2016 et liée aux performances réalisées en 2015 et 25 000 euros de jetons de présence.

. Les jetons de présence alloués aux administrateurs et aux censeurs non dirigeants sont de 109 250 euros.

. Avantages postérieurs à l'emploi : les membres du comité de direction générale du groupe Bouygues bénéficient d'un régime de retraite complémentaire de 0,92 % du salaire de référence par année d'ancienneté dans le régime. Ce régime complémentaire a été externalisé auprès d'une compagnie d'assurances.

La contribution versée en 2016 au fonds des actifs constitué par la compagnie d'assurances s'est élevé à 395 385 euros.

. Les indemnités de fin de carrière sont évaluées à 1 585 343 euros. Aucune indemnité de fin de contrat n'a été versée au cours de l'exercice.

. Paiement en actions : le nombre de titres Bouygues attribués le 30 mai 2016 (*stock-options*) est de 225 000 au prix d'exercice de 29,00€.

NOTE 21

CASH FLOW

en millions d'euros

	2018	2015
Capacité d'autofinancement	873,8	653,5
Coût de l'endettement financier net	(8,4)	(7,8)
Impôt	(60,4)	51,3
CAF après coût de l'endettement et impôts	**805,0**	**697,0**
Prix d'acquisition des immobilisations corporelles et incorporelles	(991,8)	(1 297,4) (1)
Prix de cession des immobilisations corporelles et incorporelles	190,3 (2)	8,5
Investissements d'exploitation nets	**(801,5)**	**(1 288,9)**
Cash Flow Libre	3,5	(591,9)

(1) dont fréquences bande 700 MHz 467,2 M€

(2) dont cession de pylônes à Cellnex

NOTE 22 HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Honoraires des commissaires aux comptes et des membres de leur réseau, en charge des contrôles des comptes consolidés de Bouygues Telecom et sociétés faisant l'objet d'une intégration globale, figurant au compte de résultat consolidé au 31 décembre 2016.

en millions d'euros

Missions	Réseau Mazars				Réseau Ernst & Young				Autres Réseaux				Total Charges	
	Exercice 2016		Exercice 2015		Exercice 2016		Exercice 2016		Exercice 2016		Exercice 2015		Exercice 2016	Exercice 2015
Audit														
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés	0,3	95%	0,4	97%	0,5	98%	0,4	93%	0,0	100%	0,0	100%	0,614	0,6
Honoraires sur contrôle interne														
Honoraires sur opérations spécifiques (acquisitions, cessions...)														
Autres diligences et prestations	0,0	5%	0,0	3%	0,0	2%	0,0	7%					0,026	0,0
Sous-total	**0,3**	**100%**	**0,4**	**100%**	**0,5**	**100%**	**0,5**	**100%**	**0,0**	**100%**	**0,0**	**100%**	**0,8**	**0,8**
Autres prestations														
Juridique, fiscal, social														
Technologies de l'information														
Audit interne														
Autres														
Sous-total														
Total	**0,3**	**100%**	**0,4**	**100%**	**0,5**	**100%**	**0,6**	**100%**	**0,0**	**100%**	**0,0**	**100%**	**0,8**	**0,8**

NOTE 23 LISTE DES SOCIETES CONSOLIDEES

Sociétés	% d'intérêts		% Contrôle direct et indirect	
	2016	2015	2016	2015
Bouygues Telecom	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%
1913	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%
Azeïde Groupe *	*	100,0%	*	100,0%
Amplitel	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%
Bouygues Telecom Initiatives	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%
Buyster	24,1%	24,1%	24,1%	24,1%
Darty Telecom	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%
Infracos	50,0%	50,0%	50,0%	50,0%
Objenious	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%
Réseau Clubs Bouygues Telecom	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%
Telefonica Global Solutions France	30,0%	30,0%	30,0%	30,0%
Winnovation	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

* La société Azeïde Groupe a été absorbée par la société 1913 le 01/07/2016

Bouygues Telecom	37-39, rue Boisslére 75116 Paris
1913	168 bis, rue Raymond Losserand 75014 Paris
Azeïde Groupe	Rue Carmin Le Naurouze - Hall B - BP 97636 31676 Labège
Amplitel	3, route de la révolte 93200 Saint Denis
Bouygues Telecom Initiatives	Le Technopole 13-15, rue du Marechal Juin 92360 Meudon
Buyster	13-15 rue de Nancy 75010 Paris
Darty Telecom	37-39, rue Boissiére 75116 Paris
Infracos	20, rue Troyon 92310 Sévres
Objenious	20, rue Troyon 92310 Sèvres
Réseau Clubs Bouygues Telecom	Le Technopole 13-15, rue du Marechal Juin 92360 Meudon
Telefonica Global Solutions France	Tour Atlantique (11éme étage) 1, place de la Pyramide 92800 Puteaux
Winnovation	20111 Stevens Creek Boulevard, Suite 205 Cupertino, California 95014 - United States